

# Rapport annuel de Délégation de Service Public

Exercice 2014

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

**Délégataire :** Société d'Exploitation de TOURS Aéroport (SETA)

**Délégant :** Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement de l'Aéroport Tours Val de Loire

**Objet :** DSP Aéroport « Aéroport TOURS VAL DE LOIRE »

**Exercice :** du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014

# Sommaire

## RAPPORT ANNUEL 2014

### I – Bilan des Activités au 31 décembre 2014

- 1 / Activités Aériennes
- 2 / Activités Communication et Marketing
- 3 / Activités Domaniales
- 4 / Autres évènements importants 2014
- 5 / Environnement

## RESSOURCES HUMAINES

### II – Point Social

- 1 / Organigramme
- 2 / Plan de formation 2014

## EXECUTION DU SERVICE

### III–Compte rendu d'Exploitation

- 1 Sûreté /Sécurité / Sous-traitants
- 2/ Relations avec les Services de l'Etat
- 3/ Relations avec le Délégrant
- 4/ Qualité de service

## RAPPORT FINANCIER

### IV – Compte rendu financier

- 1 / Bilan de l'exercice du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2014
- 2/ Compte de résultat d'exploitation année 2014
- 3/ Les méthodes et les éléments de calcul économiques
- 4/ Les charges
- 5/ Les produits
- 6/ Etats fiscaux

## ANNEXES

- 1 / Guide tarifaire année 2014 (version papier)
- 2 / Rapport final d'audit de la Sûreté de l'aviation civile (version papier)
- 3 / Liste des fournisseurs (version papier)
- 4 / Programme des vols réguliers
- 5 / Plaintes et réclamations
- 6 / Revue de presse
- 7 / Lettre d'accord relative à la procédure d'auto-information
- 8 / Document unique (version papier)
- 9 / PV du 5/03/15 de la Commission de Sécurité du 10 / 12 /2014 (version papier)

## RAPPORT ANNUEL 2014

### I- Bilan des activités au 31 décembre 2014

L'Aéroport de Tours Val de Loire termine l'année 2014 avec une progression de 1.29 % par rapport à l'année 2013 et enregistre 184 122 passagers transportés contre 181 769 passagers en 2013.



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, (4 ans ½ d'activité), date marquant l'arrivée du groupe SNC Lavalin Aéroports sur Tours, l'aéroport a transporté en trafic régulier global 725 073 voyageurs.



## 1 / ACTIVITES AERIENNES

### ► Les résultats du trafic passagers :

Low Cost :

Nous constatons sur cette année écoulée une augmentation de trafic sur la liaison Londres avec 15.28 % ainsi qu'une forte progression sur la ligne Marrakech avec +54.42 %. La destination Marseille marque une très légère hausse avec 0.89 % malgré le fait que la ligne se soit arrêtée à la fin du programme Été (soit au 31 octobre) alors qu'elle avait fonctionné toute l'année 2013.

Le programme Été se décompose comme suit : 4 vols sur Londres / 3 vols sur Porto / 2 vols sur Marseille / 2 vols sur Marrakech / 2 vols sur Dublin.

Il est à noter un renforcement sur certaines destinations comme Londres avec une liaison supplémentaire d'avril à fin mai ainsi qu'au mois de juillet. La liaison Marrakech a été renforcée quant à elle, au mois de juillet par un vol supplémentaire.

La destination Porto se maintient et termine l'année 2014 par une progression de 1.15 %.

Sur la saison estivale, la ligne sur Dublin enregistre une légère baisse par rapport à 2013 correspondant à 14.28 %. A noter également la suppression de la liaison sur Manchester.

Le programme Hiver a été communiqué par la compagnie Ryanair et se décomposé comme suit : 2 vols Marrakech / 3 vols Porto / 3 vols Londres.

La compagnie a décidé de suspendre la liaison sur Marseille qui reprendra le 28 mars 2015.



► Les vols saisonniers : De Mai à Septembre tous les samedis, Le Tour opérateur CORCICATOURS, propose deux destinations pour la Corse avec **Figari et Ajaccio**.

► Le trafic Charter : Seulement deux destinations vacances ont été programmées sur l'année 2014. La fréquentation de ces vols permet de constater qu'il existe un potentiel de clientèle intéressée par ce type de voyage.



– *avec 2 départs sur Madère (18 mai et 18 septembre) et un départ sur Malte (8 mai)*

► Le trafic affaires :

Par rapport à 2013 l'activité aviation d'affaires se stabilise et enregistre une légère progression de 3.52% malgré un contexte économique difficile.

Ces résultats plutôt satisfaisants sont dus avec la fréquentation régulière de la clientèle russe durant la saison hiver mais également grâce à l'attractivité de notre région « Loire Valley » sur un plan « affaires » et touristique.



► Mouvements de la plateforme

► Les mouvements commerciaux :

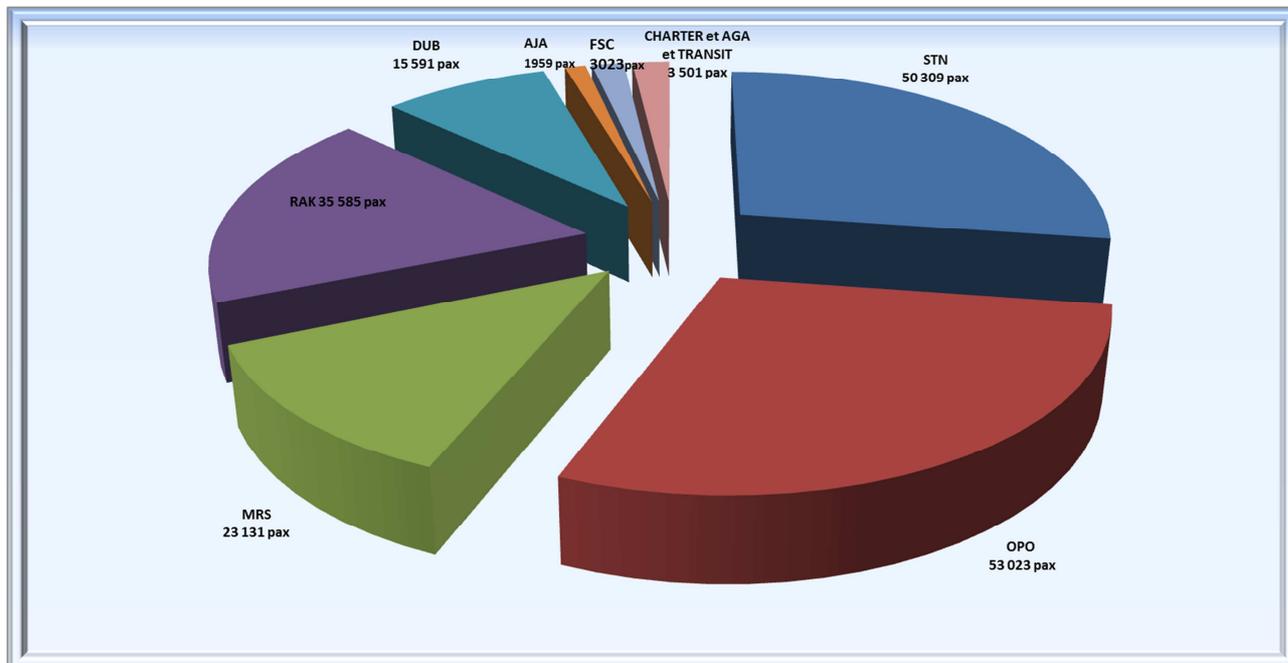
Le nombre de mouvement est en léger recul. Nous enregistrons 1453 mouvements sur l'année contre 1525 en 2013.

Ce recul s'explique par l'arrêt du Manchester et l'annulation sur l'hiver de la destination Marseille.

## Comparatif trafic année 2013 / 2014

<b>COMPARATIF STATISTIQUES 2013/2014</b>			
	<b>CUMUL ANNUEL</b>		
<b>DESTINATION</b>	<b>déc-13</b>	<b>déc-14</b>	<b>Evolution en %</b>
<b>LONDRES</b>	<b>43639</b>	<b>50309</b>	<b>15,28%</b>
<b>MARSEILLE</b>	<b>22926</b>	<b>23131</b>	<b>0,89%</b>
<b>PORTO</b>	<b>52418</b>	<b>53023</b>	<b>1,15%</b>
<b>DUBLIN</b>	<b>18188</b>	<b>15591</b>	<b>-14,28%</b>
<b>MANCHESTER</b>	<b>13914</b>	<b>0</b>	<b>-100,00%</b>
<b>MARRAKECH</b>	<b>21749</b>	<b>33585</b>	<b>54,42%</b>
<b>FIGARI</b>	<b>2568</b>	<b>3023</b>	<b>17,72%</b>
<b>AJACCIO</b>	<b>3564</b>	<b>3015</b>	<b>-15,40%</b>
<b>CHARTER</b>	<b>2150</b>	<b>1769</b>	<b>-17,72%</b>
<b>AVIATION D'AFFAIRES</b>	<b>653</b>	<b>676</b>	<b>3,52%</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>181769</b>	<b>184122</b>	<b>1,29%</b>
<b>MOUVEMENTS COMMERCIAUX</b>	<b>1525</b>	<b>1453</b>	<b>-4,72%</b>

## VENTILATION PASSAGERS COMMERCIAUX ANNEE 2014

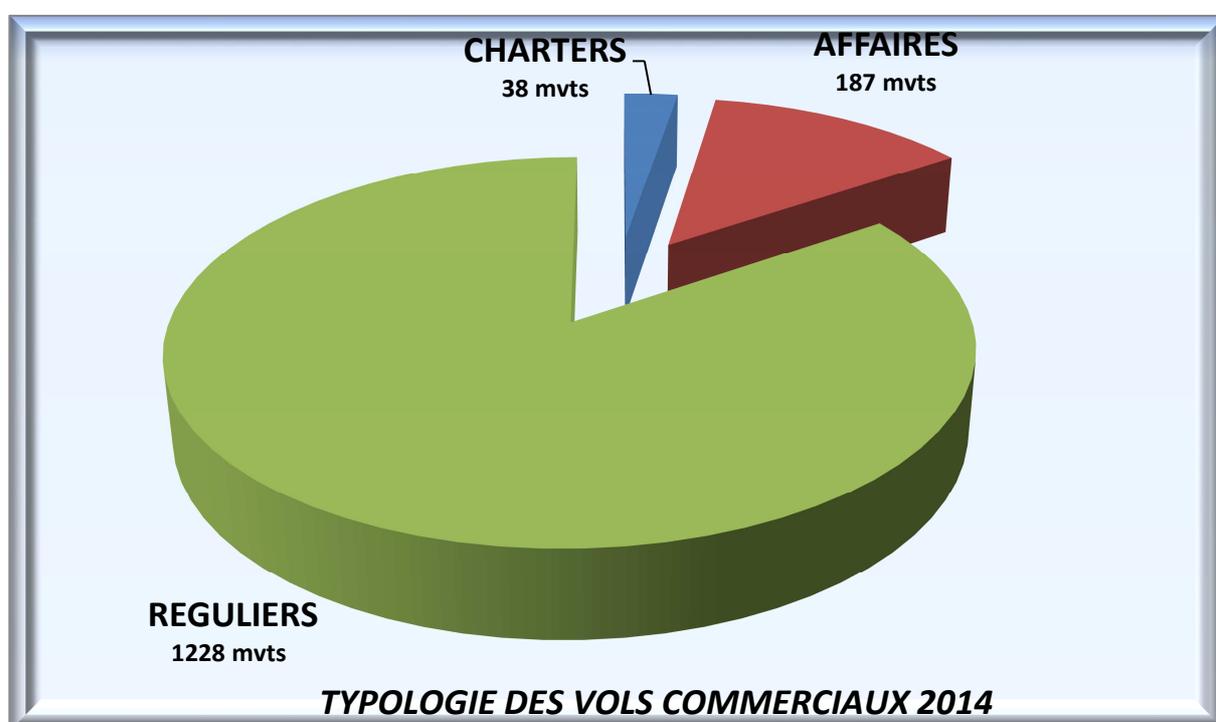


Légende :

PAX : passager / AGA : Aviation générale d'affaires / FSC : Figari / AJA : Ajaccio / DUB : Dublin / RAK : Marrakech / MRS : Marseille / OPO : Porto / STN : Londres–Stansted

## Mouvements commerciaux

Le nombre de mouvements commerciaux connaît une légère baisse par rapport à l'année 2014 avec 1453 mouvements contre 1525.



### *Trafic non commercial*



Le trafic non commercial est constitué de vols d'initiation, de survols de châteaux, de fréquentation d'autres aéroclubs et divers associations dont le TAC (Tours Aeroclub) qui se mobilise pour développer l'activité « formation » sur notre plateforme.

Il est à noter la signature d'une lettre d'accord entre la Base Aérienne, la SETA et le Tour Aéroclub règlementant l'utilisation de la plateforme par les aéronefs basés. Cette procédure d'auto-information a été mise en place le 10 avril 2014. Elle est utilisable que de jour, et en dehors des horaires d'armement des services de la circulation aérienne (ESCA) ou civil (AFIS). (voir annexe).

Sur cette année 2014, 190 mouvements relatifs à des mises en place et transport « évacuation sanitaire ou transport d'organes » ont été réalisés contre 111 mouvements en 2013 et 61 mouvements en 2012. Pour mémoire cette activité s'effectue en général de nuit.

Le tableau ci-dessous résume l'activité 2014 de la plate-forme

TRAFIC "ECONOMIQUE" (hors loisirs)	2013	2014	Evolution
Total Mouvements commerciaux	1525	1453	-4.72%
Total Passagers commerciaux	181769	184122	+1.29%

AVIATION DE LOISIRS ET SPORTIVE	2013	2014	Evolution
Mouvements	3329	3483	+4.62 %

TOTAL GENERAL	2013	2014	Evolution
Total Mouvements	4854	4936	+1.69 %

CONSOMMATIONS CARBURANTS	2013	2014	Evolution
JET A1	2 440 886 litres	2 240 886 litres	-8.19 %
AVGAS	43 685 litres	43 069 litres	-1.41 %
<b>Total Carburants</b>	<b>2 484 571</b>	<b>2 283 955</b>	<b>-8.07 %</b>



## 2/ ACTIVITES COMMUNICATION ET MARKETING

⇒ COMMUNICATION

### Un constat pour cette année 2014

L'Aéroport s'impose dans les stratégies marketing des entités touristiques du département.

- En 2014 le point d'informations installé dans l'aérogare côté « Arrivées » a été reconduit sur la saison été.



- En parallèle, le partenariat des animations touristiques destinées à la clientèle de l'Aéroport avec l'Agence Départementale du Tourisme a été reconduit. Nous avons accueilli sur notre site plusieurs intervenants locaux. Ceux-ci ont profité de se faire connaître auprès de notre clientèle afin de présenter leurs activités qu'elles soient touristiques, ludiques ou gastronomiques.

Ont participé à ces animations les acteurs suivants : « société Emmagine en dégustation produits du terroir » « Caves de Vouvray BREDIF » « Safran de Val » « charcuterie HARDOUIN » « Forteresse Chinon » « Zoo de Beauval ».

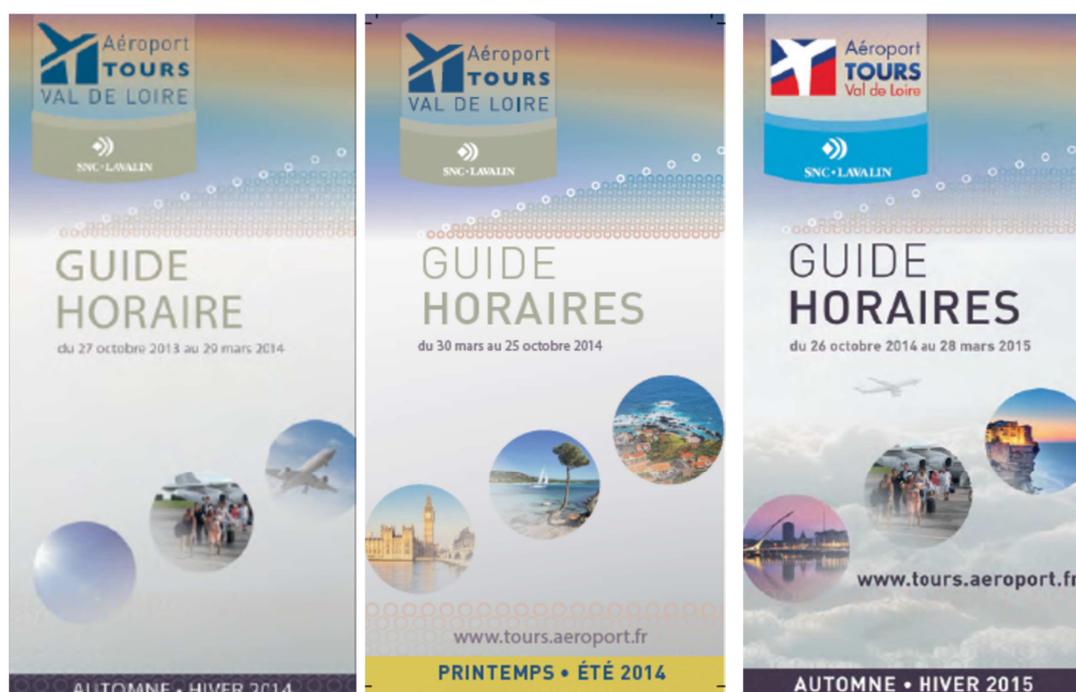
►► **Actions en faveur des lignes régulières et charters :**

► Campagne de communication sur notre zone de chalandise :

- affichage 8 m2 CBS outdoor dans la ville de Tours et son agglomération, -
- insertions presse locale (Nr Com, TMV, Cap Eco 37, La Tribune),
- magazines tourangeaux (Tours Madame, La Tourangelle, Petit Zappeur, Ici Mag de l'ADT),



► Comme chaque année, l'édition du guide horaires est distribué en nombre dans les différents points d'accueil des collectivités locales, agences de voyages, offices de tourisme, hôtels etc... Celui-ci est imprimé deux fois par an à chaque début de saison (8500 exemplaires l'Eté contre 6000 l'hiver). Ce guide illustré d'informations pratiques et touristiques a pour but de faire connaître le programme des vols.



► En novembre, l'aéroport a été partenaire avec la ville de Tours et l'union des commerçants des Halles de Tours lors d'une manifestation commerciale à l'occasion des fêtes de fin d'année. Jeu concours qui s'est déroulé entre le 28 novembre et le 19 décembre. Tout au long de cette période, des actions médiatiques dans les journaux ainsi que des flyers ont été diffusés au grand public.



### ► EXPOSITION MARRAKECH

L'exposition Marrakech déjà évoqué dans le rapport 2013 s'est poursuivie jusqu'au mois de mai.



### ► Insertion en page d'accueil Ryanair

Le contrat AMS qui nous lie avec la compagnie RYANAIR nous donne la possibilité de promouvoir notre région sur la 1<sup>ère</sup> page de leur site pendant plusieurs semaines durant l'année. Ci-dessous, la visibilité proposée :

The screenshot shows the Ryanair website interface. At the top, there's a navigation bar with the Ryanair logo and 'Customer Service' dropdown. Below it are menu items: Home, Car Hire, Hotels, Credit Card, Park & Bus, Route Map, Manage Booking, and Online Check-in. A sidebar on the left contains 'MANAGE MY BOOKING', 'ONLINE CHECK-IN', and a flight search form with fields for destination (Bordeaux (MUG)), dates (Feb 2014), and passenger details. The main content area is titled 'Last minute European travel deals' and features several promotional tiles for destinations like Montpellier, LEGOLAND Billund, Podkarpackie, and Tours. At the bottom, a table lists flight prices to various cities:

41.99€ Dublin to Tours	22.99€ London to Tours	25.99€ Porto to Tours	28.99€ Tours to Dublin
26.39€ Marseille to Tours	259.000H Marrakesh to Tours		22.99€ Tours to London
			26.39€ Tours to Marseille

HOTELS DO & SEE DINING CAFES BARS & NIGHTLIFE SHOPPING

Here life is an Art. Touraine is a place full of history with its many châteaux and a high place of French Gastronomy. You can discover magnificent landscapes by the Loire, classed since 2000 by UNESCO. The airport is situated 10 min from the city center of Tours and the railway station. Tours, a historical city, is only 55 min from Paris by TGV. Do not leave without testing Touraine wine served with specialties, rilions, rillettes, St Maure's goat's cheese ...

**\*SOUND AND LIGHT (ONLY DURING THE SUMMER MONTHS)**  
Every summer, the "châteaux" put on their costumes from early June to the end of August. The "châteaux" of Amboise, Azay le Rideau, Chenonceau, Villandry and Sémblançay offer sound and light shows to brighten up your summer evenings. Discover the hidden elements of the "châteaux".

**\*SOUND AND EARTH FESTIVAL (ONLY DURING THE SUMMER MONTHS)**  
It is the planet of current music, talent is show-cased by internationals, nationals, regional and up and coming artists. It is a green planet that is environmental friendly and of those who host it. Even the children have their own space. Welcome to "Terre du son".

**\*BEAUVAL ZOO**  
With its 4600 animals the Beauval Zoo is a magical and unforgettable place. A few rare species like the koala, the white rhinoceros, okapi, white tiger ...

**\*THE PUY DU FOU**

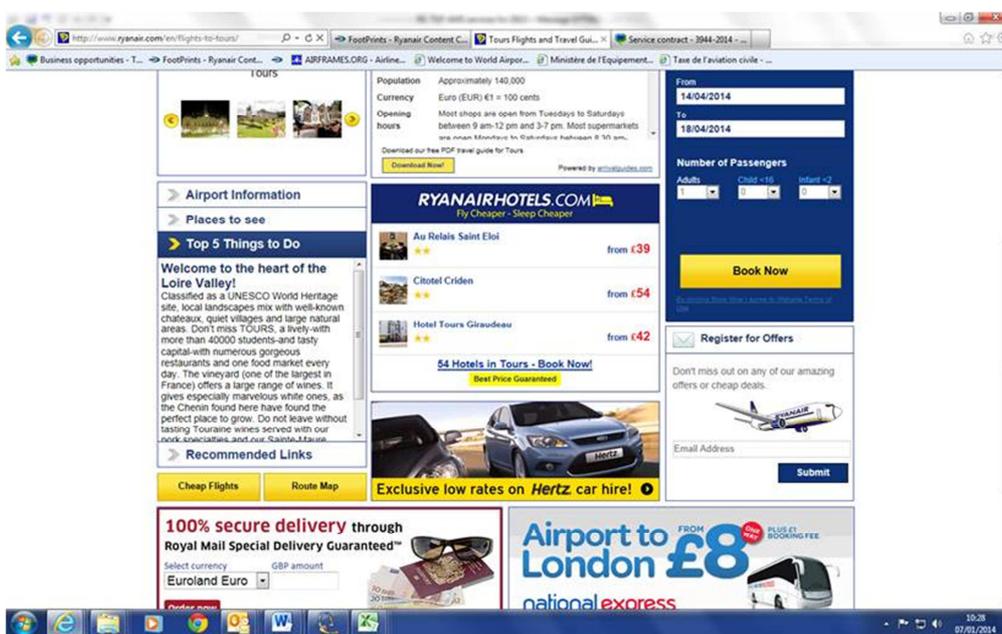
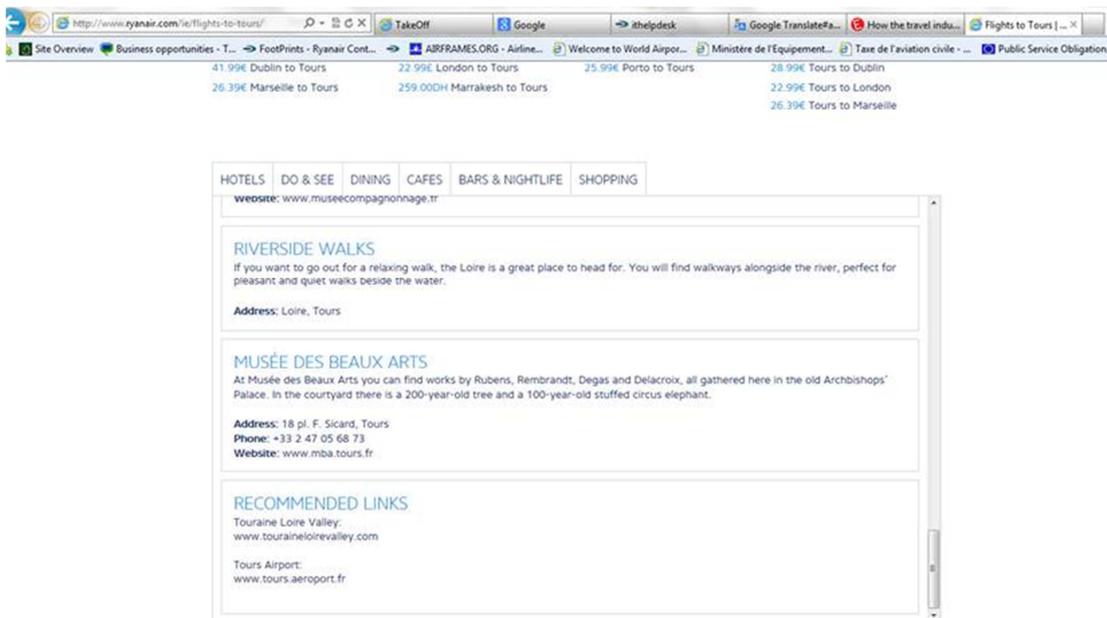
26.39€ Tours to Marseille

HOTELS	DO & SEE	DINING	CAFES	BARS & NIGHTLIFE	SHOPPING
<p>Tours enjoys fine dining and good wines at moderate prices. Tourte Tourangelle (pork-filled pastry), potted pork meats called rillettes, as well as rilette de pigeon and rilette de canard are the main specialities, plus fresh fish from the Loire and local goats' cheeses. The best local wines come from nearby Vouvray and Montlouis.</p>					
<p><b>*A TABLE</b></p> <p>Fresh authentic, the recipes of the regions are a must to have. Strolling along the medieval streets of Place Plumereau, Colbert streets why not stop and taste the products of our region. For a more festive ambience, let's meet on the banks of the Loire to share a friendly moment with Tours and Rochechouart guinguette (cabaret).</p>					
<p><b>*FROM THE VINE TO THE GLASS:</b></p> <p>Touraine is a generous land with many vines that will make wine lovers happy. Chinon, Vouvray, Bourgueil and Montlouis sur Loire in total more than ten AOC to discover through the touristic circuits the wine road and to test in your Interloire shop.</p>					
<p><b>CHARLES BARRIER</b></p> <p>Charles Barrier is a leading light in the region's restaurant scene, with top quality seafood, the best local wines and superb desserts. You can find this gem on the Loire's north bank.</p> <p><b>Address:</b> 101 ave de la Tranchée, Tours  <b>Phone:</b> +33 2 47 54 20 39  <b>Website:</b> www.charles-barrier.fr</p>					

HOTELS	DO & SEE	DINING	CAFES	BARS & NIGHTLIFE	SHOPPING
<p>With 30,000 students living in Tours, there are dozens of late-night bars, dance clubs and discos. Centre of the action is place Plumereau. In addition there are cabaret shows and other after-dark entertainment plus concerts, classical dance and theatre.</p>					
<p><b>*PLACE PLUMEREAU:</b></p> <p>Place Plumereau or "Place Plum" as the tourangeaux call it, is the center of nocturnal animations with a lot of bars and restaurants. The medieval half-timbered houses from the XV century add a unique charm to your festive evenings.</p>					
<p><b>CENTRE DRAMATIQUE RÉGIONAL</b></p> <p>The Centre Dramatique Régional is a real treat for all culture vultures. If your French is good, visit the city centre's slickest, newest theatre, for classic drama performances.</p> <p><b>Address:</b> Nouvel Olympia, 7 rue de Lucé, Tours  <b>Phone:</b> +33 2 47 64 50 50  <b>Website:</b> www.cdr.tours.fr</p>					
<p><b>GRAND THÉÂTRE DE TOURS</b></p> <p>If you feel like enjoying a night at the opera you should go to Grand Théâtre de Tours, one of the city's principal venues. Here you can choose from a full programme throughout the year.</p> <p><b>Address:</b> 34 rue de la Scellerie, Tours  <b>Phone:</b> +33 2 47 60 20 00  <b>Website:</b> www.operadetours.fr</p>					

Site Overview	Business opportunities - T...	FootPrints - Ryanair Cont...	AIRFRAMES.ORG - Airline...	Welcome to World Airpor...	Ministère de l'Équipement...	Taxe de l'aviation civile - ...	Public Service Obligations...
41.99€ Dublin to Tours	22.99€ London to Tours	25.99€ Porto to Tours	28.99€ Tours to Dublin	22.99€ Tours to London	26.39€ Tours to Marseille		

HOTELS	DO & SEE	DINING	CAFES	BARS & NIGHTLIFE	SHOPPING
<p>The main shopping street in central Tours is rue Nationale, with department store Galeries Lafayette and dozens of interesting smaller fashion stores. Catimini, for example, sells super-chic toddler wear, and there is a branch of the unusual Nature et Découverte chain, where everything is wildlife themed. Here is also Galerie Nationale, an indoor shopping centre with jewellers, perfumes and chic fashions. Here you should look for style, not just bargains. Cutting across rue Nationale, historic rue Colbert, mainly pedestrianized, has an attractive array of small shops, including many specialist stores. For antiques and artwork, visit parallèle rue de la Scellerie. For local food specialities both sweet and savoury, there is a comprehensive selection at Les Douceurs Tourangelles, 104 rue du Commerce, and at Le Livre Tournois, 6 rue Nationale. There are several markets in Tours. The main one, at Les Halles, the covered market at the edge of Vieux Tours, takes place daily 7.30 am-12.30 pm. Among others are the evening market in place de la Résistance on the first Friday of every month, the twice-weekly flower market on bvd Béranger and the antiquarian bookstalls on bvd Heurteloup every Saturday.</p>					
<p><b>SHOPPING</b></p> <p>Why not come to tours for a shopping experience or a stroll by our pedestrian street "rue de Bordeaux" and "rue Nationale".</p>					



- Promotion du programme « vols vacances 2014 » :

### **rencontre Agences de Voyages et Tour opérateur**

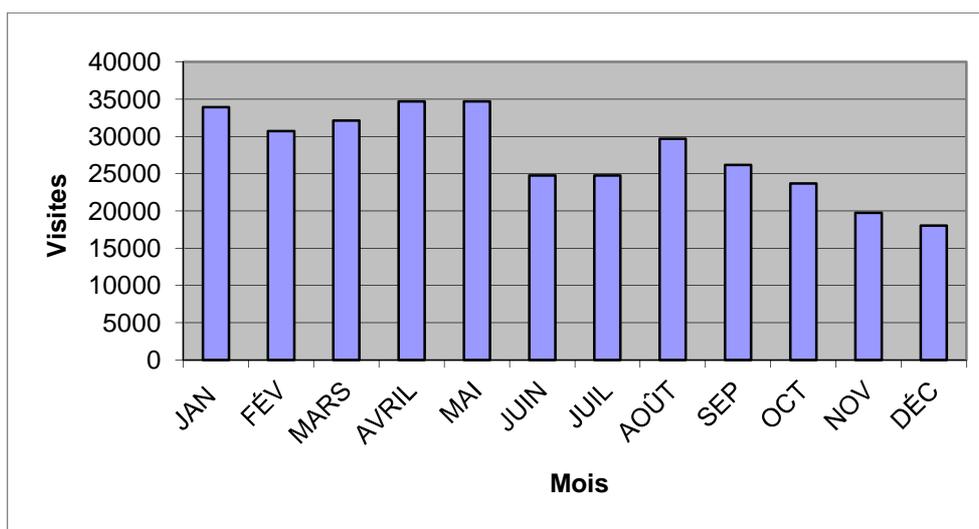
Comme chaque année, l'aéroport de Tours donne la possibilité aux différents Tours opérateurs de venir présenter aux agences de voyages de la région les différentes destinations proposées. Ainsi les agents de voyages peuvent relayer auprès de la clientèle les informations concernant les vols au départ de notre plateforme.

En Janvier 2014, nous avons organisé une réunion avec Corsicatours afin que celui-ci puisse présenter la brochure de la saison à venir pour assurer la promotion de la liaison saisonnière avec la Corse (Figari ou Ajaccio).

- Site internet de l'Aéroport :

Une refonte complète du site internet de l'Aéroport a été faite avec une mise en ligne à la fin du 1<sup>er</sup> trimestre. Des retours positifs sur cette nouvelle mise en page a rapidement été constaté. [WWW.tours.aeroport.fr](http://WWW.tours.aeroport.fr)

Mois	Nombres de visites
JAN	33919
FÉV	30694
MARS	32139
AVRIL	34700
MAI	34700
JUIN	24735
JUIL	24735
AOÛT	29696
SEP	26166
OCT	23659
NOV	19736
DÉC	18026
<b>Total</b>	<b>332905</b>



Les visites sur le site internet de l'aéroport sont également en constante augmentation sur l'année 2014 avec 332 905 visites contre 295 027 visiteurs sur 2013 soit + 12.83 % de visiteurs.

► En partenariat avec le Comité Régional du Tourisme, l'Office du Tourisme et l'Agence Départementale du Tourisme, une enquête passagers a été menée pour connaître et évaluer la fréquentation régionale des différentes typologies de visiteurs qui passent par l'aéroport de Tours notamment. Cette enquête s'est déroulée d'avril à octobre 2014.

Le résultat de cette analyse sera publié en début de l'année 2015.

ACTIONS DE COMMUNICATION ENGAGES  
PLAN MEDIA ANNEE 2014

	PRESTATION	FOURNISSEUR	DESTINATION	PÉRIODE D'ACTION
<b>FLYERS ET AFFICHES</b>				
TRIM.1	campagne CBS 8M2 ET 12 M2 Format panoramique du 27/01 au 24/02	Exterion Média	vols saisonniers 2014	27/01/ au 24/02
	* impression des flyers A5 Corse à 5000 exp recto verso		corse	saison mai à septembre 13
	visuel programme saison Eté 2014 + déclinaison divers formats + GUIDE HORAIRES	Snc LAVALIN	vols saisonniers 2014	saison mai à septembre 13
TRIM.2	2 Toiles PVC roll up L800 H2000 sur FR et Vols vacances	vediacom	vols saisonniers 2014	Mai foire + saison
TRIM.3	flyers A5 FR Top of Travel Corse vols généraux saison 2014	numeriscann	vols saisonniers 2014	Mai foire + saison
TRIM.4				
<b>PRESSE</b>				
<b>Annonces et Encarts Publicitaires</b>				
TRIM.1	partenariat TMV bandeau sur page escapade	NR Communication	Marrakech	22 janvier
	Tribune TOURS Spécial SPORT H220mm x L 180mm	NSPGRC Tribune de Tours	tous confondu	mars
	une page TRIBUNE DE TOURS	NSPGRC Tribune de Tours	Figari et Ajaccio	30/01
	partenariat TMV bandeau sur page escapade	NR Communication	Figari et Ajaccio	5 février
	partenariat TMV bandeau sur page escapade	NR Communication	Spécial Porto	18 février
	Tribune TOURS 1 PAGE ENTIERE 1/2 CORSE 1/2 VOLS VACANCES	NSPGRC Tribune de Tours	tous confondu	20/03/14
	partenariat TMV bandeau sur page escapade H67 X L220 mm	NR Communication	Madère et Malte	12 mars
	partenariat TMV bandeau sur page escapade H60XL200mm	NR Communication	Figari et Ajaccio	26 mars
	Eco 37 H180 mm x L145 mm	NR Communication	Figari et Ajaccio	20 mars
TRIM.2	partenariat TMV bandeau sur page escapade	NR Communication	DUBLIN	16 avril
	partenariat ECO 37 H180 mm X L145 mm	NR Communication	tous confondu	15 avril
	partenariat ECO 37 H180 mm X L145 mm	NR Communication	tous confondu	17/06
	partenariat NR Comm Economie 37 h180 MM X 1 145 mm	NR Communication	idem	20/05
TRIM.3				
TRIM.4	partenariat ECO 37 H180 mm X L145 mm	NR Communication		18/11
<b>Jeux et concours</b>				
TRIM.1	tour de cou snc lavalin	Kandinsky		
TRIM.2	objets pub FOIRE DE TOURS du 2 au 10/05 STYLOS + SACS	PAN	vols saisonniers 2014	DU 2 MAI AU 10 MAI
TRIM.3				
TRIM.4				

MAGAZINES				
	1 page magazine Téléstar dif dep 18 26 37 36 41 et 45	Chridami communication	vols saisonniers 2014	du 22 au 28 fév
TRIM.1	1/4 page ICI Mag de l'ADT	Sogepress	idem	de février à octobre
	6 parutions mag Tours Madame de février à Mai 14	media concept	vols saisonniers 2014	février
	Tours madame	media concept	Figari et Ajaccio	mars
	Tours madame	media concept	Madère et Malte	avril
	Tours madame	media concept	vols saisonniers 2014	juin
	Tours madame	media concept	Figari et Ajaccio	mai
	bulletin municipal de Parcay Meslay	Sogepress	bandeau APT	décembre
	Bulletin municipal l'Écho de Monnaie	Sogepress	bandeau APT	janvier
	Petit Zappeur edition 333	anacaona group	Figari et Ajaccio	1 au 14 février
	Tours madame	media concept		decembre
TRIM.2	Brochure Touraine Hôtel saison Été	Images Images	vols saisonniers 2014	avril à décembre
	plaquette d'accueil militaire 1/4 page	SIP		juin
TRIM.3				
TRIM.4				
SITE INTERNET				
TRIM.1	hebergement du site internet sur 2014	Efil	multidestination	sur l'année 2011
TRIM.2	MAINTENANCE INTERNET 1ER TRIMESTRE	Efil	multidestination	
TRIM.3	refonte du site internet	OTIDEA	multidestination	
TRIM.4				
AUTRES OPÉRATIONS				
Réunion agences et TO				
TRIM.1	* TVB Partenariat 2013/2014	Association Tours Volley Ball	notoriété	année 2013 2014
	* TVB Partenariat 2013/2014	Association Tours Volley Ball	notoriété	
	TVB Opération distribution de flvers	sarl VA BENE	notoriété	juin
TRIM.2	voyages de presse OPO TUF 5 journalistes visite Touraine	FR / ADT	notoriété	
	Foire de Tours 10 bd AR soit 5 dotations pour 2 personnes	Tours Evènement	notoriété	
	FOIRE DE TOURS Stand	Tours Evènement	notoriété	du 2 au 10 mai 2014
TRIM.3				
TRIM.4				
Salons				
TRIM.1				
TRIM.2				
TRIM.3				
TRIM.4	salon rencontres aeronautiques de la région centre	aerocentre au Vinci	présentation APT	14 et 15 nov14
Partenariat (dont Street Marketing)				
TRIM.1	partenariat TFC	SPORT ET CO	APT TOURS	Octobre
	Association L'Arche de Tours Nord	L'Arche de Tours Nord		
TRIM.2				
TRIM.3				
TRIM.4	Partenariat TFC SAISON 2014 2015	MTC		saison septembre - juin15

ACTIONS DE COMMUNICATION 2014		
MOIS	SUPPORT	PERIODE D'ACTION
JANVIER	1 page dans TMV special Marrakech campagne CBS outdoor vols réguliers et vacances 8m2 et 12 m2 1 bandeau dans le bulletin municipal de Monnaie 1 page dans le journal de la Tribune special Corse	22/01/2014 hebdomadaire du 27/01 au 24/02/14 mensuel le 30/01/2014
FEVRIER	1 page TMV spécial Corse promotion Figari et Ajaccio 1 bandeau pub Ryanair spécial Porto bandeau dans magazine ADT Ici Mag 1 page dans le magazine Tours Madame vols saison 2014 1 page dans le Petit Zappeur Spécial Corse 1 page dans le magazine Télé Star dep 18 26 37 36 41 45	5/02/2014 hebdomadaire 18/02/2014 hebdomadaire saisonnier 2014 mensuel 1 au 14 février 2014 22/02/2014 hebdomadaire
MARS	1 page Tribune Tours Spécial Sport vols généraux 1 page répartie en 1/2 spécial Corse et 1/2 vols généraux 1 bandeau dans le TMV spécial Madère et Malte Top of Travel 1 bandeau dans le TMV spécial Corse 1 encart dans l'Eco 37 sur special Corse 1 page dans la magazine Tours madame distribution du guide horaires	mensuel n° spécial 20/03/01 hebdomadaire 12/03/2014 hebdomadaire 26/03/14 hebdomadaire 20/03/14 hebdomadaire mensuel saison de mars à octobre 2014
AVRIL	1 bandeau dans le TMV spécial Dublin vols Ryanair 1 encart dans l'Eco 37 sur special Corse 1 page Tours Madame spécial Top of Travel Madère et Malte insertion dans la brochure Touraine Hôtel Saison Eté	16 avril 2014 mensuel 15/04/14 hebdomadaire mensuel d'avril à décembre 14
MAI	participation foire de Tours 1 encart dans l'Eco 37 vols généraux 2014 1 page Tours Madame spécial Corse	du 2 au 10 mai 14 20/05/14 hebdomadaire mensuel
JUIN	1 encart dans l'Eco 37 des vols généraux 1 encart sur la plaquette d'accueil militaire 1 page Tours Madame sur vols généraux	17/06 mensuel annuel mensuel
JUILLET		
AOÛT		
SEPTEMBRE	partenariat TFC saison 2014 - 2015	
OCTOBRE		
NOVEMBRE	participation au salon rencontres aéronautiques des 14 et 15 novembre	2 jours
DECEMBRE	insertion bulletin municipal de Monnaie "l'Echo de Monnaie" sous forme de bandeau insertion bulletin municipal de Parçay Meslay sous forme de bandeau de notoriété 1 page dans le magazine Tours Madame	bulletin municipal annuel 2015 bulletin trimestriel mensuel

## ⇒ MARKETING

Durant l'année et dans la continuité des années précédentes, une attention particulière a été apportée à organiser de nombreuses rencontres avec les opérateurs aériens et à entretenir des relations régulières avec les agences de voyages locales ainsi que les Tour-opérateurs.

## ▪ Participations à des salons aéroportuaires et tourisms

– participation au salon **EBACE** à Genève pour le développement de l'aviation d'affaires (du 20 au 22 mai 2014).

– participation au salon **FRENCH CONNECT** à Marrakech pour le développement des lignes commerciales (du 4 au 6 juin 2014).

– participation au salon **ROUTES Europe** à Marseille pour le développement des lignes aériennes (du 6 au 8 avril 2014).

– participation au salon **TOP RESA** à Paris pour rencontrer les acteurs des vols vacances (du 26 au 29 septembre 2014).

Toutes ces démarches nous permettent d'entretenir un relationnel de proximité avec les dirigeants concernés.

COMPAGNIES AERIENNES VISITES	TOUR OPERATEURS VISITES
RYANAIR 	TOP OF TRAVEL 
FLYBE 	THALASSO N°1 
EASY JET 	HELIADES 
WIZZ 	CORSICATOURS 
JET2.COM 	VOLOTEA 
GERMAN WINGS 	

### 3/ ACTIVITES DOMANIALES

#### Liste des Autorisations d'occupation temporaire (A.O.T) Conventions et Assurances (réactualisation au 31 décembre 2014)

⇒ Sociétés occupant un bureau au 1<sup>er</sup> étage de l'aérogare :

DOMAINE	LOCATAIRES	Superficie occupée
Location de bureau	CLICK ON	108 m2
Location de 2 bureaux	Disponibles	70 m2 et 87 m2
Location de bureau	ESKAPE	381 m2
Location de bureau	JURANVILLE	46 m2
Location de bureau	Police de l'Air et des Frontières	43 m2
Mise à disposition de bureau	S.M.A.D.A.I.T	43 m2

⇒ Occupation de hangar ou terrain nu :

DOMAINE	LOCATAIRES	Type d'appareil hebergé ou superficie occupée
Hangar	H2I	1 EC120 Immat : FGNBH
Hangar	A.A.T.V.L.	1 PA28 immat : D-ERHN
Hangar	Mr BAR	1 AC114 immat :F-GTMR
Hangar	TAT SA	1 CJ2 immat : E-IECR
Hangar	Mr VEZARD	1 DR400 immat :FGOPV
Hangar et terrain nu	VAL DE LOIRE AVIATION	360 m2 d'occupation
Hangar et terrain nu	TOURS AERO CLUB	240 m2 d'occupation
Hangar	TECHNOCOPTER	800 m2 d'occupation
Hangar	SC LE MOULIN	100 m2 d'occupation
Hangar	RENT BONANZA	1 BE36 immat : N24136
Hangar	APITOUR	1 TB10 immat : FGNHS

⇒ AOT Commercial :

DOMAINE	LOCATAIRE	COMMENTAIRE
Distributeur de boissons	AMBIANCE VENDING	Mise à disposition de 3 machines à boisson et fontaines à eau
Ecran télévisé	IMAGE IMAGE	Mise à disposition d'un écran de télévision à but touristique
Restauration	LE VOL AU VENT	Depuis le 1 <sup>er</sup> mai 2014

Différents partenaires locaux sont présents dans l'enceinte de l'aérogare grâce à la société JC Decaux Airport qui assure la gestion de la régie publicitaire.

La redevance sur le chiffre d'affaires représente pour l'année 2014 une valeur de 19 374.65 €.

JCDECAUX FRANCE  
17 RUE SOYER  
92200 NEUILLY SUR SEINE

NEUILLY LE 28/04/2015

DECOMPTE DE LA REDEVANCE DUE AUX AEROPORTS

Concedant		ZF	TOURS									
Débit : Annuel 2014												
Type Contrat	Espace/Tech	No Pièce	Réf. client	Nom du client	Contrat	Devise	Base redevance	Taux	Redevance	Debut	Fin	
Affichage	Espace	1407AF114F	9027605	BANQUE ESPIRITO SANTO ET DE LA VENE	2014Z33	EUR	1 989,00	50	994,50	28/07/2014	28/07/2014	
Affichage	Espace	1402AF097F	9028510	LOGIS DE TOURAINE	2014Z16	EUR	3 366,07	50	1 683,04	28/02/2014	31/12/2014	
Affichage	Espace	1405AF061F	9024224	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	2014Z30	EUR	1 253,67	50	626,84	07/02/2014	06/05/2014	
Affichage	Espace	1405AF062F	9024224	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	2014Z30	EUR	1 253,67	50	626,84	07/02/2014	06/05/2014	
Affichage	Espace	1406AF105F	9017448	SYNDICAT VIGNERONS	2014Z33	EUR	2 831,53	50	1 465,77	01/06/2014	31/12/2014	
Affichage	Espace	1411AF008F	9024224	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	2014Z30	EUR	1 253,67	50	626,84	07/08/2014	06/11/2014	
Affichage	Espace	2013020183	8021738	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	2014Z30	EUR	749,48	50	374,74	07/11/2014	31/12/2014	
Affichage	Espace	2013050038	8022016	S.C.I. DU CHATEAU DE CHEVERNY	D70233	EUR	506,80	50	253,40	01/01/2014	06/02/2014	
Affichage	Espace	2013060020	8031721	SYNDICAT DES VIGNERONS	D70210	EUR	2 068,20	50	1 034,10	01/01/2014	31/05/2014	
Affichage	Espace	2013067004	8021738	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	D70233	EUR	506,80	50	253,40	01/01/2014	15/05/2014	
Affichage	Espace	2013090115	8022016	S.C.I. DU CHATEAU DE CHEVERNY	D070237	EUR	1 790,14	50	895,07	01/01/2014	15/05/2014	
Affichage	Espace	2013097054	8022016	S.C.I. DU CHATEAU DE CHEVERNY	D70237	EUR	1 790,14	50	895,07	01/01/2014	15/05/2014	
Affichage	Espace	2013100221	8031721	SYNDICAT DES VIGNERONS	D070210	EUR	2 068,20	50	1 034,10	01/01/2014	31/05/2014	
Affichage	Espace	2013100331	8031278	DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD	D070244	EUR	4 882,19	50	2 441,09	01/01/2014	24/10/2014	
Affichage	Espace	2013107107	8031721	SYNDICAT DES VIGNERONS	D70210	EUR	2 068,20	50	1 034,10	01/01/2014	31/05/2014	
Affichage	Espace	2013110111	8021738	BEST WESTERN - CENTRAL HOTEL	D070233	EUR	506,80	50	253,40	01/01/2014	06/02/2014	
Evénementiel	Espace	1406AF035F	9029411	FRANCE BUSINESS SCHOOL	2014Z26	EUR	2 231,24	50	1 115,62	12/05/2014	31/12/2014	
Evénementiel	Espace	1406AF077F	9008292	GIE DU DOMAINE DE CHEVERNY	2014Z27	EUR	3 276,90	50	1 638,45	16/05/2014	31/12/2014	
Evénementiel	Espace	1406AF064F	9025541	ASSOCIATION TOURAINE HOTELS	2014Z30	EUR	2 849,41	50	1 424,71	07/06/2014	31/12/2014	
Evénementiel	Espace	1410AF121F	9007790	DOMAINE NATIONAL DE CHAMBORD	2014Z42	EUR	1 196,05	50	598,03	25/10/2014	31/12/2014	
Evénementiel	Espace	1411AF145F	9009025	EUROCOMMERCIAL PROPERTIES FRANCE SA	2014Z30	EUR	438,40	50	219,20	30/11/2014	31/12/2014	
Evénementiel	Espace	2013060052	8031949	ASSOCIATION TOURAINE HOTELS -	E70240	EUR	2 150,76	50	1 075,38	01/01/2014	06/06/2014	
Evénementiel	Espace	2013060178	8031949	ASSOCIATION TOURAINE HOTELS -	E70240	EUR	2 150,76	50	1 075,38	01/01/2014	06/06/2014	
Evénementiel	Espace	2013067027	8031949	ASSOCIATION TOURAINE HOTELS -	E70240	EUR	2 150,76	50	1 075,38	01/01/2014	06/06/2014	
Evénementiel	Espace	2013110214	8030304	EUROCOMMERCIAL PROPERTIES FRAN	E070241	EUR	4 562,06	50	2 281,03	01/01/2014	29/11/2014	
							38 748,24		19 374,65			

⇒ AOT Loueurs de véhicules :

L'enseigne de 4 loueurs de véhicules sont représentés sur la plateforme :



En début d'année, la société Enterprise « rent-a-car » a repris l'entité connu sous le nom de National Citer.

#### Ci-dessous le Chiffre d'affaires des loueurs sur l'année 2014

	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14	juil-14	août-14	sept-14	oct-14	nov-14	déc-14	CA Annuel	REDEVANCE 5% CA
AVIS	1 613	668	904	2 010	2 472	1 979	7 393	5 712	3 695	2 659	569	1 590	31 264	1563,20
CITER	2 256	1 522	2 548	3 271	7 243	10 486	20 208	30 249	9 306	5 914	3 448	2 771	99 222	4961,11
EUROP CAR	914	489	877	2 072	2 032	1 609	5 441	8 359	3 098	1 107	584	37	26 619	1330,95
HERTZ	1 842	2 627	1 595	9 523	11 701	14 363	28 067	25 831	22 530	9 891	3 029	1 678	132 677	6633,85
<b>TOTAL</b>	<b>6 625</b>	<b>5 306</b>	<b>5 924</b>	<b>16 876</b>	<b>23 448</b>	<b>28 437</b>	<b>61 109</b>	<b>70 151</b>	<b>38 629</b>	<b>19 571</b>	<b>7 630</b>	<b>6 076</b>	<b>289 782</b>	<b>14489,11</b>

#### ⇒ Bâtiment – Hangar

Comme précédemment indiqué dans le rapport 2013, la SETA a repris à sa charge la gestion et l'entretien des bâtiments implantés sur le site de l'Aéroport de Tours Val de Loire, selon la Délégation de Service Public soit :

- 4 hangars
- L'Aérogare
- Le 1<sup>er</sup> étage de l'Aérogare.

Le programme de rénovation des hangars inscrit au programme d'investissement de la délégation de service public a débuté courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2014. L'ensemble des hangars de la plateforme en seront impactés.

Voici en détail, ci-dessous, les travaux qui seront effectués par hangar et évalués par les entreprises consultées :

	Technocoptère	Aéroclub	Val de Loire Aviation	TAT
<b>Entreprise BERGERET</b>	Révision de la faitière double et remplacement des parties dégradées, mise en place des gouttières PVC et départ des eaux pluviales, descente eaux pluviales en PVC			/
<b>Entreprise MARTIN</b>	Coupe et décroustage de l'enrobé ou du dallage béton + évacuation des déchets, mise en place du réseau de récupération des eaux pluviales, terrassement fourniture et mise en place d'un lit de sable tout venant ou similaire, remblais avec les terres du site, percement regards et raccordement, mise en place des regards et d'accodraîns, réalisations de puisards.			/
<b>Entreprise DMS</b>	Echange d'appareils d'éclairage intérieur et extérieur, fourniture et pose d'un coffret de protection (interrupteur de coupure générale, compteur d'énergie, différentiel, protection éclairage, protection prises)	Echange de luminaires extérieurs par des projecteurs, fourniture et pose d'un coffret de protection	Echange d'appareils d'éclairage intérieur comprenant : disjoncteur différentiel, protection éclairage, disjoncteur général prises, protection prises, protection triphasé...	/
<b>Entreprise AMP</b>	Remplacement des anciennes portes coulissantes du hangar par de nouvelles (bardage + portes). Contrôle des roulements et des galets ; changement pour les plus	Remise en service des portes inutilisées, déblayage de la terre accumulée sur les rails Décapage, rechargement soudure, reprise des fixations,	Changement des galets guide rails bas, dégraissage/regraissage et changement des galets hauts défectueux, Redressage rails hauts et bas, réglage des portes et des serrures.	Changement des parties du bardage qui étaient tordues. Mise à niveau du rail bas Contrôle et graissage des galets bas + changement des boulons. Contrôle et

	détériorés.	renforcement des rails bas Changement des bas de portes, dégraissage, contrôle des bagues et graissage des galets bas. Nettoyage, décapage, graissage des rails et galets hauts.		réglage des rails hauts
--	-------------	---	--	-------------------------

Ci-dessous les photos des différentes rénovations des hangars :

Hangar Technocoptère :



Hangar aéroclub :



Hangar Val de Loire Aviation :



Hangar TAT :



Ci-dessous les coûts engendrés par ces travaux :

	HT	TTC
<b>Bergeret</b>	18109,74	21731,69
<b>Martin</b>	23096,44	27715,72
<b>DMS</b>	8441,05	10129,26
<b>AMP</b>	85563,75	102676,5
<b>TOTAL</b>	<b>135210,98</b>	<b>162253,17</b>

#### 4 / AUTRES EVENEMENTS IMPORTANTS EN 2014

##### ■ PARTICIPATION DE L'AÉROPORT A LA FOIRE DE TOURS :

Du 2 au 10 mai, l'Aéroport de Tours a eu le privilège de participer à un événement incontournable de l'agglomération tourangelle en étant acteur à la foire de Tours. Celle-ci accueille chaque année près de 400 000 visiteurs. En effet, l'invité mise à l'honneur sur cette année étant le Portugal, nous avons eu l'opportunité de mettre en avant la liaison qui s'effectue entre Tours et Porto. Cette participation active a permis de faire gagner sous forme de jeu concours des dotations Aller-Retour pour deux personnes sur Porto.



L'occasion de mettre en valeur les atouts de cet outil indispensable qu'est l'aéroport de Tours, et de diffuser sur tout le programme de vols d'une façon générale. Cette opération a connu un vif succès.



■ PARTICIPATION DE L'AÉROPORT AUX RENCONTRES AÉRONAUTIQUES :



Durant deux jours, les 14 et 15 novembre dernier, l'Aéroport de Tours a également été présent au centre des congrès du Vinci dans le cadre d'un salon réunissant les différents corps de métiers liés à l'aéronautique. L'occasion nous a été donnée de faire à la fois la promotion commerciale de nos offres de départs, mais également la possibilité au grand public de faire connaître au travers de fiches métier, les différentes opportunités d'emploi que propose le milieu aéroportuaire. Ces rencontres ont été riches en contact diverses.

Extrait et reportage du magazine du FMAT



Près de 200 000 PASSAGERS À L'ANNÉE

l'aéroport de Tours-Mérignac offre des vols directs pour Londres (Gatwick), Paris, Dublin, Marseille et Amsterdam. Deux destinations supplémentaires vont désormais rejoindre la saison estivale : Figueras et Ajaccio. L'aéroport qui s'est développé à partir de la fin des années cinquante avec la création de l'Agence de Transport aéroportuaire est devenu plus une plaque de rotation. Au lieu de mille passagers par semaine, il en compte maintenant plus de cinquante par semaine. L'aéroport de Tours-Mérignac est devenu un véritable hub régional, quand à cela, on ne peut pas le dire seulement. Depuis 2012, de nombreux travaux de rénovation et de modernisation ont été entrepris dans l'aéroport.







NOUS VEILLONS incarne les valeurs et convictions clés de SNC-Lavalin. C'est la pierre angulaire de toutes les initiatives de la Société. La santé-sécurité, le personnel, les collectivités, l'environnement et la qualité : toutes ces valeurs sous-tendent les décisions que nous prenons chaque jour. Surtout, elles nous aident à mieux servir nos clients et influent donc sur la façon dont nos partenaires externes nous perçoivent. NOUS VEILLONS fait partie intégrante de notre travail au quotidien. C'est à la fois une responsabilité et une source de satisfaction et de fierté, qui fournit l'échelle de valeurs à l'ensemble de nos gestes.

### Lettre d'engagements de la Direction

Pour pérenniser nos activités nous nous engageons à respecter nos clients et parties prenantes, à répondre à leurs attentes et à remplir nos obligations pour chacune des délégations de service public et des missions qui nous sont confiées.

Pour répondre à nos engagements, nous déployons progressivement un système de management intégré qualité, sécurité et environnement au siège SNC Lavalin O&M Europe et sur chacun de nos sites d'exploitation.

Certifiés ISO 9001 et 14001 pour les services du siège O&M Europe, nous décidons de développer une certification ISO 14001 multi-sites à partir de 2014.

Nous veillons à la santé et la sécurité de notre personnel et nous nous engageons à former et à sensibiliser nos équipes et à réduire les risques d'incident. Nous nous conformons au système mondial de gestion de la santé et de la sécurité basé sur les principes de la norme OHSAS 18001.

Nos principaux axes stratégiques sont les suivants :

- RENFORCER LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS ET DE NOS PARTIES PRENANTES
- DEPLOYER UNE DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE
- MAITRISER ET REDUIRE LES RISQUES
- ETRE CONFORME A LA REGLEMENTATION ET AUX PROCEDURES INTERNES

Nos objectifs sont :

#### QUALITE

- Elaborer des offres conformes aux cahiers des charges
- Créer et développer des produits et activités commerciales
- Développer et maintenir des installations et infrastructures conformément à nos engagements
- Mesurer la satisfaction de nos clients (internes et externes)

SECURITE (se conformer à la [politique](#) et aux [objectifs](#) Santé-Sécurité SNC-Lavalin)

- Préserver la santé et la sécurité de notre personnel (Objectif : zéro accident) ainsi que la sécurité des utilisateurs des sites qui nous sont confiés
- Prévenir les blessures et améliorer continuellement notre bilan santé-sécurité
- Former et sensibiliser notre personnel à la démarche Santé Sécurité de SNC-Lavalin

#### ENVIRONNEMENT

- Réduire nos impacts environnementaux (maîtrise des consommations énergétiques, valorisation des déchets)
- Prévenir les pollutions
- Accompagner nos partenaires dans leur démarche environnementale
- Réaliser notre bilan carbone

Youssef SABEH

Décembre 2014

Vice-Président Principal Opération et Maintenance Europe



Voici ci-dessous, en résumé, les différentes actions qui ont été menées (et qui seront améliorées au fil des années) durant l'année 2014 pour répondre aux exigences de la norme :

- Le bilan carbone
- L'analyse environnementale
- L'analyse réglementaire
- Le suivi et la maîtrise/baisse de nos consommations (électricité, eau, papier, gasoil)
- La gestion de nos déchets dangereux (du stockage jusqu'à leur destruction)
- La gestion de nos déchets non dangereux (du stockage jusqu'à leur destruction)
- La gestion de nos produits chimiques (maintenance)

- La gestion des situations d'urgence et de crise (déversement accidentel, incendie...)
- La communication et l'information du personnel et des sous-traitants
- La formation

Un audit blanc a été réalisé le 09/07/2014. Voici ci-dessous les résultats constatés et la conclusion de l'audit :

Résultats :

- o 4 écarts
- o 7 points sensibles
- o 9 pistes de progrès
- o 3 points forts

Conclusion :

« Bien que certains éléments du Système de Management Environnemental soient encore en cours de mise en place ou de finalisation, le maintien de la dynamique instaurée depuis le début de la démarche et de l'implication du personnel doivent permettre, avec les ajustements nécessaires, de finaliser le SME pour sa présentation à la certification en début d'année 2015. »

La revue de direction a été réalisée en fin d'année le 18/12/2014 afin de retracer l'avancement de la démarche et pour se préparer à l'audit de certification multi-sites prévu en janvier 2015.

Cet audit de certification concerne 3 sites (siège, Tarbes et Tours) afin d'avoir un système de management environnemental homogène.



## RESSOURCES HUMAINES

En début d'année 2014, la SETA a recruté Pierre MARIN en qualité de « chargé de mission environnemental » dans le cadre de la mise en place de la certification Iso 14001. Sa mission menée dans un premier temps en contrat cdd, s'est vue poursuivre avec le suivi de la démarche ainsi que la mise en application des différentes procédures liées à la « santé sécurité ».

A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, un recrutement concernant le poste de « chef d'escale » a été engagé pour palier au départ à la retraite au 31 décembre 2014 de Chantal Rian, Chef d'escale.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, le poste a été ouvert et proposé en interne via les Ressources Humaines SNC Lavalin aéroport. Trois postulants se sont positionnés sur le poste et ont passé des entretiens.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, un recrutement en externe a été annoncé via le site de l'Union des Aéroports français. Deux candidats se sont présentés et ont passé différentes étapes d'entretien.

Un temps de réflexion a été observé pour une prise de fonction sur le début de l'année 2015.

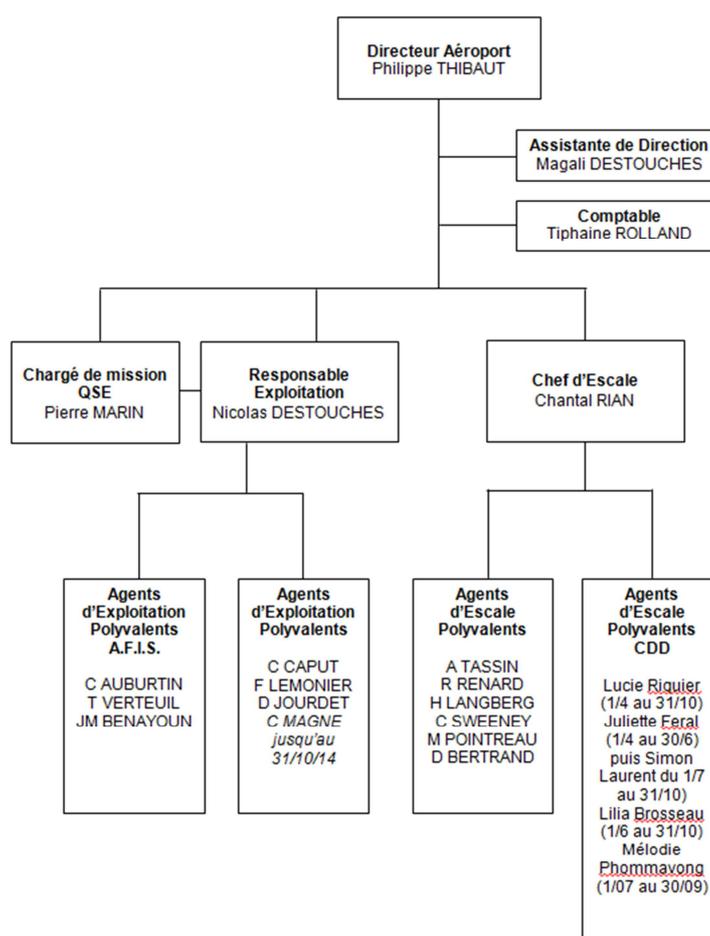
Au 31 octobre dernier monsieur Cédric Magne, agent d'exploitation a démissionné pour suivre son conjoint dans une autre région. Il n'a pas été remplacé car le programme hiver ne nécessitait pas de renfort au niveau de l'équipe piste.

Comme chaque année, en période estivale, un besoin en personnel est nécessaire pour renforcer le service commercial au vue de l'activité croissante. Pour pallier à cette hausse d'activité, la SETA a recruté 4 contrats à durée déterminée (mi-temps) au service commercial s'étalant de fin mars à fin octobre.

Le personnel de la SETA se compose comme suit :

- 1 directeur
- 1 responsable Exploitation (cdi – cadre)
- 1 chef d’escale (cdi – cadre)
- 1 assistante de direction (cdi – agent de maitrise)
- 1 comptable (cdi – agent de maitrise)
- 3 agents d’exploitation AFIS (cdi – agents de maitrise)
- 4 agents d’exploitation polyvalents (cdi – employés) puis 3 au 1 novembre 2014
- 5 agents d’escale polyvalents (cdi TP – employés)
- 1 agent d’escale polyvalent (cdi TP2 – employé)
- 4 agents de passage sur période estivale (cdi TP2 – employé)

L’organigramme de l’année 2014 est le suivant :



**Plan de formation réalisé sur l'année 2014**  
**Service Piste et Escale**

<u>Type de la formation</u>	<u>Organisme</u>	<u>Période</u>	<u>Personne(s) concerné(s)</u>
Recyclage Agents de trafic	Camas Formation	09 et 10 janvier	D. BERTRAND H. LANGBERG M. POINTREAU R. RENARD C. RIAN A. TASSIN
Formation Litige Bagages Ryanair	Ryanair	2 sessions : du 10 au 14/02 du 10 au 14/03	A. TASSIN M. POINTREAU
Word	Formatic Center	17 et 18 février 10 et 11 février	M. POINTREAU T. VERTEUIL M. DESTOUCHES
Excel	Formatic Center	19 février	M. DESTOUCHES
PHMR Assistance personnes handicapées à	Camas formation	27 février	D. BERTRAND H. LANGBERG M. POINTREAU R. RENARD C. RIAN A. TASSIN C. SWEENEY
<u>11.2.3.8</u> Sûreté aéroportuaire Verification Bag/pax	Camas formation	2 sessions : - 27 février - 13 mars	D. BERTRAND H. LANGBERG M. POINTREAU R. RENARD C. RIAN A. TASSIN C. SWEENEY C. MAGNE JM. BENAYOUN C.AUBURTIN F. LEMONIER D. JOURDET
E learning DGR12 Sûreté Inspection filtrage Pax	Camas formation	28 avril	J. FERAL (cdd) L. BROSSEAU (cdd)
Avitailleur - FMA	Centre APTH	Du 20 au 23 mai	C.AUBURTIN JM. BENAYOUN C.CAPUT
Auditeur interne QSE	CEGOS	Du 24 au 26 juin	P. MARIN
Sécurité « Prendre du recul	Interne SNC Lavalin	5 et 6 novembre	Tout le Personnel

### Point sur Wikiwan Café :

En début d'année 2014, la réflexion sur la reprise par un indépendant de l'entité de restauration a été engagée et s'est concrétisée au 1<sup>er</sup> mai 2014.

Monsieur François Chevalier, traiteur dans notre région, a pris possession des lieux et rebaptisé le restaurant de l'aéroport « le Vol au Vent ».

Un membre du personnel du Wikiwan Café, mademoiselle Eloïse LAUDAT a été transférée dans la nouvelle structure.

Le chef de cuisine en poste sous l'entité Wikiwan Café n'a pas souhaité intégrer la nouvelle structure. Un accord avec la SETA a été trouvé pour pallier à son départ.

### **Accidents de travail significatifs survenus au cours de l'exercice**

Aucun accident du Travail n'a été enregistré durant l'année 2014 pour la SETA

### **Observations formulées par l'Inspection du Travail, notamment pour ce qui concerne la sécurité des ouvrages, installation et équipements.**

Aucune observation n'a été formulée.

<b>EXECUTION DU SERVICE</b>
-----------------------------

## 111- Compte rendu d'Exploitation

### 1/ Sûreté / Sécurité / Sous-traitant :

#### ⇒ Sûreté

#### Faits marquants du Service :

L'évènement marquant pour le service Sûreté pour cette année a été l'audit sûreté réalisé du 19 au 25 mars 2014. Pour rappel, le sous-traitant de la sûreté de la SETA est la société ICTS. Voici ci-dessous la synthèse des constatations :

**68 points de contrôles portant sur 9 domaines réglementaires** ont été évalués dans le cadre de la présente mission d'audit :

- **1 point a été évalué en non-conformité majeure (N4)** : il concerne la protection physique des installations ;
- **15 points sont évalués en non-conformité (N3)** ;
- **11 points sont évalués en conformité avec améliorations souhaitables (N2)** ;
- **31 points sont évalués en conformité totale (N1)** ;
- **9 points sont sans objet (S/O)** car ils ne sont pas applicables localement : il s'agit des exigences relatives à l'utilisation de scellés au titre de la protection des aéronefs, aux vols en transit, à la sécurisation des bagages de soute hors aéroport, au traitement du courrier et des matériels des transporteurs aériens, aux approvisionnements de bord, à la désignation de fournisseurs connus et aux équipes cynotechniques.
- **1 point n'a pu être confirmés (N/C)** au cours de l'audit dans l'attente des dispositions nationales (arrêté) applicables il s'agit du point relatif au traitement de la valise diplomatique.

Dès réception du rapport, un planning et un plan d'actions ont été mis en place afin lever les non-conformités :

Date	Planning suivi des actions sûreté suite à l'audit
29/05/2014	Réunion, suite au rapport d'audit, avec le coordinateur sûreté ICTS
30/06/2014	Envoi par mail, au directeur qualité / sûreté ICTS, des écarts et des préconisations les concernant
17/07/2014	Première réunion avec le directeur qualité / sûreté ICTS (discussion autour des différents écarts et des actions associées à mettre en place => plan d'actions ICTS)
13/08/2014	Point d'avancement des différentes actions avec le coordinateur sûreté ICTS du site
18 et 19/08/2014	Visite DGAC => point d'avancement SETA et ICTS
10/09/2014	Validation avec ICTS des actions mises en place et des actions à mettre en place pour répondre à tous les écarts et pistes d'amélioration de l'audit
25/09/2014	Envoi à la DGAC des réponses aux écarts et pistes d'amélioration de l'audit (plan d'actions et fiche de suivi des non conformités)

Extrait du plan d'actions :

Plan d'actions sûreté								
Sous catégories	Niveau	Remarque	Actions	Acteurs	Réponse prévue pour le	Délai de réalisation de l'action	Fait le	Commentaires
1.B.1.	N4	Il conviendrait de procéder soit au remplacement des bas-volets sur les secteurs concernés, soit à leur retrait.	Retrait des bas-volets + photos	SETA	25/04/2014	23-mai-14	Action annulée le 18/08/2014 suite à la visite de la DGAC	
		Il convient que la mise en place du cadenas soit systématique sur cet accès lors de l'activation de la PCZAR ou que cet accès soit condamné.	Enlever les pattes présentes sur la porte + expliquer la mise en place du boîtier avec code (rapport ADEC) + photos	SETA			16/09/2014	Fixations sur la porte ont été enlevées Le fonctionnement du boîtier est expliqué dans la procédure ICTS "stérilisation salle d'embarquement"
1.B.2.	N2	Il conviendrait de mettre à jour l'arrêté préfectoral relatif aux rondes et patrouilles eu égard aux dispositions réglementaires issues de l'arrêté interministériel du 11 septembre 2013.	Mettre à jour l'AP	SETA + M. AUPICQ	25/09/2014	13-août-14		
		Il conviendrait d'améliorer les modalités de traçabilité des rondes réalisées par le prestataire de sûreté au moyen d'un formulaire dédié mentionnant également le nombre de TCA et de LP contrôlés.	Enregistrement ronde à créer en ajoutant nbr de TCA et LP contrôlés	SETA + ICTS			16/09/2014	
4.A.2.	N3	Il convient que chaque palpation réalisée par les agents de sûreté soit mise en oeuvre conformément à l'appendice 4-A de la décision C(2010)774.	Rappel à ICTS	SETA + ICTS	25/09/2014	28-août-14	18/08/2014	
		Il convient que le taux d'alarme (QUOTA) du portique de détection des masses métalliques soit réglé à 15% afin d'avoir l'assurance raisonnable que le taux réglementaire de 10% minimum au deuxième passage sous le portique est atteint.	Intervention CEIA pour mettre le portique à 15%	SETA + CEIA			28/08/2014	

A la fin de l'année 2014 :

- Le point évalué en non-conformité majeure (N4) a été levé,
- 12 sur 15 des points évalués en non-conformité (N3) ont été levés,
- Les 11 points évalués en conformité avec des améliorations souhaitables (N2) ont été levés.

## ⇒ Sécurité

Le domaine santé-sécurité est un domaine dont le groupe SNC-LAVALIN se soucie particulièrement. Certains outils ont été mis en place afin de prévenir des dangers qui pourraient être présents sur la plateforme.

SNC Lavalin s'engageant dans une démarche « Santé-Sécurité- Ethique », différentes sensibilisations ont été dispensés auprès du Personnel Aéroport par le biais de modules informatiques. Ces sensibilisations seront renouvelées chaque année.

Formation du personnel aux « dangers immédiats » le 17/06/2014. Le formulaire « danger immédiat » consiste à remonter et tracer un danger avant qu'un accident ne survienne. Une action corrective est mise en place immédiatement afin de supprimer le danger. Si la suppression n'est pas possible, une signalisation adaptée est affichée.

### - Dangers Immédiats

DI identifiés	28 (objectif annuel 12)	/
DI clôturés	13	46,4 %
DI améliorés	6	21,4 %
DI à traiter	9	32,2 %

### - Participation au challenge sécurité

Création d'une affiche sécurité (groupe de travail de 3 personnes).

- Formation interne à l'ensemble du personnel (Incendie dans un ERP => fonctionnement du déclencheur manuel et du SSI + bonnes conduites à tenir et organisation en cas de déclenchement de l'alarme sonore (guide-file et serre-file)).

### - Test de situations d'urgence

2 tests d'évacuation ont été réalisés (personnels, locataires et passagers).

- Plan de Prévention annuel pour les sous-traitants travaillant + de 400h/an sur le site et plan de prévention ponctuel pour les autres interventions + permis de feu si besoin.

- Document unique

Le document unique a été mis à jour en août. Celui-ci est consultable en annexe 8.

- E.P.I.

3 commandes d'E.P.I. ont été réparties sur l'année (rubalise, lampe torche ATEX, panneau point de rassemblement, gants, bouchons d'oreilles, gilet ATEX et H.V., parkas...).

- Commission de sécurité

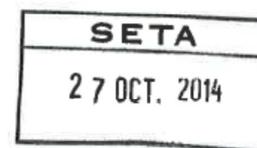
La commission de sécurité a eu lieu le 10 décembre => Avis favorable.  
Ce document est consultable en annexe 9.

- Visite de l'ASN : radioprotection

Visite de l'ASN pour le contrôle des 3 générateurs de rayons-X => aucun écart relevé.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



DIVISION D'ORLÉANS

CODEP-OLS-2014-048260

L:\Classement sites\Hors INB 37 (Indre-et-Loire)\01 - Industrie, recherche\AUTORISATIONS\T370462 Aeroport de Tours\Inspection\2014\INSNP-OLS-2014-1420, 2014-10-02, lettre de suite.doc

Affaire suivie par : Damien ALIGON / cc

Téléphone : 02.36.17.63.71

E-mail : [damien.aligon@asn.fr](mailto:damien.aligon@asn.fr)

Fax : 02.38.66.95.45

Orléans, le 21 octobre 2014

→ Nicos  
→ Pierre

SETA Aéroport TOURS Val de Loire  
40 rue de l'aéroport  
37100 TOURS

A l'attention de M. Nicolas DESTOUCHES

**OBJET :** Inspection n° INSNP-OLS-2014-1420 du 2 octobre 2014  
« Radioprotection des travailleurs »

**Réf. :** 1 - Code de la santé publique, notamment ses articles L.1333-17 et R.1333-1 et suivants  
2 - Code du travail, notamment ses articles R.4451-1 et suivants  
3 - Code de l'environnement, notamment son article L.592-21 et suivants

Monsieur,

Dans le cadre de la surveillance des activités nucléaires prévue à l'article L.592-21 du code de l'environnement et à l'article L.1333-17 du code de la santé publique, une inspection courante a eu lieu le 2 octobre 2014 dans les locaux de votre établissement sur le thème « la radioprotection des travailleurs ».

Faisant suite aux constatations établies à cette occasion par les inspecteurs, je vous communique, ci-dessous, la synthèse de l'inspection ainsi que les principales demandes et observations qui en résultent.

### Synthèse de l'inspection

L'inspection avait pour objectif de vérifier les dispositions en place en matière de radioprotection des travailleurs et du public dans le cadre de la détention de deux générateurs de rayons X à des fins de contrôle de bagages. Les inspecteurs ont ainsi rencontré les représentants de votre entreprise en tant que détentrices, ainsi que ceux de votre prestataire, utilisateur de ces équipements, afin de vérifier la coordination des mesures de radioprotection.

L'inspection a permis de constater que les moyens humains, matériels et organisationnels mis en place en matière de radioprotection, sont très satisfaisants. Les inspecteurs ont souligné la formalisation de la répartition des responsabilités entre l'entreprise détentrices et l'entreprise utilisatrice. Le personnel utilisateur bénéficie d'une formation régulière et adaptée, les contrôles de radioprotection sont réalisés de manière exhaustive et selon la périodicité réglementaire, avec un suivi rigoureux des non conformités. Enfin, les inspecteurs ont noté l'intention de l'établissement de renforcer les protections existantes des appareils afin de diminuer l'exposition au poste de travail.

[www.asn.fr](http://www.asn.fr)

6, rue Charles de Coulomb • 45077 Orléans cedex 2  
Téléphone 02 36 17 43 90 • Fax 02 38 66 95 45

Il conviendra toutefois de compléter la lettre de désignation de la PCR afin d'y indiquer notamment ses missions et celles qu'elle supervise, et d'estimer le temps nécessaire à leur accomplissement.

Les demandes d'informations complémentaires et les observations établies à l'issue de cette inspection sont rappelées ci-après.

#### **A. Demande d'action corrective**

Néant

#### **B. Demandes de compléments d'information**

##### *Lettre de désignation de la personne compétente en radioprotection (PCR)*

Conformément à l'article R.4451-107, la PCR est désignée par l'employeur après avis du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT). L'article R.4451-114 précise que l'employeur met à la disposition de la PCR, les moyens nécessaires à l'exercice de ses missions.

Une PCR a été nommée en interne pour l'ensemble des sites de votre établissement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec la PCR de la société utilisatrice et s'appuie sur les agents de cette dernière pour la gestion de la dosimétrie d'ambiance notamment. La lettre de désignation ne précise pas le temps qui est réservé à la PCR pour mener ses missions, et les délégations mises en œuvre pour certaines d'entre elles. Par ailleurs, il conviendra de faire référence à l'avis rendu par le CHSCT concernant cette nomination.

**Demande B1 : l'ASN vous demande de compléter la lettre de désignation de la PCR afin d'y mentionner le temps alloué à cette mission, la date de l'avis du CHSCT et la description des modalités de supervision des missions déléguées.**

##### *Coordination de la radioprotection*

Conformément à l'article R.4451-8 du code du travail, lorsque le chef de l'entreprise utilisatrice fait intervenir une entreprise extérieure, il assure la coordination générale des mesures de préventions qu'il prend et de celles prises par le chef de l'entreprise extérieure ou le travailleur non salarié, conformément aux dispositions des articles R.4451-1 et suivants.

Une convention de partage de la responsabilité en matière de radioprotection a été rédigée et signée par votre établissement et l'entreprise utilisatrice. Vous avez indiqué aux inspecteurs qu'un plan de prévention était également rédigé dans le cadre de l'intervention de toute entreprise extérieure, notamment pour les contrôles de radioprotection. Ce document n'a pas pu être présenté lors de l'inspection.

**Demande B2 : l'ASN vous demande de transmettre le plan de prévention qui a été signé lors du dernier contrôle de radioprotection externe.**

**C. Observation**

Néant.

Vous voudrez bien me faire part de vos observations et réponses concernant ces points dans un délai qui n'excèdera pas deux mois. Pour les engagements que vous seriez amené à prendre, je vous demande de les identifier clairement et d'en préciser, pour chacun, l'échéance de réalisation.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de la division d'Orléans



Pierre BOQUEL

**Copies :**

- DIRECCTE 37
- IRSN/UES

## PJ demande B1 : Lettre de la désignation de la PCR (personne compétente en radioprotection)



SNC-LAVALIN AÉROPORTS S.A.S.  
Siège Social  
61, rue de Monceau  
75008 Paris  
France

Tél. : +33 (0)1 53 75 56 00  
Fax : +33 (0)1 53 75 23 81

Paris, le 8 décembre 2014

### ATTESTATION

Lors de la réunion du comité d'hygiène sécurité au travail du 24 septembre 2010, les membres du CHSCT de SEATLP ont émis un avis favorable à la nomination de Mr Jean-Pierre MEDJEBEUR comme « Personne compétente en radioprotection » de manière à établir une politique homogène et harmonieuse au sein de ses établissements.

Je soussigné, Gérard Mayer, Secrétaire Général de SNC-Lavalin Aéroports, atteste que compte tenu de la réussite aux contrôles des connaissances du module théorique et pratique en matière de radioprotection ainsi que de la validation du comité d'hygiène sécurité au travail de SEATLP, la nomination de M. **Jean-Pierre MEDJEBEUR** en tant que **PCR « Personne Compétente en Radioprotection »**

Pour l'ensemble des sociétés filiales de SNC Lavalin Aéroports.  
(Liste des filiales concernées au 08/12/2014 :

SECA: Société d'Exploitation de Chalon-Champforgeuil Aéroport,  
SEAR : Société d'Exploitation de l'Aéroport de Rouen,  
SEAM : Société d'Exploitation de l'Aéroport de Mayotte,  
SECMA : Société d'Exploitation de Cherbourg Maupertus Aéroport,  
SEATLP : Société d'Exploitation de l'Aéroport de Tarbes Lourdes Pyrénées,  
SETA : Société d'Exploitation de Tours Aéroport,  
SEATF : Société d'Exploitation de l'Aéroport de Toulouse Francazal,  
SENA : Société d'Exploitation de Nîmes Aéroport,  
SAMBA : Société d'exploitation de d'Annecy Mont Blanc Aéroport,  
SEAAC : Société d'Exploitation de l'aéroport d'Angoulême Cognac,  
SEHA : Société d'Exploitation Le Havre Aéroport,  
SOVANA : Société Vannes Aéroport,  
SNC-Lavalin Aéroports, établissement secondaire de Dijon,

Ses interventions sont planifiées sur chaque aéroport conformément à la réglementation en vigueur. Il a en charge notamment de :

- superviser l'activité liée aux rayonnements ionisants,
- effectuer les études de postes, classification des travailleurs,
- effectuer des mesures de rayonnements,
- assurer la conception et la mise à jour des programmes pédagogiques,
- gérer et organiser les formations et les modules à enseigner,
- sensibiliser à la radioprotection les personnels salariés,
- assurer le lien avec les organismes de contrôle,
- assurer la veille réglementaire et juridique.

Le temps alloué pour cette mission est évalué à 500 Heures annuelle.

Néanmoins, en cas de besoin spécifique, la PCR se rendra dans les meilleurs délais sur l'aéroport qui en exprime la demande.

Gérard MAYER  
Secrétaire Général

S.A.S. au Capital de 37 000 euros  
Siège Social : 75008 Paris  
RCS Paris B 507 859 213 1/1  
TVA FR 09 507 859 213  
APE 5223Z

PJ demande B2 : Plan de prévention signé lors du dernier contrôle de radioprotection externe.

	<b>FICHE DE PRÉPARATION D'INTERVENTION</b> <b>- ANALYSE ET PRÉVENTION DES RISQUES -</b> (en application du Code du Travail) <b>PRESTATION : Inspection / Essais-non-Destructifs / Expertise / Radioprotection</b>	N° mission : <i>14025174</i> Réf. Prestation :
	<p>Ce document définit les risques qui peuvent se rattacher à la nature des activités de Apave Nord-Ouest SAS, il constitue notre contribution à l'analyse des risques. Il est à compléter, si nécessaire par vos soins et à nous renvoyer avant l'intervention. Il pourra conduire à rédiger un Plan de Prévention préalable à l'intervention (Art. R4512-7 du Code du Travail).</p> <p>Dans tous les cas l'entreprise utilisatrice doit assurer la coordination générale des mesures de prévention (Art. R4511-5 du Code du Travail)</p> <p>Le client doit mettre à disposition des intervenants Apave Nord-Ouest SAS tous les moyens nécessaires, au besoin en détachant auprès des intervenants un agent qualifié et habilité pour assurer la direction des opérations. (Art.3 /Conditions Générales de Vente et d'Intervention du Contrat Apave Nord-Ouest SAS).</p>	

Apave Nord-Ouest SAS	ÉTABLISSEMENT
AGENCE DE : <i>Paris</i> Service ou Département : <i>R.P.-CQPH</i>	RAISON SOCIALE : <i>SE.T.F.</i> Adresse : <i>40 rue de l'aéroport 37100 TOURS</i>
Nom de l'intervenant : <i>TISON E.L.I.E</i>	Nom du représentant qualifié de l'établissement : <i>DESTOUCHES Nicolas</i>
Nature de l'intervention et type d'appareils ou installations visités : <i>Contrôle externe Générateurs</i>	Dénomination de la zone d'intervention et activité exercée : <i>Transport aérien</i>
<b>INTERVENTION • Date : 18/03/14 • à : 14 Heures • Durée prévisible : 0,5</b>	

1. ANALYSE PREALABLE A REALISER PAR L'ETABLISSEMENT	
<i>Mesures générales, préparation des lieux de travail, installations, moyens matériels à mettre à la disposition de l'intervenant Apave Nord-Ouest SAS</i>	
Nécessité de délimiter le secteur d'intervention et de matérialiser les zones dangereuses :	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Nécessité d'indiquer les voies de circulation autorisées à l'intervenant :	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Nécessité de mettre à disposition de l'intervenant des moyens d'accès particuliers :	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Nécessité de mettre en place des mesures de sécurité particulières pour l'intervention :	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Nécessité de mettre en place des mesures de sécurité particulières par rapport à une zone classée à risque d'explosion (Zone ATEX)	<input type="radio"/> OUI <input checked="" type="radio"/> NON
Risque d'exposition des intervenants :	<input checked="" type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
- à des produits ou agents dangereux dont l'amiante (produits CMR ou autres): - à des rayonnements ionisants	
Noms des produits ou agents concernés : <i>rayonnement ionisants</i> <i>En cas de présence d'amiante, fournir au collaborateur Apave le DTA (Dossier Technique Amiante) avant intervention</i>	
Risque pour l'intervenant Apave de se trouver en situation de « travailleur isolé »	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
<b>SI OUI : DECRIRE LES ACTIONS A REALISER DANS LE CHAPITRE 3 « ANALYSE DES RISQUES ».</b>	
<b>ORGANISATION EN CAS D'URGENCE :</b> Mesures à prendre : .....	
<b>ORGANISATION DES OPERATIONS :</b> - Le commandement des opérations est assuré par l'agent qualifié et habilité, détaché par le client. (extraits de l'art. 3 de nos Conditions Générales de Vente et d'Intervention) - ... les essais et manipulations des équipements doivent être effectués exclusivement par les préposés du client. (extraits de l'art. 13 de nos Conditions Générales de Vente et d'Intervention)	

2. INSPECTION PREALABLE COMMUNE (Art. R4512-2 et R4512-3 du Code du travail)
Cette inspection en commun des lieux de l'intervention, des installations et matériels éventuellement mis à disposition, à pour but de recenser les risques pouvant résulter de l'interférence des activités et de définir les mesures à mettre en œuvre, par l'établissement et /ou par Apave Nord-Ouest SAS, pour les prévenir. Le chapitre 3 « ANALYSE DES RISQUES » est validé et/ou complété à l'issue de cette inspection. L'intervenant Apave Nord-Ouest SAS devra, également, se reporter aux Consignes Générales de Sécurité et aux Consignes Particulières aux Activités Techniques.

3. ANALYSE DES RISQUES CONCERNANT L'INTERVENTION Apave Nord-Ouest SAS (à compléter ou à rectifier si nécessaire au cours de l'inspection préalable)		N° Mission : 14086174 Rédacteur : T. TISON..... Date : 13/03/14	
<b>3.1 RISQUES GENERAUX</b>	<b>MESURES DE PREVENTION A METTRE EN ŒUVRE</b>	<b>ACTION REALISEE PAR (*) :</b>	
<input type="checkbox"/> Volumes creux ou enceintes confinées : - Asphyxie - Intoxication - Brûlure - Électrisation  <input type="checkbox"/> Démarrage intempestif  <input type="checkbox"/> Incendie / Explosion  <input type="checkbox"/> Projections de fluide ou parties métalliques  <input type="checkbox"/> Mécaniques	- Reprendre la fiche "Vol. Creux" dont notamment : - Ventilation et contrôle d'atmosphère - Surveillance extérieure par personne instruite des dangers et capable de porter secours sans s'exposer - Matériels et équipements de sécurité (harnais, extincteurs, appel sonore...) - Éclairage suffisant et adapté Et joindre fiche correspondante  - Consigner électriquement et/ou bloquer mécaniquement l'installation ou appareil - Vérifier les sécurités et protections - Assurer une consignation – arrêt  - Mettre à la terre les appareils pouvant emmagasiner de l'électricité statique - Rédiger un permis de feu en cas de nécessité de point chaud  - Procéder à un balisage de la zone de sécurité  - Réaliser les essais en présence d'un technicien compétent de l'entreprise - Délivrance d'une autorisation d'intervention (en annexe)	ETAB	APAVE
<b>3.2 RISQUES SPECIFIQUES DE L'INTERVENTION</b>	<b>MESURES DE PREVENTION A METTRE EN ŒUVRE</b>	<b>ACTION REALISEE PAR (*) :</b>	
<input checked="" type="checkbox"/> Exposition aux R.I.  <input type="checkbox"/> Électrisation / Électrocution  <input type="checkbox"/> Intoxication / Irritation  <input type="checkbox"/> .....	- Délimitation et signalisation des zones réglementées et spécialement réglementées. - Fourniture d'un dosimètre opérationnel avant tout accès en zone contrôlée. - Évaluation prévisionnelle de dose collective et individuelle en cas d'accès en zone contrôlée. (N'intervient que si cette évaluation est compatible avec les objectifs dosimétriques de l'entreprise). - Faire manipuler les sources de rayonnements ionisants par la personne compétente en radioprotection de l'entreprise utilisatrice ou par l'intervenant Apave si accord de cette dernière.  - Couper l'alimentation des pièces nues sous tension et condamner les interrupteurs, contacteurs et disjoncteurs - N'utiliser que du matériel électrique de très basse tension de sécurité ou pneumatique  - Assurer une atmosphère suffisamment ventilée	ETAB	APAVE
<b>4. VALIDATION DE L'ANALYSE DES RISQUES ET DE LA REPARTITION DES ACTIONS</b>			
<b>SIGNATURES POUR ACCORD</b> <i>Nécessaire seulement si action(s) client</i>		Date : 13/03/2014 Heure : 14h00	
Pour l'établissement : 		Intervenant Apave Nord-Ouest SAS : 	
NOM / FONCTION : Nicolas Dubouché / Rep. Exploitation		T. TISON / Contrôleur	
En cas de désaccord sur les dispositions prises et si l'intervenant Apave Nord-Ouest SAS juge qu'il subsiste un danger grave et imminent pour sa sécurité, il exerce son droit de retrait et se retire de la situation dangereuse (Article L.4131-1 du Code du Travail).			
Dans ce cas, il rend compte immédiatement à son responsable et applique l'intégralité de la démarche Apave Nord-Ouest SAS sur le sujet.			
Copies : Établissement : <input type="checkbox"/> Apave Nord-Ouest SAS : <input type="checkbox"/> Dossier ou <input type="checkbox"/> Responsable de service (si désaccord) : .....			

\* Pour désigner le responsable de l'action, noter ou cocher le 

20 0000 402 105 02 – version du 04/09/2013



⇒ Sous-traitant :

**Liste des Sous-traitants :**

DOMAINE	NOM DE SOCIETE
Sécurité Sûreté (15 agents)	
Assistance Bagages / Manutention / et nettoyage et Assistance Personnes à mobilité réduite (14 agents)	
Personnel intérimaire section commerciale/enregistrement de vols ponctuellement (1 agent)	

***TOTAL Aviation***

La gestion de la station carburant est assurée par la SETA, notamment la gestion des stocks, la transmission des documents, les déclarations aux douanes, les déclarations de la station. Pour assurer ces tâches, un maintien des compétences est nécessaire pour l'ensemble de l'effectif assurant cette mission.



**Liste des Assurances souscrites :**

- AXA : atteinte à l'environnement jusqu'au 31 décembre 2014
  - AXA : dommage aux biens jusqu'au 31 décembre 2014
  - GLOBAL AEROSPACE : Responsabilité Exploitant d'Aérodrome
- Ci-joint les attestations relatives aux assurances citées ci-dessus :

Votre Assurance▶ PACK GREEN

réinventons / notre métier

COURTIER**AWAX**

37 RUE PIERRE LHOMME  
CS 40001  
92415 COURBEVOIE CEDEX  
Tél : 01 55 62 11 11  
Fax : 01 55 62 11 39  
E-mail : CONTACT@ASCORA.COM  
Portefeuille : 0201023884

Vos références :

Contrat n° **5872144804**  
Client n° 0494271920

ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que :

**S.E.T.A. - Société d'Exploitation de Tours Aéroport  
Aéroport de Tours Val de Loire  
40 rue de l'Aéroport  
37100 TOURS**

est garanti au titre du contrat N° **5872144804** souscrit par **SNC LAVALIN AEROPORTS** à effet du **01/07/2013**, garantissant les conséquences pécuniaires des Risques environnementaux pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat, à savoir : **gestion d'aéroports incluant notamment la réalisation, l'entretien, le renouvellement, l'exploitation, le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement des aéroports.**

Sont souscrites au titre de ce contrat, les garanties listées en page 2, dans la limite des montants de garantie indiqués, qui s'entendent :

- par sinistre,
- pour l'ensemble des sinistres imputés à une même année d'assurance
- et **pour l'ensemble des assurés et des sites garantis par ce contrat.**

Il est précisé que l'assureur s'engage à renoncer à tout recours qu'il pourrait être amené à exercer à l'encontre des propriétaires et des gestionnaires des installations aéroportuaires aéroports, assurés additionnels du présent contrat, ainsi qu'à celle de leurs assureurs respectifs.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable pour la période du **01/01/2014** au **01/01/2015** sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE, le 15 janvier 2014

Pour la société :

*J. Ariss*

**AXA France I.A.R.D.**  
S.A. au Capital de 214 799 030 €  
Siège Social : 313 Terrasses de l'Arche  
92727 Nanterre Cedex  
Etre en crise régie par le code des assurances  
722 057 460 RCS Nanterre

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - 722 057 460  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

1/2





### ATTESTATION 2014

Nous soussignés, certifions par la présente que :

S.E.T.A - Société d'Exploitation de Tours Aéroport  
Aéroport de Tours Val de Loire  
40 rue de l'Aéroport  
37100 TOURS

Est assurée par police « dommages aux biens » n° 6073124404, auprès de la Compagnie AXA France IARD – 313, Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex.

Souscrite par SNC-LAVALIN AEROPORTS – 61 rue de Monceau -75008 PARIS, agissant tant pour son compte que pour celui des propriétaires et/ou des délégants et des autres sociétés du groupe SNC-LAVALIN dédiées à l'exploitation des aéroports.

**Pour les événements principaux suivants :**

- Incendie, Explosions, foudre
- Dommages électriques
- Tempêtes, Neige, Grêle
- Tempêtes, Ouragans, Cyclones
- Choc de véhicule terrestre
- Vol, vandalisme
- Dégâts des eaux
- Catastrophes naturelles
- Evènements naturels hors catastrophes naturelles
- Bris de glaces
- Bris de machines et bris de machines informatiques et bureautiques
- Pertes d'exploitation
- Frais et pertes
- Recours des voisins et des tiers

Il est précisé que l'assureur s'engage à renoncer à tout recours qu'il pourrait être amené à exercer à l'encontre des propriétaires et des gestionnaires des installations aéroportuaires, assurés additionnels du présent contrat, ainsi qu'à celle de leurs assureurs respectifs.

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle est valable pour la période du 01/01/2014 au 01/01/2015 sous réserve des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à la Nanterre le 7 février 2014, pour servir et valoir ce que de droit.

L'assureur,  

 AXA France I.A.R.D.  
 Entreprises Ile-de-France  
 313 Terrasses de l'Arche  
 92727 NANTERRE Cedex

Q420015

GLOBAL AEROSPACE



**Attestation d'Assurance**  
**Responsabilité Civile Professionnelle « Exploitant d'Aérodrome »**  
**Contrat n° 342 608-92-14**

Nous soussignés : **GLOBAL AEROSPACE Underwriting Managers Limited**  
 Fitzwilliam House, 10 St Mary Axe, London, EC3A 8EQ

Agissant pour le compte du Pool Global Aerospace 2014 par l'intermédiaire de notre Succursale  
**GLOBAL AEROSPACE (France)**, 32, Rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS

Certifions que : **Société d'Exploitation de Tours Aéroport**  
 Aéroport de Tours Val de Loire  
 40 rue de l'Aéroport  
 37100 TOURS

a souscrit par l'intermédiaire de FILHET ALLARD & Cie, le Contrat susmentionné dans le cadre de ses activités de gestionnaire de l'aéroport de :

**TOURS****Code OACI : LFOT****Code IATA : TUF****Période de validité:**

Du 1<sup>er</sup> Février 2014 (0 heure) au 31 janvier 2015 (24 heures) - heure locale à l'adresse du Souscripteur.

**Objet de la Garantie :**

Le Contrat garantit l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incombent en sa qualité d'exploitant d'aérodrome :

- pour tous dommages causés aux Tiers,
- quelle que soit la base juridique de la réclamation des Tiers.

L'assurance est accordée à concurrence de :

Deux cent quatre-vingt-sept millions cinq cent mille d'Euros (**287 500 000 EUR**) par sinistre.

Il est précisé que le contrat garantit l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incombent au titre de son activité « AFIS » réalisée sur l'Aéroport susmentionné.

Limite unique et confondue pour l'ensemble des garanties du Contrat, y compris les risques de guerre et assimilés selon la clause AVN52.

Se référer au Contrat pour les sous limites.

**Cette attestation délivrée à la demande du Souscripteur, annule et remplace toute attestation antérieure dans ce qu'elle aurait de contradictoire, et ne saurait engager les Assureurs au-delà des limites et conditions du Contrat.**

<b>GLOBAL AEROSPACE 'A2 2014'</b>	
www.global-aero.com	
<b>GLOBAL AEROSPACE UNDERWRITING MANAGERS LIMITED (SUCCURSALE FRANCE) mandatée par:</b>	
Great Lakes Reinsurance (UK)	49.445%
Berkshire Hathaway Int'l Insurance	27.875%
Tokio Marine Europe	12.370%
Mitsui Sumitomo Ins. Co. (Europe)	10.310%
Chacune pour sa part et sans solidarité entre elles	

Pour valoir ce que de droit.

Paris, le 31 janvier 2014

Global Aerospace Underwriting Managers Limited : Limited Company au capital de 25 000 000 GBP enregistrée en Angleterre sous le n° 02512067 Intermédiaire agissant pour le compte d'assureurs ; Autorisé et contrôlé par la FCA - Financial Conduct Authority sous le n° 312102 : [www.fca.org.uk](http://www.fca.org.uk) ;  
 Siège : Fitzwilliam House, 10 St. Mary Axe, Londres, EC3A 8EQ, Royaume-Uni ; en France : 32 Rue de la Bienfaisance, 75008 PARIS, RCS Paris : 512 099 698

## 2/ RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

- Au mois d'avril 2014, a eu lieu à la Base Aérienne la Commission Locale des Affectataires. Une présentation du bilan de l'année aussi bien sur le plan trafic que financier nous a été exposé.
- Une fermeture terrain décidée par la Base aérienne a été imposée à l'exploitant civil durant la période du 10 au 19 juin 2014. Pour pallier une nouvelle fois à ce désagrément envers les passagers, nous avons comme l'an passé mis en place des navettes de bus permettant le réacheminement de ceux-ci vers l'aéroport de Poitiers.

Les bus étant pris en charge par l'aéroport et afin de limiter l'impact financier, un système de réservation a été mis en place en amont de l'opération.

Suite à cette fermeture, l'aéroport de Tours a subi une perte de 3528 passagers.

- Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre, lors d'une réunion, le Colonel Duvivier a présenté le plan de restructuration de leur plateforme pour les années à venir. Il a évoqué le transfert de l'école de chasse sur la Base de Cognac à partir de fin 2016. Il a précisé également le maintien des effectifs opérationnels sur Tours pour assurer le trafic militaire et civil.

## 3 / RELATIONS AVEC LE DELEGANT

Des réunions mensuelles sont organisées entre le délégant et le délégataire afin d'échanger sur l'activité variée de la plateforme sur toute l'année.

Depuis le mois de mai, suite aux élections municipales, un nouveau Président représentant le Comité Syndical a été nommé.

Délégant :

- ⇒ Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du SMADAIT,
- ⇒ Madame Isabelle GUERULT, Directrice du SMADAIT.

Délégataire :

- ⇒ Monsieur MAYER Gérard, Gérant de la SETA.
- ⇒ Monsieur Philippe THIBAUT, Directeur Général de la SETA.

#### 4/ QUALITE DE SERVICE

##### *° Plainte et réclamation*

Deux réclamations ont été enregistrées au cours de l'année 2014 que vous trouverez en annexe. Celles-ci ont été traitées selon différents modes de communication (par téléphone, mail ou courrier).

##### *° Qualité de services de l'Aéroport*

##### Respect des horaires d'ouverture de l'Aéroport :

Du lundi au vendredi, l'aéroport et plus précisément le « service exploitation » est ouvert aux usagers de 8h00 à 20h00 / weekend end et jours fériés de 9h00 à 19h00. En dehors de ces horaires, il peut être possible d'utiliser les services de l'Aéroport après une demande d'autorisation préalable (PPR).

Quant au service commercial, il assure l'accueil des passagers, et potentiels clients du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00. Leur présence est également demandée lors d'assistance de vols en dehors de ces horaires, les weekends end et jours fériés. Ces horaires d'ouverture ont été respectés durant l'année 2014.

La SETA a mis en place un guide tarifaire pour l'année 2014.  
Vous trouverez en annexe le document.

Afin de présenter l'évolution tarifaire aux usagers de la plateforme, une réunion de consultation a été organisée le 29 avril 2014.

Vous trouverez ci-dessous le compte rendu de celle-ci.



2

Lieu : Aéroport de Tours - 40, rue de l'aéroport 37100 Tours

Présents :

✚ Pour SNC-Lavalin Aéroport / S.E.T.A.

Philippe THIBAUT Directeur Général S.E.T.A.  
Nicolas DESTOUCHES Responsable Exploitation S.E.T.A.

✚ Pour les utilisateurs de la plateforme

Eric CHOTEAU-LAURENT / Président du Tours Aéro Club et pilote privé basé  
Olivier BAR / Pilote privé basé et Trésorier du Tours Aéro Club  
Dominique JANSSENS / Membre du Tours Aéro Club  
Bernard POUSSIN / Gérant de Val de Loire Aviation  
Michel PICARD / APITOUR

#### 1- TRAFIC PASSAGERS ANNEE 2013

Le trafic passager 2013 a augmenté de 8% par rapport à 2012 malgré la fermeture estivale de la piste pour travaux.

Les 2 lignes « leader » en matière de trafic passagers en 2013 ont été Porto (52 418 passagers) et Londres (43 639 passagers)

Concernant 2014, on peut noter un arrêt temporaire de la ligne sur Manchester dû à une restructuration de la compagnie Ryanair. Pas de nouvelles lignes prévues cette année.

Par contre on peut noter le très bon remplissage de la ligne sur Marrakech.

Projet 2015 : P. THIBAUT évoque la possibilité d'ouverture de ligne vers Lisbonne et/ou l'Europe du Nord.

3

## 2- GRILLE TARIFAIRES

Suite à la signature en mai 2013 d'une convention liant la SETA au ministère de la défense, l'armée de l'air demande une participation forfaitaire annuelle de 50€ à chaque usager basé pour l'utilisation des infrastructures communes.

Mr THIBAUT indique que ce surcout ne sera facturé qu'à compter de 2014 et qu'il n'y aura pas de facturation sur l'année 2013.

De plus une augmentation de 2% va être appliquée sur la grille tarifaire 2014 à compter du 1<sup>er</sup> juin. Pas de remarques des usagers concernant cette augmentation.

## 3- TRAVAUX 2014

### Entretien des hangars

1<sup>er</sup> SEMESTRE 2014

Phase 1 terminée (Electricité, Eaux pluviales et étanchéité)

Phase 2 à venir (portes + dalles de béton hangar n°1)

### Fermeture piste

Du 10 au 20 juin 2014 - Réfection de dalles et de joints de piste

Réouverture au trafic le 20 juin à partir de 15h00

## 4- AUDIT SURETE DE L'AVIATION CIVILE

Un audit sûreté de l'aviation civile a eu lieu sur l'aérodrome du 19 au 25 mars 2014.

L'implication de tous les acteurs opérant sur la plateforme a été un point de satisfaction majeur relevé par les auditeurs de l'aviation civile.

La SETA vous adresse toutes ses félicitations pour votre implication dans la gestion de la sûreté de la plateforme au quotidien.

## 5- DISCUSSIONS OUVERTES

Les points suivants ont été abordés :

4

« Auto information » : Le protocole Auto information pour les avions basés a été signé le 10 Avril 2014 entre le colonel Duvivier (BA705), Mr Choteau-Laurent (Tours Aéro Club) et Mr THIBAUT (SETA).

Des procédures sécurité et nuisances sonores ont été mises en place par l'Aéroclub // Une étude doit être faite par le service AFIS de la SETA concernant la reprise du service AFIS en dehors des horaires publiés si activité auto info en cours.

Un retour d'expérience sera fait à la fin du 2<sup>e</sup> trimestre 2014.

« Automate » : La SETA évoque une baisse significative de la distribution AVGAS en 2013. Cependant Mr THIBAUT reparlera de ce sujet lors d'une prochain audit de TOTAL au mois de juin 2014.

« Environnement » : La SETA s'engage dans une démarche environnementale ISO 14001. Mr Pierre MARIN, chargé de cette mission » entrera en contact avec les usagers pour présenter cette démarche par le biais de document et d'un questionnaire sur les pratiques des usagers concernant le traitement des déchets et le stockage (éventuel) de produits dans l'enceinte aéroportuaire.

« Restauration » : Un nouvel espace restaurant, le « Vol au vent » vous accueille à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.

« Construction d'un hangar » : Mr JANSSEN demande si la construction d'un hangar est envisageable.

Mr THIBAUT précise que la demande doit passer par lui et que cela pourrait être envisagé si le financement est fait par le demandeur.

La possibilité d'une implantation à côté de « Technocopter » est évoquée mais Mr THIBAUT précise qu'il y a une forte problématique de réseaux et d'accès à prendre en considération.

« Etat du parking SUD » : Le Tours Aéroclub demande ce qu'il est envisagé de faire par rapport à l'état du parking SUD - Problématique de graviers pouvant poser des dégâts lors du démarrage des avions.

Mr THIBAUT précise qu'une zone de démarrage a été mise à disposition par la SETA en 2012 et que des travaux plus vastes de réfection de cette partie sont prévus en 2016 dans le cadre de la délégation de service publique.

« Procédure GNSS » : Suite à une question des usagers, la SETA indique qu'une étude a été engagée par l'armée de l'air pour la mise en place de procédures GNSS sur les terrains dont elle est affectataire principal.

Pas de date communiquée de mise en œuvre pour le moment.

5

Fin de Séance : 19h00

Invitations des usagers à partager le verre de l'amitié



## RAPPORT FINANCIER

### Le Bilan

Vous trouverez le bilan de la S.E.T.A pour le 4<sup>ème</sup> exercice partant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014. Exercice clos au 31 / 12 /2014.

<b>Aéroport International de TOURS Val de Loire</b>			
<i>Comptes d'Exploitation Prévisionnel 2014</i>			
		<b>2014</b>	
En K€		<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>
		du 01/01/2014 au 31/12/2014	du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Les Revenus</b>			
<i>Nombre de passagers</i>		179 250	184 122
<i>Nombre de passagers déroutés</i>			3 381
<i>Nombre de mouvements commerciaux</i>		1 546	1 453
Assistance aéroportuaire		674	604
Redevance d'atterrissage		209	204
Redevance de balisage		9	3
Redevance de stationnement		11	15
Redevance passager (incluant PMR)		384	453
Redevance sur distribution de carburants		2	0
Taxe d'aéroport		724	1 222
<b>Redevances aéronautiques</b>		<b>2 012</b>	<b>2 502</b>
Redevances domaniales		120	174
Ventes de carburants et diverses		897	311
	Carburant		
	Restauration - Catering		
Autres produits		137	50
<b>Revenus Commerciaux</b>		<b>1 154</b>	<b>536</b>
<b>Chiffre d'Affaires</b>		<b>3 166</b>	<b>3 037</b>
Produits financiers		3	
Produits exceptionnels et transferts de charges		0	124
<b>Autres Revenus</b>		<b>3</b>	<b>124</b>
<b>Total des Revenus</b>		<b>3 169</b>	<b>3 162</b>

En K€	Budget du 01/01/2014 au 31/12/2014	Réalisé du 01/01/2014 au 31/12/2014
<b>Les Charges</b>		
Achats et autres approvisionnements	74	98
Achats pour la revente	897	134
Carburant Restauration - Catering		
<b>Achats</b>	<b>971</b>	<b>233</b>
Missions sous traitées	637	1 183
Redevance domaniale ( <i>Partie fixe</i> )	5	6
Locations et crédits baux	34	30
Entretien et autres prestations	112	184
Prime d'assurance	27	15
Charges externes, divers	3	6
<b>Charges Externes</b>	<b>818</b>	<b>1 423</b>
Personnel intérimaire	120	11
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	12	17
Frais de gestion SNC-Lavalin	120	125
Publicité, publications, relations publiques	55	49
Déplacements, missions et réceptions	28	40
Frais postaux et de télécommunications	19	21
Services bancaires et assimilés	4	3
Autres charges externes, divers	8	17
Charges imprévues	0	0
<b>Autres Charges Externes</b>	<b>366</b>	<b>285</b>
Marketing et mesures incitatives	2 677	2 608
Autres actions de Marketing	0	
<b>Marketing et mesures incitatives</b>	<b>2 677</b>	<b>2 608</b>
Impôts, taxes et versements assimilés	96	78
Taxe foncière	54	54
Autres impôts, taxes	31	73
provision impots	0	
<b>Impôts et Taxes</b>	<b>181</b>	<b>205</b>
Rémunérations du personnel	615	695
Charges de sécurité sociale	277	286
<b>Charges de Personnel</b>	<b>892</b>	<b>981</b>
Intérêts des emprunts	69	0
Autres charges financières	5	1
<b>Charges Financières</b>	<b>74</b>	<b>1</b>
Dotations aux amortissements et provisions	158	124
Dotations au compte GER	50	50
Dotations pour créances douteuses	0	
<b>Amortissements &amp; Provisions</b>	<b>208</b>	<b>174</b>
<b>Rémunération du délégataire</b>	<b>150</b>	<b>157</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>6 336</b>	<b>6 067</b>
<b>Résultat</b>	<b>-3 168</b>	<b>-2 905</b>
Subventions d'exploitation	491	511
Contribution Marketing	2 677	2 535
IS		37
<b>Résultat Net</b>	<b>0</b>	<b>103</b>

- 1 -	<b>BILAN ACTIF</b>	2050
-------	--------------------	------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.  
 Adresse : 40 rue de l'Aéroport 37100 TOURS  
 N°SIRET : 52360688700017

Durée N : 12  
 Durée N-1 : 12

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2014	31/12/2013
Capital souscrit non appelé	I AA			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CX	CQ		
Concessions,brevets,droits similaires	AF	AG	46 615	46 615
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		3 105
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	AM		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ	2 123 045	87 129
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS	58 798	23 396
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	138 092	143 920
Immobilisations en cours	AV	AW	49 647	49 647
Avances et acomptes	AX	AY		
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations par mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>2 416 198</b>	<b>301 061</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		3 606
En-cours de production de biens	BN	BO		
En-cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU	4 186	4 186
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW	1 200	1 200
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	BY	1 280 521	13 127
Autres créances (3)	BZ	CA	165 694	165 694
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG	125 541	125 541
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	6 169	6 169
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>1 583 310</b>	<b>13 127</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW			
Primes rembours des obligations	V CM			
Ecart de conversion actif	VI CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>3 999 508</b>	<b>314 188</b>
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1		(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :

- 2 -	<b>BILAN PASSIF</b>	<b>2051</b>
-------	---------------------	-------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Rubriques		31/12/2014	31/12/2013
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="7 500"/> )	DA	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB		
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EK"/> )	DC		
Réserve légale (3)	DD	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="B1"/> )	DF		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EJ"/> )	DG	3 451	3 451
Report à nouveau	DH	74 695	74 695
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	103 121	76 242
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL I</b>	<b>DL</b>	<b>189 516</b>	<b>162 637</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL II</b>	<b>DO</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>			
Provisions pour risques	DP		
Provisions pour charges	DQ	137 812	139 557
<b>TOTAL III</b>	<b>DR</b>	<b>137 812</b>	<b>139 557</b>
<b>DETTES (4)</b>			
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 095	5 042
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px; border: 1px solid black;" type="text" value="EI"/> )	DV	1 994 158	1 097 177
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	758 740	1 685 405
Dettes fiscales et sociales	DY	321 106	317 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		1 555
Autres dettes	EA	279 892	60
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>			
Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL IV</b>	<b>EC</b>	<b>3 357 992</b>	<b>3 106 555</b>
Ecarts de conversion passif	V		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>EE</b>	<b>3 685 320</b>	<b>3 408 749</b>
<b>Renvois</b>			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont	1D		
- Ecart de réévaluation libre	1E		
- Réserve de réévaluation (1976)	EF		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EG	3 348 580	3 106 555
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	EH	4 095	5 042
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP (balo)			
Dettes à plus d'un an (balo)			
Dettes à moins d'un an (balo)			

# RAPPORT ANNUEL DES DONNEES COMPTABLES

## I. Le compte de résultat de l'exploitation

Vous trouverez le compte de résultat ci-après de la S.E.T.A.



**- 4 -** **COMPTE DE RESULTAT (suite)** **2053**

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Rubriques		31/12/2014	31/12/2013
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 867	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)</b>	<b>VII HD</b>	<b>3 867</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	283	1 884
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (7)</b>	<b>VIII HH</b>	<b>283</b>	<b>1 884</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>3 583</b>	<b>(1 884)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	IX HU		
Impôts sur les bénéfices	X HK	37 398	27 551
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>6 157 046</b>	<b>6 130 864</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>6 053 925</b>	<b>6 054 622</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>103 121</b>	<b>76 242</b>

Renvois			
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont produits de locations immobilières		HY	
produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	IG	
(3) Dont :			
- Crédit-bail mobilier	(balo)	HP	
- Crédit-bail immobilier	(balo)	HQ	
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)	(balo)	1H	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	(balo)	1J	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	(balo)	1K	1 151
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)		HX	2 841
(9) Dont transferts de charges		A1	12 633
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)		A2	15 071
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes & cot.compl.perso. facultatives	A6		
obligatoires	A9		
<b>(7) Détail des produits et charges exceptionnels</b>		<b>Exercice N</b>	
		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges exceptionnels ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			
<b>(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs</b>		<b>Exercice N</b>	
		<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
<i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2053 - Produits et charges s'exercices ant. ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i>			

<b>- 4 -</b>	<b>COMPLEMENT AU COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>	<b>2053</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>		

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges	Produits
Pénalités commerciales	283	
Produits sur exercices antérieurs		3 867
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283</b>	<b>3 867</b>

## Les méthodes et les éléments de calcul économique

### 1/ Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et du compte de résultat

#### **Informations nécessaires à la bonne compréhension des particuliers comptables et financières de l'exploitation de la SETA :**

La société SETA est une SARL au capital social de 7500 Euros, apporté par l'associé unique SNC-Lavalin. La société SETA a pour objet d'exploiter la plate-forme aéroportuaire de Tours val de Loire et du domaine qui lui est attaché conformément à la Convention de Délégation de Service Public signée le 2 juin 2010 avec la Syndicat Mixte pour l'aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire (SMADAIT). Le contrat, présenté sous la forme d'un contrat d'affermage, à une durée de 12 ans, à compter de 1er juillet 2010.

La plateforme aéroportuaire et ses équipements ont été mis à la disposition de la société SETA par le Syndicat Mixte pour l'aménagement et le Développement de l'Aéroport International de Tours Val de Loire.

Les différentes garanties prévues dans la convention de Délégation de Service Public ont été souscrites.

Conformément à la convention de Délégation de Service Public, un compte Gros Entretien et Renouvellement (GER) a été créé dans la comptabilité. Sa dotation est de 50 000 Euros, à la clôture des comptes 2014, après déduction des grosses réparations et autres renouvellements réalisés, figure au passif du bilan une provision s'élevant à 189 K€ Euros.

#### **Evènements intervenus au cours de l'exercice nécessaires à la compréhension des comptes**

Convention d'assistance SETA / SNC-Lavalin Aéroports

Une convention d'assistance avec la société SNC-Lavalin Aéroports SAS, pour son expertise, ses conseils et son assistance dans la réalisation de prestations dans plusieurs domaines, et notamment la gestion financière, le développement commercial et des affaires a été mise en place. Elle est conforme au compte d'exploitation prévisionnel annexé au contrat de DSP.

#### **Règles générales**

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22 Juin 1999, la loi n° 83-353 du 30 Avril 1983 et le décret 83-1020 du 29 Novembre 1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

### **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### **Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### **Stocks**

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions pour risques et charges**

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité. Cette valeur provient de l'obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

### **Droits individuels à la formation**

Les engagements de l'entreprise en matière de droits individuels à la formation figurent en engagements hors bilan. Il est mentionné le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, ainsi que le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

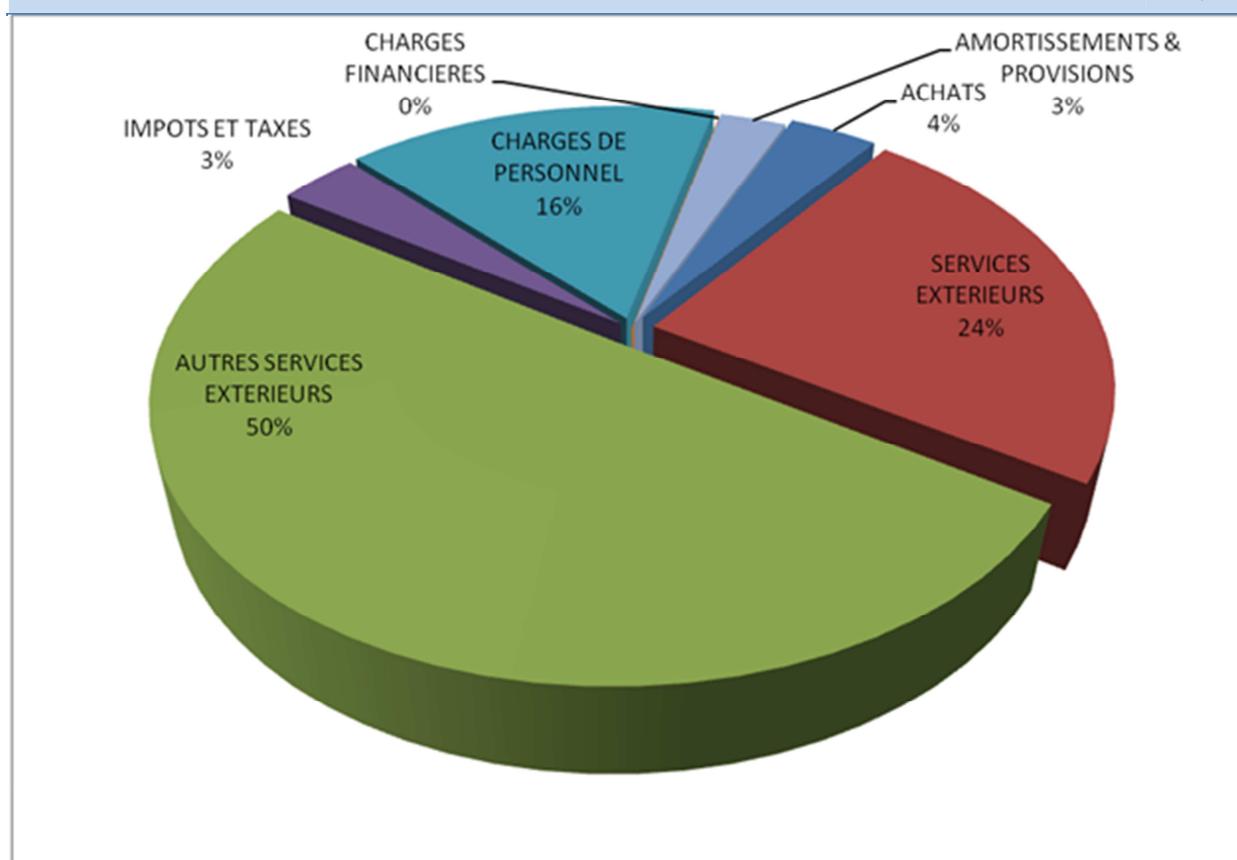
## LES DONNEES COMPTABLES

### II. Les Charges

Les dépenses 2014, d'un montant global de 6 017K€ se répartissent de la façon suivant entre les principaux postes :

#### CHARGES 2014

POSTES	MONTANT en K€ 2014	%
ACHATS	233	3,84%
SERVICES EXTERIEURS	1 423	23,46%
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 050	50,27%
IMPOTS ET TAXES	205	3,38%
CHARGES DE PERSONNEL	981	16,16%
CHARGES FINANCIERES	1	0,02%
AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	174	2,87%
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 067</b>	<b>100,00%</b>



Ci-dessous les explications pour les postes principaux des comptes arrêtés au 31 décembre 2014:

**ACHATS : 233 K€ (3.87%)**

On notera une baisse des achats liée à l'arrêt de l'activité restauration.

Détail du poste ci-dessous :

<b>ACHATS</b>		
<b>POSTES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>
<b>Eau, EDF, GDF</b>	46	22,22%
<b>CARBURANTS</b>	11	5,14%
<b>FOURNITURES DE BUREAU</b>	4	2,00%
<b>ACHATS PIECES ET MATERIELS</b>	38	18,53%
		0,00%
<b>CARBURANTS</b>	106	51,50%
<b>AUTRES</b>	29	14,14%
<b>Achats stockés Restaurant</b>	15	
<b>CARBURANTS</b>	3	
<b>Carburants engins Aéroportuaires</b>	8	
<b>Achats Catering</b>	3	
<b>TOTAL</b>	<b>233</b>	<b>100,00%</b>

**SERVICES EXTERIEURS : 1 423 K€ (23.46%)**

Les principales dépenses comptabilisées dans la catégorie des services extérieurs sont :

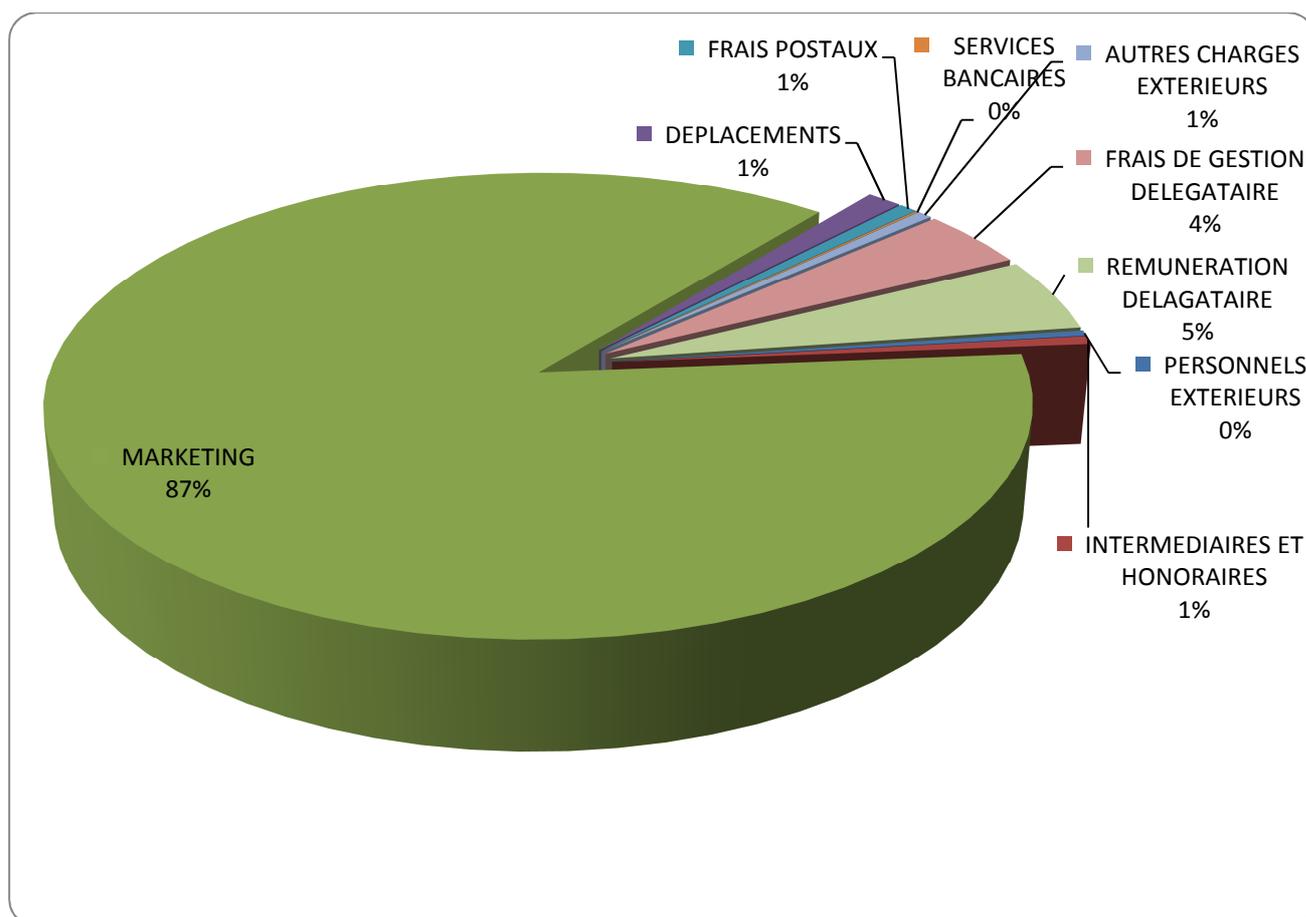
- Missions sous traités : 1 183 k€  
Comprends principalement 2 prestations  
-Les Frais de sureté Aéroportuaires : 958 k€  
-Les Frais d'assistance s'élèvent à 180K€ dont 26 K€ qui concernent directement l'assistance PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Crédits-baux, locations : 30 k€
- Nettoyage, entretien et maintenance de l'aéroport et de ces équipements : 184 K€

<b>Compte</b>	<b>Total</b>
MAINTENANCE	27 318
ENTRETIEN VEHIC TOURISME	2 065
ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	10 482
ENTRETIEN IMMEUBLE	6 151
ENTRETIEN DES AGENCEMENTS	11 444
ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS	7 571
NETTOYAGE DES BATIMENTS AEROPORTS	40 103
ENTRETIEN VEHIC UTILITAIRE	2 918
CONVENTION ARMEE	76 085
	<b>184 137</b>

- Assurances (Multirisques, Responsabilité civile, et autres) : 15 k€

**AUTRES SERVICES EXTERIEURS : 3 050 K€ (50,27%)**

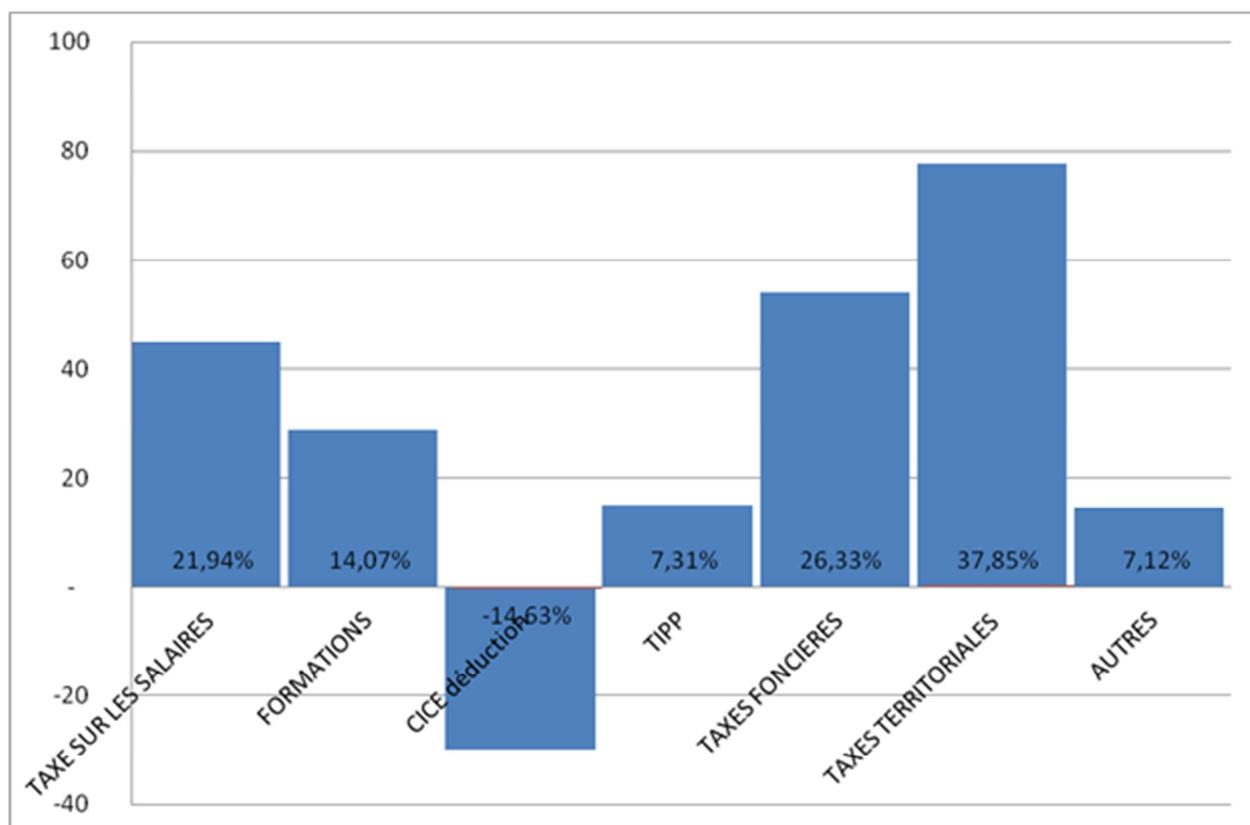
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
<b>POSTES</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>
<b>PERSONNELS EXTERIEURS</b>	<b>11</b>	<b>0,37%</b>
<b>INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES</b>	<b>17</b>	<b>0,57%</b>
Honoraires comptabilité	6,0	
Honoraires Avocats et divers	11,0	
Frais actes et contentieux	0,5	
<b>MARKETING</b>	<b>2 657</b>	<b>87,13%</b>
Annonces et insertions	47,0	
Frais de foires et expositions	1,0	
Cadeaux clienteles	0,5	
Marketing et mesures incitatives	<b>2 608,0</b>	
<b>DEPLACEMENTS</b>	<b>40</b>	<b>1,32%</b>
Voyages et déplacements	11,5	
Peages et stationnements	2,0	
Missions (Hotels, Repas)	7,0	
Missions (invitations)	2,0	
Transports administratifs	17,0	
Frais de congrés	0,5	
<b>FRAIS POSTAUX</b>	<b>21</b>	<b>0,70%</b>
<b>SERVICES BANCAIRES</b>	<b>3</b>	<b>0,10%</b>
<b>AUTRES CHARGES EXTERIEURS</b>	<b>17</b>	<b>0,57%</b>
Documentation	0,5	
Cotisation professionnelle	16,0	
Colloques, séminaires	0,5	
<b>FRAIS DE GESTION DELEGATAIRE</b>	<b>125</b>	<b>4,11%</b>
<b>REMUNERATION DELAGATAIRE</b>	<b>157</b>	<b>5,14%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 050</b>	<b>100,00%</b>



### IMPOTS ET TAXES : 205K€

#### IMPOTS ET TAXES

POSTES	MONTANT	%
TAXE SUR LES SALAIRES	45	21,94%
FORMATIONS	29	14,07%
CICE déduction	-	-14,63%
TIPP	15	7,31%
TAXES FONCIERES	54	26,33%
TAXES TERRITORIALES	78	37,85%
AUTRES	15	7,12%
<b>TOTAL</b>	<b>205</b>	<b>100,00%</b>

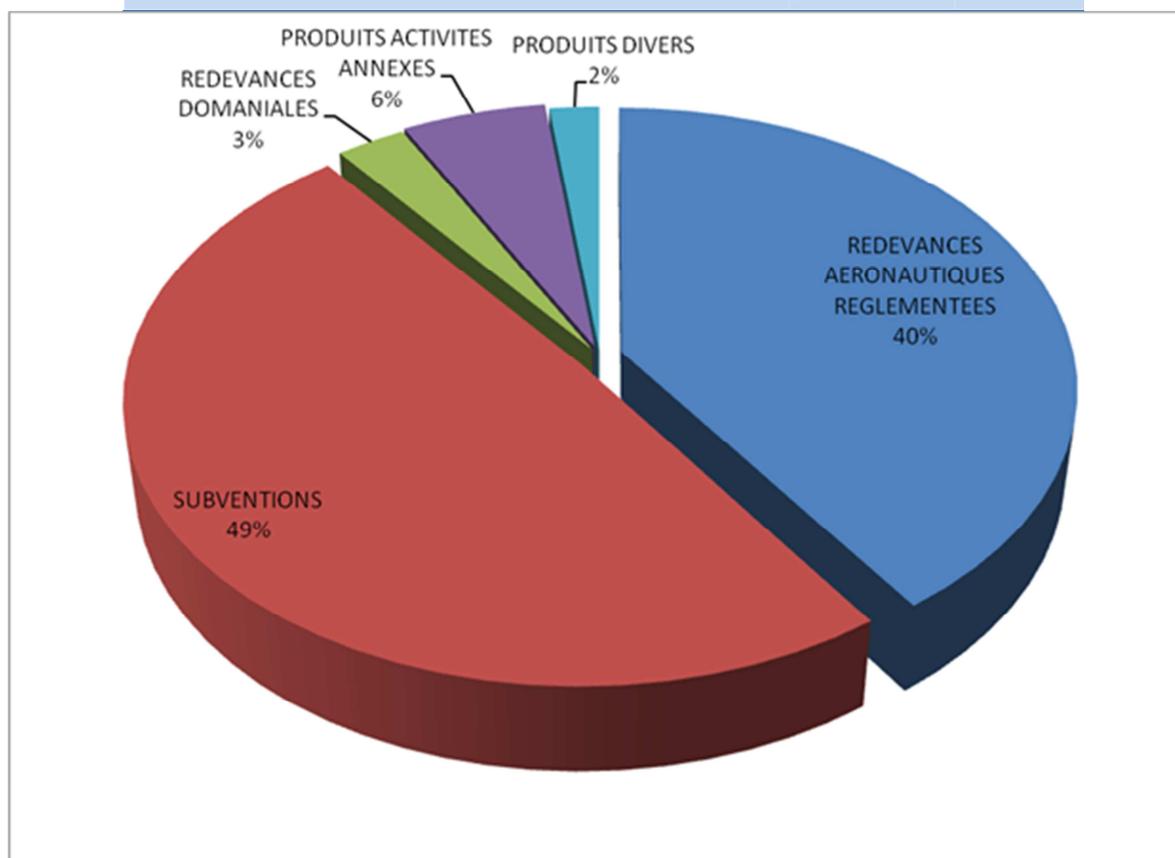


## 2/ Les Produits

Les revenus de l'exercice 2014 représentent un montant global de 6 208 K€ et se répartissent de la façon suivante :

### PRODUITS 2014

POSTES	MONTANT	%
<b>REDEVANCES AERONAUTIQUES REGLEMENTEES</b>	<b>2 502</b>	<b>40,30%</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>3 046</b>	<b>49,07%</b>
<b>REDEVANCES DOMANIALES</b>	<b>174</b>	<b>2,81%</b>
<b>PRODUITS ACTIVITES ANNEXES</b>	<b>361</b>	<b>5,82%</b>
Catering	19	
Ventes de carburants	122	
Restauration	43	
Produits divers	-	10
Commissions carburants	75	
Commissions distributeurs	2	
Produits sur exercice antérieurs	4	
Commissions marketing	106	
<b>PRODUITS DIVERS</b>	<b>124</b>	<b>2,00%</b>
Reprise GER ( <i>Audit chaussée + Participation réfection piste du ministère de la défense</i> )	52	0,83%
Refacturation Taxe Foncière + Divers	73	1,17%
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>6 208</b>	<b>100,00%</b>

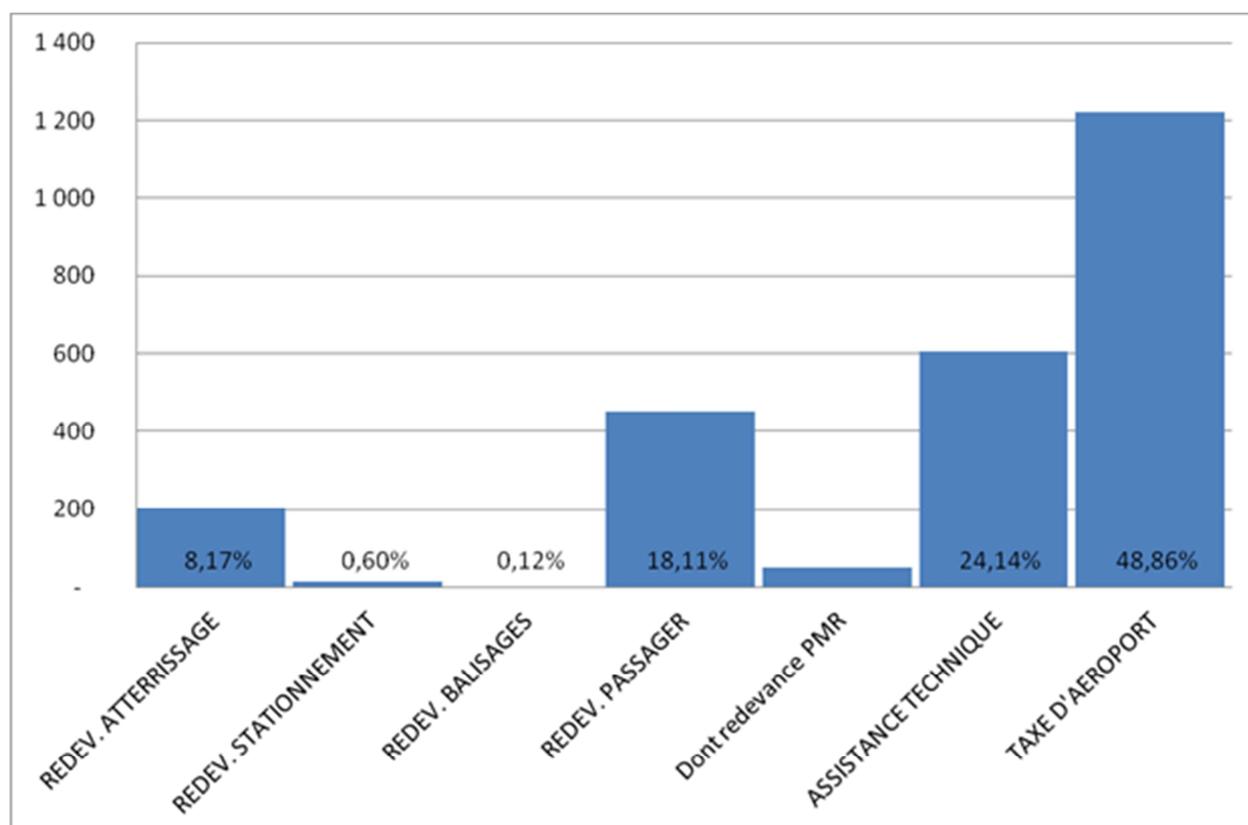


Dans les produits divers, nous avons constaté cette année un produit supplémentaire de 60 K € suite à des régularisations de provisions sur des exercices antérieurs.

### 3/ Les redevances réglementées : 2 502 K€ (40.30%)

#### REDEVANCES REGLEMENTEES

POSTES	MONTANT	%
REDEV. ATERRISSAGE	204	8,17%
REDEV. STATIONNEMENT	15	0,60%
REDEV. BALISAGES	3	0,12%
REDEV. PASSAGER	453	18,11%
Dont redevance PMR	52	
ASSISTANCE TECHNIQUE	604	24,14%
TAXE D'AEROPORT	1 222	48,86%
<b>TOTAL</b>	<b>2 502</b>	<b>100,00%</b>



#### 4/ Les recettes aéronautiques

Les recettes aéronautiques 2014 proviennent du trafic régulier de l'aéroport avec les dessertes se la compagnie Ryanair durant l'année. Le trafic « aviation d'affaires » ainsi que les « vols vacances » contribuent aux recettes.

#### 5/ Les missions régaliennes

Le financement des missions régaliennes sont estimées en fonction de dépenses considérées comme inclus dans le cadre de ces missions, et sont financés par la taxe d'aéroport et la majoration de taxe pour la portion non couverte par la première.

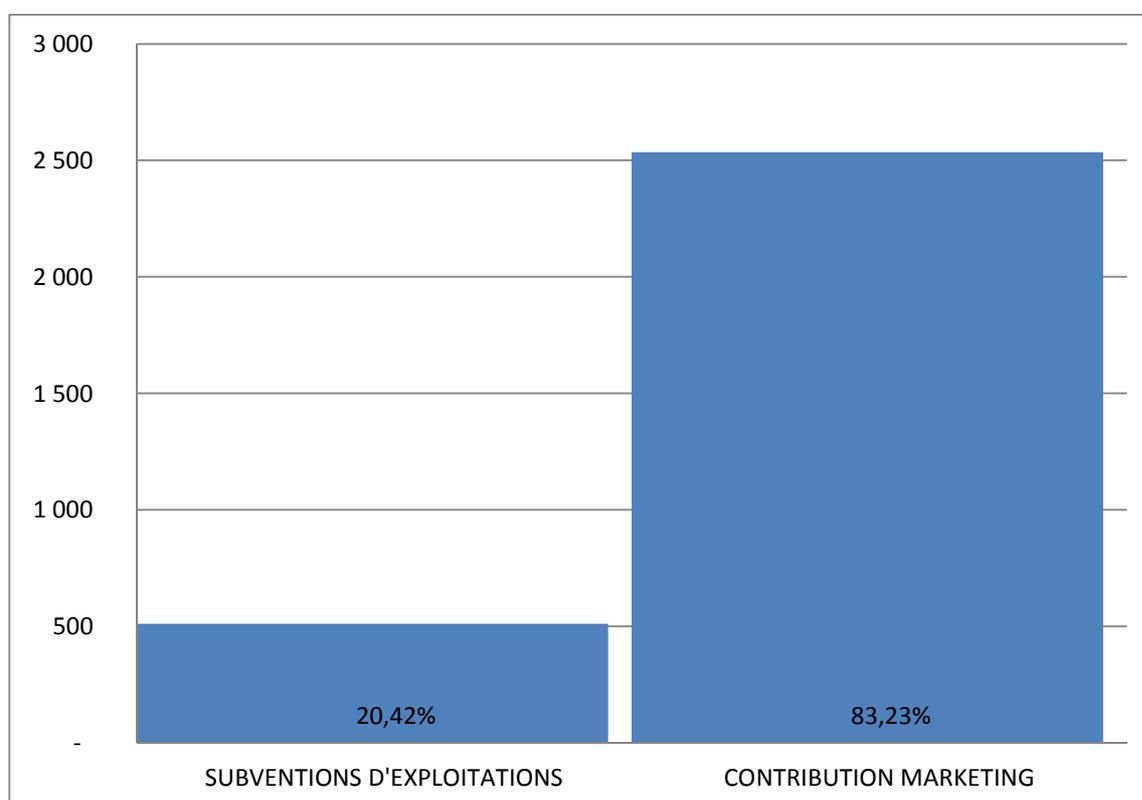
Les charges des missions régaliennes d'un montant de 1 222K€ se décompose comme suit pour les principaux postes :

Péril animalier	290
Coût IFBS (inspection filtrage bagages de soute)	158
Coût CACZR (Contrôle des accès communs à la zone réservée)	222
Coût IFPBC (Inspection filtrage des passagers et bagages de cabine)	441
Frais de Gestion	111
<b>Total Taxe Aéroport + Majoration</b>	<b>1 222</b>

#### 4/ Les Subventions d'Exploitation

##### SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS

POSTES	MONTANT	%
SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	511	20,42%
CONTRIBUTION MARKETING	2 535	83,23%
<b>TOTAL</b>	<b>3 046</b>	<b>1</b>



## ANNEXES FINANCIERES

## PJ1 Immobilisations SETA 2014

### SETA - Immobilisation SETA - 2014

Date	FOURNISSEUR	Description	N° de Pièce	Base d'Amortissement	Budget	Mode	Durée	Amort. 2014	VNC fin 2014
<b>205000 /280500 - Licence</b>									
24/11/2010	MICROGATE-LOGICIEL	Logiciel Microsoft Office Home & Business		2 865,23 €		lineaire	12 mois		
24/06/2018	RESA	Licences Gaimis / Crews / Bi-Quary	2011/02/088	40 900,00 €		lineaire	12 mois		
	<b>205000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>43265,23</b>	<b>43 265,23 €</b>			<b>total</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>205100 - Logiciels</b>									
05/12/2012	MICROINFO	Logiciel - 272588	212588	3 350,00 €		lineaire	12 mois		
	<b>205100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3350</b>	<b>3 350,00 €</b>				<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>213500 - Aménagement des constructions</b>									
24/05/2011	SNC LAVALIN SAS	Parking côté ville		7 402,50 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	296,10 €	6 884,11 €
01/06/2011	SNC LAVALIN SAS	Parking côté ville		7 700,57 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	808,02 €	6 596,82 €
01/08/2011	GASCHEAU	Parking côté ville		118 169,83 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	4 526,77 €	97 702,85 €
01/08/2011	ROBERT MANDER	Maitre d'œuvre parking côté ville		86 718,21 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	1 468,58 €	81 695,74 €
01/08/2011	VERITAS	Parking côté ville		682,81 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	25,31 €	546,88 €
01/08/2011	YVES COUGNAUD	Bâtiment pour loueurs de voiture		26 274,74 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	1 050,99 €	22 658,36 €
12/08/2011	SNC LAVALIN SAS	Parking côté ville		5 512,50 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	220,50 €	4 765,23 €
01/09/2011	VERITAS	Parking côté ville		98,75 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	3,75 €	81,25 €
01/09/2011	YVES COUGNAUD	Bâtiment pour loueurs de voiture		2 919,41 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	116,70 €	2 530,16 €
05/09/2011	ROBERT MANDER	Maitre d'œuvre parking côté ville		4 001,85 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	160,07 €	3 469,85 €
01/10/2011	SNC LAVALIN SAS	Parking côté ville		1 878,00 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	68,00 €	1 870,25 €
01/10/2011	GASCHEAU	Parking côté ville		114 808,84 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	4 592,15 €	99 496,66 €
01/12/2011	GASCHEAU	Parking côté ville		42 311,08 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	1 692,44 €	87 089,96 €
16/02/2012	GASCHEAU	Extension de parking côté ville		9 071,85 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	363,87 €	8 025,96 €
10/01/2018	GASCHEAU	Extension de parking côté ville	F18-0006	20 000,00 €	parking voiture 20 ans	lineaire	25 ans	800,00 €	18 419,73 €
15/01/2018	FLOWER	Honoraires d'accompagnement	180118-240	1 800,00 €	parking avion 20 ans	lineaire	25 ans	82,00 €	1 197,99 €
01/04/2018	DIVERS	Agrandissement aérogare		1 569 078,62 €	extension aérogare 12ans	lineaire	25 ans	62 768,14 €	1 459 248,12 €
01/04/2018	DIVERS	Réfection restaurant		110 799,85 €	extension aérogare 12ans	lineaire	25 ans	4 431,97 €	108 048,40 €
25/06/2018	SOCOTRAS	Réfection dalle parking	4169	45 187,55 €	parking avion 20 ans	lineaire	25 ans	1 807,50 €	42 489,16 €
04/09/2018	HIAUME EURL	Démolition + tampon carré	2018117	4 497,00 €	parking avion 20 ans	lineaire	25 ans	179,88 €	4 258,47 €
	<b>213500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2123044,91</b>	<b>2 123 044,91 €</b>				<b>84 921,80 €</b>	<b>1 950 993,91 €</b>
<b>215400 - Outillage et Matériel</b>									
08/05/2011	JULIEN MARIE	Cablage informatique & alimentation poste		3 413,56 €		lineaire	5 ans	682,77 €	910,99 €
30/11/2012	TEH	Achat robot + batteuse	FB30851	2 144,00 €		lineaire	5ans	428,80 €	1 246,46 €
28/11/2012	A21	Caisse	FA121100878	2 615,00 €		lineaire	5ans	523,00 €	1 528,15 €
29/11/2012	PROMOCASH	Machine à glaçons et lave verres	71805	1 600,77 €		lineaire	5ans	320,15 €	981,52 €
18/12/2012	SEMP	Descarte réfrigérée	FA006614	2 657,00 €		lineaire	5ans	531,40 €	1 573,82 €
01/08/2014	INTERAPRO	Bacets pour bagages	FA1400520	1 820,51 €		lineaire	5ans	221,41 €	1 099,10 €
01/05/2014	APIE	Bacs pour normes environnement	FA11684	819,00 €		lineaire	5ans	109,95 €	709,05 €
01/08/2014	ASSMANTTELECOM	Enregistreur	20140609510	2 100,00 €		lineaire	5ans	176,05 €	1 928,95 €
01/08/2014	INTERAPRO	Panneaux à jointes	FA1402076	881,40 €		lineaire	5ans	69,70 €	761,70 €
	<b>215400</b>	<b>TOTAL</b>	<b>17501,54</b>	<b>17 501,54 €</b>			<b>total</b>	<b>3 068,24 €</b>	<b>10 679,72 €</b>
<b>215600 - Matériel et outillage TA</b>									
30/09/2014	ADEC	Automate lecteur badges	1409128	1 474,80 €		lineaire	5ans	74,85 €	1 400,45 €
	<b>215600</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1474,8</b>	<b>1 474,80 €</b>				<b>74,85 €</b>	<b>1 400,45 €</b>
<b>215800 - Matériel Aéroportuaire</b>									
14/06/2012	Vision	Système de radioscopie bagages	FA120825	80 628,00 €		lineaire	5 ans	6 125,00 €	15 002,05 €
01/05/2014	SBO	SBO Foubatic	FC18746	1 118,00 €		lineaire	5 ans	149,42 €	968,58 €
01/07/2014	WOLSELEY France	Bois Forfait Découpe	547731	1 276,40 €		lineaire	5 ans	126,69 €	1 147,71 €
01/07/2014	ALFYMA	Table rouleau Aluminium	MPV14-01791	2 871,84 €		lineaire	5 ans	289,49 €	2 501,65 €
01/08/2014	ALFYMA	Convoyeur	MPV14-01876	1 656,00 €		lineaire	5 ans	188,88 €	1 517,17 €
01/08/2014	ALFYMA	Convoyeur	MPV14-01995	1 044,00 €		lineaire	5 ans	87,52 €	956,48 €
01/10/2014	VISION	114865 - DOSURE	FA190226	1 236,00 €		lineaire	5 ans	88,80 €	1 152,70 €
	<b>215800</b>	<b>TOTAL</b>	<b>39821,74</b>	<b>39 821,74 €</b>			<b>total</b>	<b>7 002,26 €</b>	<b>23 321,54 €</b>
<b>218100 - Installation, Agencements</b>									
01/06/2012	IKEA	Achat cuisine piste	801891	1 730,77 €	extension aérogare 12ans	lineaire	8 ans	216,35 €	1 171,88 €
17/01/2018	IKEA	Eléments cuisine	425925157	2 267,77 €	extension aérogare 12ans	lineaire	8 ans	288,47 €	1 718,25 €
31/07/2018	NEMESIS	Agencement cuisine	23070007	2 655,40 €	extension aérogare 12ans	lineaire	8 ans	331,93 €	2 158,43 €
17/10/2018	DMS	Travaux électricité	100883	806,00 €	extension aérogare 12ans	lineaire	8 ans	100,78 €	684,27 €
01/01/2014	JVS INFRASTRUCTURES		F001583	790,00 €		lineaire	8 ans	98,40 €	691,52 €
01/04/2014	VINCI			3 280,42 €		lineaire	8 ans	808,94 €	2 971,45 €
01/04/2014	VINCI CEGELEC		201400100480	2 680,40 €		lineaire	8 ans	252,48 €	2 427,97 €
08/04/2014	VINCI CEGELEC		201400100551	2 974,56 €		lineaire	8 ans	271,99 €	2 702,57 €
01/06/2014	VINCI		201400100727	6 257,62 €		lineaire	8 ans	458,61 €	5 799,01 €
01/11/2014	APIE		FA11826	1 155,00 €		lineaire	8 ans	24,18 €	1 180,87 €
29/09/2014	BOSCHEL	Vitrage	201-1029	4 240,00 €		lineaire	8 ans	185,04 €	4 104,96 €
30/06/2014	MARTH	Ceinture béton	14/06/049	1 310,75 €		lineaire	8 ans	82,60 €	1 228,15 €
27/11/2014	APIE	reservoir de stockage et de distribution GO	FA12059	1 701,00 €		lineaire	8 ans	19,81 €	1 681,19 €
	<b>218100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>52199,53</b>	<b>31 849,69 €</b>				<b>2 584,52 €</b>	<b>28 490,56 €</b>
<b>218110 - Installation, Agencements divers TA</b>									
10/06/2014	ADEC	lecteur badge accès restaurant	1406005	1 124,72 €		lineaire	8 ans	78,58 €	1 046,14 €
14/04/2014	ADEC	programmation RX	1404016	708,20 €		lineaire	8 ans	62,85 €	640,85 €
	<b>218110</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1827,92</b>	<b>1 827,92 €</b>				<b>141,43 €</b>	<b>1 686,49 €</b>
<b>218200 - Matériel de transport</b>									
30/11/2018	AUTODISTRIBUTION	Booster	826888372	1 097,99 €		lineaire	8 ans	366,00 €	699,91 €
01/08/2014	INTERAPRO		FA1400509	1 738,54 €		lineaire	8 ans	487,48 €	1 251,11 €
01/08/2014	CEVI		41220158	924,94 €		lineaire	8 ans	259,82 €	665,62 €
01/04/2014	CEVI		41220166	480,90 €		lineaire	8 ans	109,00 €	321,90 €
01/04/2014	CEVI		41220168	521,20 €		lineaire	8 ans	181,85 €	389,35 €
01/01/2015	PONT DE VESLE	Kangoo surêté	201925	7 260,50 €		lineaire	8 ans		
	<b>218200</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11974,07</b>	<b>11 974,07 €</b>				<b>1 858,59 €</b>	<b>3 327,89 €</b>
<b>218300 - Matériel de bureau</b>									
24/01/2012	YVES OLLIVIER	Bureau Magali+Nicolas		968,44 €		lineaire	5 ans	193,69 €	399,58 €
31/01/2012	YVES OLLIVIER	Mobilier		735,74 €		lineaire	5 ans	147,15 €	306,39 €
09/05/2012	YVES OLLIVIER	Comptoir		3 433,13 €		lineaire	5 ans	686,68 €	1 614,04 €
01/07/2012	YVES OLLIVIER	Table réunion		1 488,44 €		lineaire	5 ans	297,69 €	744,23 €
01/01/2014	YVES OLLIVIER		1120488	1 348,00 €		lineaire	5 ans	236,76 €	1 121,24 €
	<b>218300</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7973,75</b>	<b>7 973,75 €</b>				<b>1 551,91 €</b>	<b>4 185,47 €</b>
<b>218310 - Matériel informatique</b>									
24/06/2018	RESA	Station/Imprimante /clavier /Terminale/lecteur en porte	2011/02/088	28 180,00 €		lineaire	8 ans	9 876,67 €	4 469,97 €
25/01/2012	NDF TRIBAUT	Appareil		691,87 €		lineaire	8 ans	230,62 €	15,16 €
09/08/2012	RELL	Serveur informatique	1408160596	2 885,00 €		lineaire	8 ans	961,67 €	176,93 €
10/08/2012	DELL	Ordinateur typhaine	1408162947	1 285,00 €		lineaire	8 ans	411,67 €	76,69 €
30/04/2018	JVS INFRASTRUCTURES	Disque dur + module	F000783	8 272,00 €		lineaire	8 ans	1 090,67 €	1 446,25 €



## PJ2 - Achats et autres approvisionnements

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
602100	ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLES	2 456
606300	PRODUITS ENTRETIEN	4 358
606310	PETIT EQUIPEMENT	19 029
606400	FOURNITURES DE BUREAU	4 109
606130	VETEMENT DE TRAVAIL	9 226
606111	EDF GDF	43 530
602600	ACHATS D'EMBALLAGES	-166
603200	VARIATION DES STOCKS - AUTRES APPROV	1 676
606110	EAU	2 053
605000	ACHATS DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS	3 308
602300	ACHATS DE PIECES POUR LA PISTE	56
607200	ACHATS DE PRESTATIONS	6 174
606410	PAPIER TIRAGE	2 314
602101	ACHATS DE MATIERES CONSOMMABLES-CE	44
606210	ACHATS DE CARBURANTS	108
602200	ACHATS DE PIECES ELECTRIQUES	220
<b>Total général</b>		<b>98 494</b>

### PJ3 – Autres produits

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
701103	Ventes Restauration à 5.50%	-1 898
701107	Ventes Restauration à 7.00%	-36 848
701100	Ventes restauration à 20%	-4 132
758000	PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	-13
708890	PROD ACTIVITES ANNEXES EXO	-3 428
706852	REV. CONCESSION COMMERCIALE INTERNATIONALE	-6
772000	PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS	-3 867
<b>Total général</b>		<b>-50 193</b>

### PJ4 – Entretien et autres prestations

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
615600	MAINTENANCE	27 318
615510	ENTRETIEN VEHIC TOURISME	2 065
615530	ENTRETIEN MATERIEL ET OUTILLAGE	10 482
615200	ENTRETIEN IMMEUBLE	6 151
615502	ENTRETIEN DES AGENCEMENTS	11 444
615210	ENTRETIEN DES CONSTRUCTIONS	7 571
615250	NETTOYAGE DES BATIMENTS AEROPORTS	40 103
615520	ENTRETIEN VEHIC UTILITAIRE	2 918
615601	CONVENTION ARMEE	76 085
<b>Total général</b>		<b>184 137</b>

## PJ5 – Frais de gestion SNC

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
622620	HONORAIRES GROUPE SNC LAVALIN	125 380
	REMUNERATION DELEGATAIRE	156 727
<b>Total général</b>		<b>282 107</b>

## PJ6 – Déplacements

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
625100	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 001
625130	PEAGES ET STATIONNEMENTS	1 658
625610	MISSIONS (HOTELS, REPAS)	7 300
625700	MISSIONS (INVITATIONS)	2 028
624400	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	17 173
625200	FRAIS DE CONGRES	623
625110	FRAIS DEPLACEMENTS-ALLOCATION KILOMETRIQUE	384
625120	FRAIS DEPLACEMENTS-BILLET AVION	102
<b>Total général</b>		<b>40 269</b>

## PJ7 – Missions sous traités

Somme de DMMONTAN		
DMCODECO	Compte	Total
624100	TRANSPORTS SUR ACHATS	749
628312	Autres Frais d'Assistance Aéroportuaire	152 884
628311	ASSISTANCE PMR AEROPORTUAIRE	26 265
621400	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	43 073
628310	FRAIS DE SURETE ET SECURITE AEROPORTUAIRE	957 908
611030	S.T.G. SECRETARIAT	2 501
<b>Total général</b>		<b>1 183 381</b>

## PJ8 – Produits exceptionnels et transferts

Somme de DMMONTAN	
Compte	Total
TRANSFERTS DE CHARGES	-72 633
REPRISE SUR GER	-51 744
<b>Total général</b>	<b>-124 377</b>

## III Etats Fiscaux

- 1 -		BILAN ACTIF		2050	
Désignation :		SOC. EXPL. TOURS AEROP.		Durée N : 12	
Adresse :		40 rue de l'Aéroport 37100 TOURS		Durée N-1 : 12	
N°SIRET :		52360688700017			
Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	31/12/2014	31/12/2013	
Capital souscrit non appelé	I AA				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	AB	AC			
Frais de développement	CX	OQ			
Concessions,brevets,droits similaires	AF	AG	46 615	46 615	
Fonds commercial (1)	AH	AI			
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			3 105
Avances,acomptes immob. Incorporelles	AL	AM			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	AN	AO			
Constructions	AP	AQ	2 123 045	87 129	2 035 916
Installations techniq., matériel, outillage	AR	AS	58 798	23 396	35 402
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	138 092	143 920	(5 828)
Immobilisations en cours	AV	AW	49 647		49 647
Avances et acomptes	AX	AY			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations par mise en équivalence	CS	CT			
Autres participations	CU	CV			
Créances rattachées à participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières	BH	BI			
<b>TOTAL II</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>2 416 198</b>	<b>301 061</b>	<b>2 115 137</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements	BL	BM			3 606
En-cours de production de biens	BN	BO			
En-cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
Marchandises	BT	BU	4 186		4 186
Avances,acomptes versés/commandes	BV	BW	1 200		1 200
<b>CREANCES</b>					
Créances clients & cptes rattachés (3)	BX	BY	1 280 521	13 127	1 267 393
Autres créances (3)	BZ	CA	165 694		165 694
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
<b>DIVERS</b>					
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres <input type="text"/> )	CD	CE			
Disponibilités	CF	CG	125 541		125 541
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI	6 169		6 169
<b>TOTAL III</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>1 583 310</b>	<b>13 127</b>	<b>1 570 183</b>
Frais émission d'emprunts à étaler	IV CW				
Primes rembours des obligations	V CM				
Ecart de conversion actif	VI CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>3 999 508</b>	<b>314 188</b>	<b>3 685 320</b>
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1			(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :			Créances :

- 2 -	<b>BILAN PASSIF</b>	2051
-------	---------------------	------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Rubriques	31/12/2014	31/12/2013
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel (1) (dont versé : <input style="width: 100px;" type="text" value="7 500"/> )	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : <input style="width: 100px;" type="text" value="EK"/> )		
Réserve légale (3)	750	750
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (3) (dont rés. prov. cours <input style="width: 100px;" type="text" value="B1"/> )		
Autres réserves (dont achat d'œuvres orig. <input style="width: 100px;" type="text" value="EJ"/> )	3 451	3 451
Report à nouveau	74 695	74 695
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	103 121	76 242
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>189 516</b>	<b>162 637</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	137 812	139 557
<b>TOTAL III</b>	<b>137 812</b>	<b>139 557</b>
<b>DETTES (4)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	4 095	5 042
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs <input style="width: 100px;" type="text" value="E"/> )	1 994 158	1 097 177
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 740	1 685 405
Dettes fiscales et sociales	321 106	317 316
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 555
Autres dettes	279 892	60
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance (4)		
<b>TOTAL IV</b>	<b>3 357 992</b>	<b>3 106 555</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>3 685 320</b>	<b>3 408 749</b>
<b>Renvois</b>		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
- Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
(2) Dont		
- Ecart de réévaluation libre		
- Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	3 348 580	3 106 555
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	4 095	5 042
Dettes à plus d'un an (balo)		
Dettes à moins d'un an (balo)		





<b>- 4 -</b>	<b>COMPLEMENT AU COMPTE DE RESULTAT (suite)</b>	<b>2053</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>		

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges	Produits
Pénalités commerciales	283	
Produits sur exercices antérieurs		3 867
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>283</b>	<b>3 867</b>

<b>- 5 -</b>	<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>2054</b>
--------------	------------------------	-------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

CADRE A - IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					par réévaluation au cours de l'exercice	acquisitions, créations	apports, virements	
Frais établissement et de développpt	TOTAL I	CZ					D8	
Autres postes immob. incorporelles	TOTAL II	KD	49 720				KE	KF
Terrains		KG					KH	KI
	Dont composants							
- sur sol propre	L9	KJ					KK	KL
Constructions - sur sol d'autrui	M1	KM					KN	KO
- install.générales	M2	KP	2 123 045				KQ	KR
Install.techn.,mat.,outillage indust.	M3	KS	43 056				KT	KU
- installations générales, agencmts, aménag.		KV	7 460				KW	KX
Autres immob. - matériel de transport		KY	1 098				KZ	LA
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier		LB	81 735				LC	LD
- emballages récupérables et divers		LE					LF	LG
Immobilisations corporelles en cours		LH					LI	LJ
Avances et acomptes		LK					LL	LM
<b>TOTAL III</b>		LN	<b>2 256 393</b>				LO	LP
								110 084
Participations évaluées par mise en équivalence		8G					8M	8T
Autres participations		8U					8V	8W
Autres titres immobilisés		1P					1R	1S
Prêts et autres immobilisations financières		1T					1U	1V
<b>TOTAL IV</b>		LQ					LR	LS
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		OG	<b>2 306 113</b>				OH	OJ
								110 084

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale	
	par virement de poste à poste	par cession, mise HS, mise en équivalence			Valeur d'origine immob. fin d'exercice	
Frais établissement et développpt Tot. I	IN	CO			D0	D7
Autres postes immo.incorporelles Tot. II	IO	LV	3 105		LW	1X
Terrains	IP	LX			LY	LZ
- sur sol propre	IQ	MA			MB	MC
Constructions - sur sol d'autrui	IR	MD			ME	MF
- install.général., agencpt	IS	MG			MH	MI
Install.techn.,matériel,outillage indust.	IT	MJ			MK	ML
- install.général., agencpt	IU	MM			MN	MO
Autres immob. - matériel de transport	IV	MP			MQ	MR
corporelles - mat.bureau, inf., mob.	IW	MS	(3 105)		MT	MU
- emballages récupér.	IX	MV			MW	MX
Immobilis. corporelles en cours	MY	MZ			NA	NB
Avances et acomptes	NC	ND			NE	NF
<b>TOTAL III</b>	IY	NG	<b>(3 105)</b>		NH	NI
						2 369 583
Participations par mise en équivalence	IZ	OU			M7	OW
Autres participations	IO	OX			OY	OZ
Autres titres immobilisés	I1	2B			2C	2D
Prêts et autres immobilis. financières	I2	2E			2F	2G
<b>TOTAL IV</b>	I3	NJ			NK	2H
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	I4	OK			OL	OM
						2 416 198

**- 5 bis - ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOS AMORTISSABLES 2054 bis**

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Ciôture au : 31/12/2014

CADRE A	Détermination montant écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation marge supplém. amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice [[col. 1 - 2] - col. 5 (5)] 6
	Augmentation montant brut immobilisat. 1	Augmentation montant des amortissmnts 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé fin d'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments amortists (2) 3	Fraction résid. éléments cédés (3) 4		
Concessions, brevets						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Install.,mat.,outill.ind.						
Aut. immo.corporelles						
Immobilisat. en cours						
Participations						
Aut. titres immobilisés						
<b>TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.  
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4.
  - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (n°2051) à la ligne "Provisions réglementées"

**CADRE B**

**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice

2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice

3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice

-

=

Ce cadre est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31.12 sur la provision spéciale.  
Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amort. suite à la réévaluation.  
Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux col. 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux col. 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

- 6 -	<b>AMORTISSEMENTS</b>	2055
-------	-----------------------	------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établist, développement I				
Autres immob.incorporelles II	46 615			46 615
Terrains				
- s/sol propre				
Constructions - s/sol autrui				
- inst.général.	87 129			87 129
Install.techn., mat.,outillage	13 257	10 140		23 396
- inst.agencmts	775	87 648		88 422
Aut. immob. corporelles				
- mat.transport	32	1 354		1 386
- mat.bureau	29 178	24 934		54 112
- embal.réc.div.				
<b>TOTAL III</b>	<b>130 370</b>	<b>124 075</b>		<b>254 446</b>
<b>TOTAL (I à III)</b>	<b>176 986</b>	<b>124 075</b>		<b>301 061</b>

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisat. amortissab.	Dotations			Reprises			Mouvement net amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissem. fiscal exceptionnel	
Frais établist. I							
Aut.immo.inc. II							
Terrains							
Constructions							
- sol propre							
- sol autrui							
- inst.général.							
Inst.tech.,mat.							
Aut.immo.corp.							
- Inst.agencmts							
- mat.transport							
- mat.bureau							
- embal.récup.							
<b>TOTAL III</b>							
Acquis. de titres							
<b>TOTAL IV</b>							
<b>TOTAL (I à IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
<b>TOTAL non ventilé</b>		NW = (NP + NQ + NR)		NY = (NS + NT + NU)			NZ = (NW - NY)

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
Charges réparties	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations	Montant net fin exercice
Frais d'émis. emprunt à étaler				
Primes de remb obligations				

- 7 -		PROVISIONS				2056	
Désignation :		SOC. EXPL. TOURS AEROP.		Clôture au :		31/12/2014	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice			
Prov. gisements miniers, pétroliers	3T	TA	TB	TC			
Prov. pour investissement	3U	TD	TE	TF			
Prov. pour hausse des prix	3V	TG	TH	TI			
Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
Dont majoration except. 30%	D3	D4	D5	D6			
Implant. étrang. avant 01/01/92	IA	IB	IC	ID			
Implant. étrang. après 01/01/92	IE	IF	IG	IH			
Prov. pour prêts d'installation	U	IK	IL	IM			
Autres provisions réglementées	3Y	TP	TQ	TR			
<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>TS</b>	<b>TT</b>	<b>TU</b>			
Prov. pour litiges	4A	4B	4C	4D			
Prov. pour garanties clients	4E	4F	4G	4H			
Prov. pertes marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
Prov. pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
Prov. pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
Prov. pensions, obligations simil.	4X	4Y	4Z	5A			
Prov. pour impôts	5B	5C	5D	5E			
Prov. pour renouvellement immo.	5F	5H	5J	5K			
Prov. pour gros entretien et revi.	EO	EP	EQ	ER	137 812		
Prov. charges s/congés à payer	5R	5S	5T	5U			
Autres prov. risques et charges	5V	5W	5X	5Y			
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>TV</b>	<b>TW</b>	<b>TX</b>	<b>137 812</b>		
Prov. immobilisat. incorporelles	6A	6B	6C	6D			
Prov. immobilisat. corporelles	6E	6F	6G	6H			
Prov. titres mis en équivalence	02	03	04	05			
Prov. titres de participation	9U	9V	9W	9X			
Prov. autres immo. financières	06	07	08	09			
Prov. stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
Prov. comptes clients	6T	6U	6V	6W	13 127		
Autres prov. pour dépréciation	6X	6Y	6Z	7A			
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>TY</b>	<b>TZ</b>	<b>UA</b>	<b>13 127</b>		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>UB</b>	<b>UC</b>	<b>UD</b>	<b>150 940</b>		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH			
		UG	UK				
		UJ					
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				10			

<b>- 8 -</b>	<b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES</b>	<b>2057</b>
--------------	--	-------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	UL		UM
	Prêts (1) (2)	UP		UR
	Autres immobilisations financières	UT		UV
	Clients douteux ou litigieux	VA	14 637	14 637
	Autres créances clients	UX	1 265 884	1 265 884
	Créance représent. titres prêtés	UO		
	Personnel et comptes rattachés	Z1		
	Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	UY	21 709	21 709
	- impôt sur les bénéfices	UZ		
	Etat et autres - taxe sur la valeur ajoutée	VM	44 112	44 112
	collectivités - autres impôts, taxes, versements assimilés	VB	67 747	67 747
	- divers - diverses sociaux	VN		
	Groupe et associés (2)	VP		
	Débiteurs divers (dont pension titres)	VC		
	Charges constatées d'avance	VR	32 126	32 126
		VS	6 169	6 169
	<b>TOTAUX</b>	<b>VT</b>	<b>1 452 384</b>	<b>1 452 384</b>
	(1) Montant : - prêts accordés en cours d'exercice	VD		
	- remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés	VF		

CADRE B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires conver.(1)	7Y			
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z			
	Empr., dettes - à 1 an maximum	VG	4 095	4 095	
	établissement crédit - à plus de 1 an	VH			
	Empr.,dettes financ.divers (1) (2)	8A	9 412		9 412
	Fournisseurs, comptes rattachés	8B	758 740	758 740	
	Personnel et comptes rattachés	8C	135 196	135 196	
	Sécurité sociale, aut.org sociaux	8D	105 695	105 695	
	- impôt bénéfices	8E			
	Etat et autres - T.V.A.	VW	45 403	45 403	
	collectivités - oblig.cautionnées	VX			
	- autres impôts	VQ	34 812	34 812	
	Dettes immob. cptes rattachés	8J			
	Groupe et associés (2)	VI	1 984 746	1 984 746	
	Autres dettes (pension titres)	8K	279 892	279 892	
	Dettes représent.titres emprunt.	Z2			
	Produits constatés d'avance	8L			
	<b>TOTAUX</b>	<b>VY</b>	<b>3 357 992</b>	<b>3 348 580</b>	<b>9 412</b>
	(1) Emprunts souscrits ds exerc.	VJ	0		
	Emprunts rembours.ds exerc.	VK			
	(2) Emprunts, dettes associés	VL			

- 9 -		DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL		2058-A		
Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.		Clôture au : 31/12/2014				
<b>I REINTEGRATIONS</b>		<b>BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>WA</b>	<b>103 121</b>	
Rémunération de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'impôt sur le revenu				WB		
Rémunération conjoint	moins part déductible	à réintégrer :		WC		
Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter au cadre WE)	WD	Amort. Excédent.(art. 39-4 du CGI) et autres amort. non déductibles	WE 239	XE	374	
Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art.39-4 du CGI	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG 135			
Provisions et charges à payer non déduct.	WI 4 452	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs	XX	XW	4 452	
Amendes et pénalités	WJ	Charg.financ. (212bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY		
Impôt sur les sociétés				Y	37 398	
Quote-part : bénéficiaires sté personnes ou GIE	WL	Résultat art.209B	L7	K7		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 15% ou 19% (16% pour entreprises soumises à l'I.R.)				I8		
Moins-values nettes à long terme relevant du taux de 0%				ZN		
Fraction imposable des plus-values réalisées sur exercices antérieurs		- plus-values nettes à court terme		WN		
		- plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM				XR		
Réintégrations div. Dont ( Intérêts excéd.	SU	Zones entreprises	SW	WQ		
Déficit étranger PME précéd.déduit (art.209C)	SX	Quote part PV à tx 0	MB			
<b>TOTAL I</b>				<b>WR</b>	<b>145 344</b>	
<b>II DEDUCTIONS</b>		<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		<b>WS</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE				WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées (cf. 2058-B, cadre III)				WU	3 619	
Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour entreprises soumises à l'I.R.)		WV		
		- imposées au taux de 0 %		WH		
		- imposées au taux de 19 %		WP		
		- imputées sur les moins-values à long terme antérieures		WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs		XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				WZ		
Régime sociétés mères, filiales : produit net actions et parts d'intérêts (quote part à déd.		2A		XA		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer				ZY		
Majoration d'amortissements				XD		
Abattement sur bénéfice et exonérations	Ent.nouv. 44septies	Ent.nouv.44sexies	Jeunes ent.innovantes			
	K9	L2	L5			
	Pôle compétitivité		Stés inv.immo.côtées	Restruct.défense		
	L6	K3	PA		XF	
	ZF urbaine 44octies,A	Bassin empl.a redyn.	ZF activités 44quaterde.			
	OV	1F	XC			
Revitalisation rurale						
PC						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)		Créance dégagée report arriére déficit		ZI	30 226	
<b>TOTAL II</b>				<b>XH</b>	<b>33 845</b>	
<b>III RESULTAT FISCAL</b>						
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		<b>BENEFICE (I - II)</b>	XI	111 499		
		<b>DEFICIT (II - I)</b>			XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arriére (entreprises à l'IS)			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur résultats (entreprises IS)					XL	
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT (ligne XO)</b>		XN	111 499	XO	

<b>DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL</b>	<b>2058-A</b>
<b>DEDUCTIONS DIVERSES</b>	

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP. Clôture au : 31/12/2014

Libellé	Montant exercice N
CICE 2014	30 226
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 226</b>

- 10 -		DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES		2058-B
Désignation :		SOC. EXPL. TOURS AEROP.		Clôture au : 31/12/2014
<b>I SUIVI DES DEFICITS</b>				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6
Déficit de l'exercice (2058A, ligne XO)				YJ
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK
<b>II INDEMNITES CONGES A PAYER, CHARGES CORRESPONDANTES</b>				
		Dotations de l'exercice		
Indemnités congés payés et charges correspondantes (art.39.1,al.1)		ZT	15 357	
<b>III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES</b>				
		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités congés payés et charges correspondantes (art.39.1,al.2)		ZV		ZW
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
		8X		8Y
		8Z		9A
		9B		9C
<b>Provisions pour dépréciations</b>				
		9D		9E
		9F		9G
		9H		9J
<b>Charges à payer</b>				
C3S		9K	4 452	9L 3 619
		9M		9N
		9P		9R
		9S		9T
<b>TOTAUX à reporter au tableau 2058A</b>		YN	<b>4 452</b>	YO <b>3 619</b>
		ligne WI (YN = Total ZV à 9S)		ligne WU (YO = Total ZW à 9T)
<b>CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS</b> (Art. 237 septies du CGI)				
		Début d'exercice		Imputations
		Fin d'exercice		
Montant de la réintégration ou de la déduction		L1		
<b>Entreprises de transport inscrites au registre des transports (art. L3113-1, L3211-1...)</b>				XU



- 11 -		AFFECTATION DU RESULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS		2058-C	
Désignation :		SOC. EXPL. TOURS AEROP.		Clôture au : 31/12/2014	
<b>TABLEAU D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT</b>				<b>31/12/2013</b>	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice précédent		0C	74 695		
Résultat de l'exercice précédent		0D	76 242		
<b>Une annexe est présente en "Compléments Liasse". Le total de l'annexe se reporte dans la zone 0E.</b>					
Prélèvements sur les réserves		0E			
<b>TOTAL I - ORIGINES</b>				0F	<b>150 937</b>
Affectations	Réserve légale	ZB		ZE	76 242
	Autres réserves	ZD		ZF	
				ZG	74 695
<b>TOTAL II - AFFECTATIONS</b>				ZH	<b>150 937</b>
<b>DISTRIBUTIONS (Articles 235 Ter ZCA)</b>					
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution au titre de l'exercice		XV			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>				<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>					
Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail	J7		YQ	
Engagements de crédit-bail immobilier				YR	
Effets portés à l'escompte et non échus				YS	
<b>AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>					
Sous-traitance				YT	5 809
Locations, charges locatives et de copropriété	(loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	31 392	XQ	35 314
Personnel extérieur à l'entreprise				YU	54 483
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	307 563
Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	
Autres comptes (dont cotisat. aux organisat. syndic. & prof.		ES		ST	4 108 774
<b>Total du poste, ligne FW du tableau n° 2052</b>				ZJ	<b>4 511 942</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>					
Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	77 627
Autres impôts et taxes (taxe intérieure produits pétroliers		ZS		9Z	136 731
<b>Total du poste, ligne FX du tableau n° 2052</b>				YX	<b>214 358</b>
<b>T.V.A.</b>					
Montant de la T.V.A collectée				YY	679 997
Montant de la T.V.A déductible sur biens et services, hors immobilisations				YZ	266 279
<b>DIVERS</b>					
Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration DADS1 ou modèle 2460)				OB	654 936
Montant plus-value en franchise d'impôt, première option régime simplifié				OS	
Effectif moyen (apprentis				YP	21,00
handicapés				RL	
Effectif affecté à l'activité artisanale				ZK	0,26
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés					1,24
Filiales et participations, liste au 2059G (art.38 II, ann.III CGI)		ZR	0		
			indiquer 0 (non), 1 (oui)	N° Centre Gestion Agréé	XP
<b>REGIME DE GROUPE</b>					
Sté:résul.hors group.	JA	111 499	+values 15%	JK	
			+values 19%	JM	
Groupe:résultat ens.	JD	1 629 568	+values 15%	JN	
			+values 19%	JP	
			1 (mère), 2 (filiale) [JH]		2
				+ values à 0 %	JL
				Imputations	JC
				+ values à 0 %	JO
				Imputations	JF
				N°SIRET sté mère	JJ 44464953700057



<b>- 12 -</b>	<b>DETERMINATION DES PLUS OU MOINS VALUES</b>	<b>2059-A</b>
---------------	---	---------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

A DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE					
Nature et date éléments cédés (1)	Valeur d'origine (2)	Valeur réévaluée (3)	Amort. IS (4)	Autres amortissements (5)	Valeur résiduelle (6)
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir le détail dans l'annexe "2059 A- Immob. Relevant de +/- values", présent dans la rubrique Complément EDI-TDFC.					

B PLUS-VALUES, MOINS-VALUES						
Prix de vente (7)	Montant + ou - value (8)	Qualification fiscale				Plus-values à 19% (11)
		Court terme (9)	Long terme (10)			
			19%	15 ou 16%	0 %	
Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir le détail dans l'annexe "2059 A- Immob. Relevant de +/- values", présent dans la rubrique Complément EDI-TDFC. Le total des plus ou moins values doit être reporté ci-dessous						
<b>TOTAL DES PLUS OU MOINS VALUES</b>						
<b>Autres éléments</b>						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par disposition légale	+					
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement	+					
17 Résultats nets de concession ou de sous-concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des +/- values à long terme devenues sans objet						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant des +/- values à LT						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)	+					
Au regard de la norme EDI-TDFC, saisir le détail dans l'annexe "2059 A-Divers", présent dans la rubrique Complément EDI-TDFC.						
Cadre A : +/- value nette à court terme (l.1 à 20,col.9)						
Cadre B : +/- value nette à long terme (l.1 à 20,col.10)		(A)	(B) Ventilation par taux			(C)
Cadre C : autres plus-values taxables à 19% (col.11)						

- 13 -	<b>AFFECTATION PLUS-VALUES A COURT TERME ET PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT</b>	2059-B
--------	---	--------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS VALUES A COURT TERME					
Origine		Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente				
<b>TOTAL 1</b>					
Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans				
	au titre de	N-2			
	sur 10 ans	N-1			
	ou sur une	N-2			
	durée différente	N-3			
	(à préciser)	N-4			
	[ ]	N-5			
	[ ]	N-6			
	au titre de :	N-7			
[ ]	N-8				
[ ]	N-9				
<b>TOTAL 2</b>					

B PLUS VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS				
	de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'IS)		d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)	
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<p><i>Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2059B - + Values réintégréées dans le résultat ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.</i></p>				

- 14 -	<b>SUIVI DES MOINS VALUES A LONG TERME</b>	2059-C
--------	--	--------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

Rappel de la plus ou moins-value nette de l'exercice au taux de 15% ou 16%  
 Gains nets retirés de la cession de titres de stés à prépond.immobilières exclus du long terme  
 Gains nets retirés de la cession de titres sup.à 22,8 M€

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU			
---	--	--	--

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur plus values long terme à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
Moins-values nettes N			
N-1			
Moins-values nettes à N-2			
N-3			
long terme N-4			
subies au N-5			
cours des N-6			
10 exercices N-7			
antérieurs N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES						
--	--	--	--	--	--	--

Origine	Moins-values			Imputations sur + values à LT à 15 % ou 16,5% 5	Imputations sur le résultat de l'exercice 6	Solde des moins-values à reporter 2+3+4-5-6
	à 19 % 16,5 % ou à 15% 2	à 19 % ou 15% imputab/rés. (219la sexies) 3	à 19 % ou 15% imputab/rés. (219la sexies bis) 4			
Moins-values nettes N						
N-1						
Moins-values nettes à N-2						
N-3						
long terme N-4						
subies au N-5						
cours des N-6						
10 exercices N-7						
antérieurs N-8						
N-9						
N-10						

<b>- 15 -</b>	<b>RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME</b>	<b>2059-D</b>
<b>RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS</b>		

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		à 10%	à 15%	à 18%	à 19%	à 25%
Montant réserve spéciale clôture N-1	1					
Réserves bilan sociétés absorbées	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements -avec complément IS	4					
opérés -sans complément IS	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
<b>Réserve spéciale clôture N (3 - 6)</b>	<b>7</b>					

II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS				
Montant réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan stés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à compt d'impôt	ne donnant pas lieu à cplt impôt	

<b>- 16 -</b>	<b>VALEUR AJOUTEE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>2059-E</b>
---------------	---	---------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Exercice ouvert le 01/01/2014

et clos le

31/12/2014

Nbre de mois : 12

I PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	OA	119 457
Production vendue - Biens	OB	0
Production vendue - Services	OC	2 812 802
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules chges déduc. ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	3 156 530
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations en commun	OH	13
Transferts de charges refacturées et de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	9 539
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immo. corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OM</b>	<b>6 098 341</b>
II CONSOMMATION DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS(1)		
Achats de marchandises ( droits de douanes compris )	ON	114 408
Variation de stocks ( marchandises )	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements ( droits de douanes compris )	OP	18 077
Variation de stocks ( matières premières et autres approvisionnements )	OQ	1 676
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	OR	4 476 628
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immo. corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou de location de plus de 6 mois	OS	3 922
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat s/opérations en commun	OW	17
Abandons de créances à caractère commercial	OX	
Moins-values de cession d'éléments d'immo. corp. et incorp., si activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction dot. aux amortis. afférentes aux immob. corp. mises à dispo. dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou de convention de location de plus de 6 mois	O9	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OJ</b>	<b>4 614 729</b>
III VALEUR AJOUTEE PRODUITE		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>	<b>TOTAL 1 - TOTAL 2</b>	<b>OG</b>
		<b>1 483 612</b>
IV CONTRIBUTION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	1 483 612
<b>Entreprise mono-établissement au sens de la cvae (case à cocher)</b>	<input type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence au sens de la cvae	GX	
Période de référence du		
Date de cessation de l'entreprise		

- 17 -	<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	2059-F
--------	--------------------------------------	--------

Désignation :	SOC. EXPL. TOURS AEROP.	Clôture au : 31/12/2014
Adresse (voie) :	40 rue de l'Aéroport	SIRET : 52360688700017
Code postal :	37100	Ville : TOURS

<b>Associés, actionnaires pers. morales</b>	Nbre de pers.	1	Nbre total de parts ou d'actions	750
<b>Associés, actionnaires pers. Physiques</b>	Nbre de pers.		Nbre total de parts ou d'actions	

<b>I - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES MORALES</b>
---

*Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2059F - Capital détenu par des personnes morales ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.*

<b>II - CAPITAL DETENU PAR DES PERSONNES PHYSIQUES</b>
--

*Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir ces informations dans l'annexe " 2059F - Capital détenu par des personnes physiques ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.*

<b>- 17 -</b>	<b>COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL</b>	<b>2059-F</b>
<b>CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES</b>		

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES					
Forme juridique SAS	Dénomination SNC LAVALIN	Complément de dénomination	N° SIREN 444649537	Nbre parts 750	
N° 19	B/T/Q Libellé de la voie bld Paul Vaillant-Couturier	Complément de distribution		% de détention 100,00	
Lieu dit / Hameau	Code postal 94200	Commune M/RY-SUR-SEINE	Code Pays (si différent de FR) FR		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	Nbre parts	
N°	B/T/Q Libellé de la voie	Complément de distribution		% de détention	
Lieu dit / Hameau	Code postal	Commune	Code Pays (si différent de FR)		

<b>- 18 -</b>	<b>FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>2059-G</b>
---------------	-----------------------------------	---------------

Désignation : SOC. EXPL. TOURS AEROP.

Clôture au : 31/12/2014

Adresse : 40 rue de l'Aéroport

N° SIRET : 52360688700017

Code postal : 37100

Ville : TOURS

<b>Nombre total de filiales détenues</b>	<input style="width: 50px;" type="text" value="0"/>
--	---

Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	
Forme juridique	Dénomination	Complément de dénomination	N° SIREN	% de détention
Numéro	Libellé de la voie	Complément de distribution	Lieu dit / Hameau	
B/T/Q				
Code postal	Commune		Code Pays (si différent de FR)	

*Au regard de la norme EDI-TDFC, veuillez saisir la suite de ces informations dans l'annexe " Filiales et participations ", présente dans la rubrique Complément EDI - TDFC.*

ANNEXES
---------

# 1 / Guide tarifaire année 2014

(version papier)

## 2 / Rapport final d'audit de la Sûreté de l'aviation civile

(version papier)

## 3 / Liste des fournisseurs

(version papier)

## 4/ Programme des vols réguliers



**RYANAIR B737/189Y : DU 06 NOVEMBRE 2013 AU 28 MARS 2014**

**LONDRES STANSTED**

<b>MERCREDI</b>	<b>FR8868</b>	STANSTED départ 06h50	<b>TOURS arrivée 09h10</b>
	<b>FR8869</b>	<b>TOURS départ 09h35</b>	STANSTED arrivée 10h00

**DU 10 NOVEMBRE AU 15 DECEMBRE ET DU 12 JANVIER AU 23 MARS**

<b>DIMANCHE</b>	<b>FR 8868</b>	STANSTED départ 15h05	<b>TOURS arrivée 17h25</b>
	<b>FR 8869</b>	<b>TOURS départ 17h50</b>	STANSTED arrivée 18h15

**DU 22 DECEMBRE AU 05 JANVIER**

<b>DIMANCHE</b>	<b>FR 8868</b>	STANSTED départ 14h35	<b>TOURS arrivée 16h55</b>
	<b>FR 8869</b>	<b>TOURS départ 17h20</b>	STANSTED arrivée 17h45

**PORTO**

<b>LUNDI</b>	<b>FR 7464</b>	PORTO départ 14h10	<b>TOURS arrivée 17h10</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ 17h35</b>	PORTO arrivée 18h40
<b>MERCREDI / VENDREDI</b>	<b>FR 7464</b>	PORTO départ 11h20	<b>TOURS arrivée 14h20</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ 14h45</b>	PORTO arrivée 15h50

**MARSEILLE**

<b>MARDI</b>	<b>FR 7708</b>	MARSEILLE départ 08h35	<b>TOURS arrivée 09h55</b>
	<b>FR 7709</b>	<b>TOURS départ 10h20</b>	MARSEILLE arrivée 11h40
<b>DIMANCHE</b>	<b>FR 7708</b>	MARSEILLE départ 18h20	<b>TOURS arrivée 19h40</b>

	FR 7709	TOURS départ 20h05	MARSEILLE arrivée 21h25
--	---------	--------------------	-------------------------

## MARRAKECH

LUNDI / VENDREDI	FR 8764	MARRAKECH départ 06h45	TOURS arrivée 10h55
	FR 8765	TOURS départ 11h20	MARRAKECH arrivée 13h25

RYANAIR B737/189Y : DU 30 MARS AU 25 OCTOBRE 2014

## LONDRES STANSTED

LUNDI ET MERCREDI	FR 8868	Stansted départ à 15h30	Arrivée à TOURS à 17h50
	FR 8869	TOURS départ à 18H15	Arrivée à Stansted à 18h40
VENDREDI	FR 8868	Stansted départ à 14h00	Arrivée à TOURS à 16h20
	FR 8869	TOURS départ à 16h45	Arrivée à Stansted 17h10

DIMANCHE	FR8868	Stansted départ à 15h00	Arrivée à TOURS à 17h20
	FR 8869	TOURS départ à 17h45	Arrivée à Stansted à 18h10
MARDI du 01Avril au 27 Mai	FR8868	Stansted départ à 07h00	Arrivée à TOURS à 09h20
	FR8869	TOURS départ à 09h45	Arrivée à Stansted à 10h10

MARDI du 01 juillet au 29 juillet	FR 8868	Stansted départ à 15h00	Arrivée à TOURS à 17H20
	FR 8869	TOURS départ à 17H45	Arrivée à Stansted à 18h10

LUNDI du 01 Sep au 20 octobre	FR 8868	Stansted départ à 08h30	Arrivée à TOURS à 10h50
	FR 8869	TOURS départ à 11h15	Arrivée à Stansted à 11h40

## PORTO

<b>VENDREDI</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 12h00	<b>Arrivée à TOURS à 15H00</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 15H25</b>	Arrivée à Porto à 16H30
<b>DIMANCHE</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 13h00	<b>Arrivée à TOURS à 16h00</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 16h25</b>	Arrivée à Porto à 17h30

**LUNDI S :**

<b>LUNDI : du 31 mars au 28 juil</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 14h35	<b>Arrivée à TOURS à 17h35</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 18h00</b>	Arrivée à Porto à 19h05
<b>LUNDI : du 04 Août au 29 Août</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 12h00	<b>Arrivée à TOURS à 15h00</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 15h25</b>	Arrivée à Porto à 16h30

<b>LUNDI : du 01 sept au 29 sept</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 14h40	<b>Arrivée à TOURS à 17h40</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 18h05</b>	Arrivée à Porto à 19h10

<b>LUNDI : du 06 au 20 octobre</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 10h00	<b>Arrivée à TOURS à 13h00</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 13h25</b>	Arrivée à Porto à 14h30

**MERCREDIS :**

<b>MERCREDI : le 04 juin</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 08h20	<b>Arrivée à TOURS à 11h20</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 11h45</b>	Arrivée à Porto à 12h50
<b>MERCREDI : AOÛT ( du 6 au 27</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 13h35	<b>Arrivée à TOURS à 16h35</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 17h00</b>	Arrivée à Porto à 18h05

<b>JEUDI : MAI ( du 1 au 29 )</b>	<b>FR 7464</b>	Porto départ à 12h00	<b>Arrivée à TOURS à 15h00</b>
	<b>FR 7465</b>	<b>TOURS départ à 15h25</b>	Arrivée à Porto à 16h30

**MARSEILLE**

<b>LUNDI</b>	<b>FR 7708</b>	Marseille départ à 15H15	<b>Arrivée à Tours à 16H35</b>
	<b>FR 7709</b>	<b>Tours départ à 17H00</b>	Arrivée à Marseille à 18H20
<b>VENDREDI</b>	<b>FR 7708</b>	Marseille départ à 16H15	<b>Arrivée à Tours à 17H35</b>

	<b>FR 7709</b>	<b>Tours départ à 18H00</b>	Arrivée à Marseille à 19H20
--	----------------	-----------------------------	-----------------------------

## MARRAKECH

<b>LUNDI</b>	<b>FR 8764</b>	Marrakech départ à 06h30	<b>Arrivée à Tours à 10h40</b>
	<b>FR 8765</b>	<b>Tours départ à 11h05</b>	Arrivée à Marrakech 13h10
<b>VENDREDI</b>	<b>FR 8764</b>	Marrakech départ à 06h40	<b>Arrivée à Tours à 10h50</b>
	<b>FR 8765</b>	<b>Tours départ à 11h15</b>	Arrivée à Marrakech 13h20
<b>MERCREDI : JUILLET ( 02 au 30)</b>	<b>FR 8764</b>	Marrakech départ à 07h25	<b>Arrivée à Tours à 11h35</b>
	<b>FR 8765</b>	<b>Tours départ à 12h00</b>	Arrivée à Marrakech 14h05

## PROGRAMME HIVER DU 26 OCTOBRE 2014 AU 28 MARS 2015

## LONDRES STANSTED

<b>LUNDI / VENDREDI</b>	<b>FR8868</b>	<i>STANSTED départ 13H35</i>	<b>TOURS arrivée à 15H55</b>
	<b>FR8869</b>	<b>TOURS départ 16H20</b>	<i>STANSTED arrivée à 16H50</i>

### JEUDI 30 OCTOBRE

<b>JEUDI 30 OCTOBRE</b>	<b>FR8868</b>	<i>STANSTED départ 09H00</i>	<b>TOURS arrivée à 11H20</b>
	<b>FR8869</b>	<b>TOURS départ 11H45</b>	<i>STANSTED arrivée à 12H15</i>

### DIMANCHES 26 OCTOBRE ET 02 NOVEMBRE

<b>DIMANCHES 26 OCT ET 02 NOV</b>	<b>FR8868</b>	<i>STANSTED départ 11H35</i>	<b>TOURS arrivée à 13H55</b>
-----------------------------------	---------------	------------------------------	------------------------------

FR8869	TOURS départ 14H20	STANSTED arrivée à 14H50
--------	--------------------	--------------------------

## PORTO

MARDI / JEUDI / SAMEDI	FR7464	PORTO départ 11H25	TOURS arrivée à 14H30
	FR7465	TOURS départ 14H55	PORTO arrivée à 16H00

### VOLS DE PORTO DELESTES LES JEUDIS DU 19 AU 31 DECEMBRE

## MARRAKECH

MERCREDI / SAMEDI	FR 8764	Marrakech départ à 07h20	Tours arrivée à 11h30
	FR 8765	Tours départ à 11h55	MARRAKECH arrivée à 13h55

## DUBLIN

LUNDI du 07 avril au 29 sept.	FR 2993	Dublin départ à 09h25	Arrivée Tours à 12H10
	FR 2994	Tours départ à 12h35	Arrivée Dublin à 13h25
VENDREDI du 04 /04 au 26/09	FR 2993	Dublin départ à 09h50	Arrivée Tours à 12h35
	FR 2994	Tours départ à 13h00	Arrivée Dublin à 13h50

### DU 01 OCTOBRE AU 22 OCTOBRE

MERCREDI ET DIMANCHE	FR 2993	Dublin départ à 09h25	Arrivée Tours à 12H10
	FR 2994	Tours départ à 12h35	Arrivée Dublin à 13h25

En jaune : particularités ( vol sup ou changement d' horaire ) aux dates indiquées seulement.

Quand il n'y a pas de dates de spécifiées dans ce cas le vol fonctionne à l'horaire indiqué sur toute la période du programme été ( 30 mars 25 octobre

## 5 / plaintes et réclamations

Réclamation formulée par téléphone et mails relative à un problème de communication sur le service navette gare routière - aéroport lors des travaux piste Base :

À : "Escale SETA" <[information@tours.aeroport.fr](mailto:information@tours.aeroport.fr)>  
Cc :

Bonjour,

Je me permets de vous contacter pour demander remboursement des 7€ payés pour la navette gare de Tours-aéroport de Tours du 16/06/14 à 6h45 (heure annoncée).

En effet, nous avons tous compris et cela a même été confirmé à 3 personnes différentes par téléphone que la même navette partait de la gare de Tours à 6h45, passait par l'aéroport de Tours d'où elle repartait à 7h35 en direction de l'aéroport de Poitiers et que cette navette était gratuite (cf mails reçus).

Ayant reçu une information différente des autres (à savoir que la navette partait de l'aéroport de Tours à 7h35 et non de la gare de Tours à 6h45 comme tout le monde l'avait reçu) j'ai multiplié les sources d'information et à aucun moment le prix de cette navette n'était précisé bien que son existence l'était et qu'encore une fois il m'a été confirmé que tous les frais annexes aux désagréments causés par les travaux de l'aéroport étaient gratuits. Si cela n'avait pas été le cas, je me serais rendu à l'aéroport par un autre moyen. Il faut bien avoir en tête que si nous en sommes là aujourd'hui, c'est bien à cause des travaux à l'aéroport de Tours et que nous y sommes pour rien. Si nous étions parti de Tours comme prévu, nous nous serions rendu à l'aéroport de Tours par nos propres moyens sans quiproquos.

Ainsi, pour ce manque de transparence et d'informations contraires au fait que cette navette était gratuite, je vous joins mon RIB pour le remboursement du prix unitaire de 7€ payés pour cette navette :

Titulaire du compte : Mlle CLARA AZAIS  
IBAN : FR76 1870 7006 2030 7190 9368 165  
BIC / SWIFT : CCBPFRPPVER  
Code banque : 18707  
Code guichet : 00620  
Numéro de compte : 30719093681  
Clé RIB : 65  
Domiciliation : BPVF TOURS NATIONALE  
Banque : Banque Populaire Val de France

Je vous remercie d'avance pour votre compréhension et ce geste commercial,

Clara Azais.

Le 23 juin 2014 00:26, "Escale SETA" <[information@tours.aeroport.fr](mailto:information@tours.aeroport.fr)> a écrit :

Bonjour à tous,

Après vérification des mails qui vous ont été envoyés, je n'ai rien trouvé qui mentionne le tarif de la navette sauf sur le message envoyé à Azais Clara ou il est bien stipulé que la navette est gratuite avec un départ de l'aéroport. En ce qui concerne vos appels téléphoniques, je pense qu'il y a eu un quiproquo.

En vous souhaitant une bonne fin de séjour à Marrakech.

Cordialement

Lucie

**Magali DESTOUCHES**

---

**De:** Magali DESTOUCHES  
**Envoyé:** mardi 5 août 2014 16:02  
**À:** 'clara.azais@gmail.com'; 'lebonc9@gmail.com'; 'valentin.maisons@gmail.com';  
 'pjallerat@gmail.com'; 'juliemarquigny@gmail.com'  
**Objet:** reponse à votre reclamation  
**Pièces jointes:** navettes bus travaux 10 au 20 juin14.pdf

Mesdames, Messieurs,

Nous faisons suite à vos différents échanges mails et téléphoniques auprès de nos services, concernant votre réclamation.

Pour rappel, une période de travaux décidée par la Base aérienne 705, affectataire principal, a été effectuée du 10 au 20 juin dernier. Vous avez donc été impacté par celle-ci voyageant le 16 juin. Pour éviter l'annulation des vols prévus et afin de minimiser le désagrément des passagers, l'Aéroport de Tours a mis en place un système de réacheminement gratuit. Celui-ci a été organisé par Car en faveur de ses passagers au départ de l'Aéroport de Tours jusqu'à l'Aéroport de Poitiers où les Compagnies ont transféré leur vol.

En ce qui concerne vos remarques, nous souhaitons éclaircir certains points :

En effet, une information sur le site internet de l'Aéroport de Tours a été diffusée par le biais d'un tableau récapitulatif des différents horaires des navettes gratuites liées aux travaux. (cf PJ).

Pour rappel, nous vous informons que toute l'année sont assurées des navettes privées de la Compagnie Kéolis qui eux-mêmes fixent le prix du trajet entre la gare routière et l'aéroport de Tours « autant au départ qu'à l'arrivée de l'avion ». Ce service reste un service privé, payant et indépendant.

Toujours soucieux de satisfaire nos clients, nous sommes sincèrement désolés de cette incompréhension. Toutefois, au regard de vos réclamations, le Directeur de l'Aéroport vous accorde à titre très exceptionnel le remboursement de votre trajet de « gare de Tours » vers « Aéroport de Tours » sur présentation du justificatif de règlement en date du 16 juin 2014 délivré par la Société Kéolis.

A réception des justificatifs de transport, les modalités de remboursement vous seront communiquées.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons cependant à votre disposition

Cordiales salutations.

Magali DESTOUCHES  
 Assistante de Direction  
 Tél : 02.47.49.37.00  
 Fax : 02.47.51.50.12  
 Mèl : [mdestouches@tours.aeroport.fr](mailto:mdestouches@tours.aeroport.fr)  
[www.tours.aeroport.fr](http://www.tours.aeroport.fr)



Réclamation formulée par courrier relative à une contestation facture  
prestation assistance



5, rue du Béal  
ZI Sud  
38400 SAINT MARTIN D' HERES  
Tél.: 04 76 62 59 50  
Fax: 04 76 24 36 82



*J 18 et 19  
1 P=*

SETA  
Aéroport de Tours – Val de Loire  
40, rue de l'Aéroport  
37100 TOURS

Saint Martin d'Hères, le 06 janvier 2014

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint, un chèque d'un montant de :

75,35 €

en règlement de votre facture n° FC2013-360 déduit de la somme de 187,62 € HT (assistance), car nous nous sommes garés sur le parking Technicopter pour un rendez-vous que nous avons avec le gérant Monsieur VICHARD

Merci de nous faire parvenir un avoir de : **224,39 € TTC**

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

N° 0000373 Veuillez trouver ci-joint un chèque de \_\_\_\_\_ sur la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE  
en règlement de \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
Émetteur \_\_\_\_\_ (À détacher avant envoi à la banque)

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**  
Payez contre ce chèque,  
non endossable, sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi.

*Sixante quinze euros et 35cb*

€

€75,35€

A : *SETA*  
Payable en France : \_\_\_\_\_  
PARIS BOURSE ENTR. A8190 A : *Grenth*  
134 RUE REAUMUR 00059 00020123703 Le : *06/01/2014*  
75002 PARIS EVASAIR  
TEL: 01 44 76 57 90 ZI SUD  
0000373 0059 5 RUE DU BEAL  
38400 ST MARTIN D HERES (80)

N° de chèque Code guichet

⑈0000373⑈ ⑈025000003908⑈ ⑈005920123703⑈

**S.E.T.A.**

Société d'Exploitation de Tours Aéroport

Aéroport de TOURS - Val de Loire  
40, rue de l'Aéroport - 37100 TOURS**SNC-LAVALIN**  
AéroportsFacture / Invoice n° FC2013-360  
Tours, le 18 décembre 2013Échéance / Date of debt : 23 décembre 2013  
To be paid upon receptionSARL EVASAIR  
5 Rue de BEAL, ZI Sud  
38400  
SAINT MARTIN D'HERES

Date	Designation			Atterrissage	Passagers	Balage	Parking	Divers	Assistance
28 et 30/11/2013	BE90 FGMPM					25,50 €	37,50 €		187,62 €
						25,50 €	37,50 €		187,62 €
				- €	- €	25,50 €	37,50 €	- €	187,62 €

Les factures sont émises nettes d'escompte et payables à leur date d'échéance  
En cas de retard de paiement, des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal

250,62 €  
TVA à 19,6% 49,12 €  
Net à payer / Gross 299,74 €

per assistance de visé M. Richard Techicyste

Payable par virement bancaire à SETA / Bank transfer to SETA

Banque	BNP PARIBAS
Domiciliation	Champagne Ardenne Entreprise
RIB	30004 02484 00010307194 23
IBAN	FR76 3000 4024 8400 0103 0719 423
BIC	BNPAFRPPCRM
Titulaire	SETA Aéroport de Tours Val-de-Loire

Règle le 06/01/14.  
SG n° 372 → 75,35 €

Société d'Exploitation de Tours Aéroport (SETA) - SaRL au capital de 7 500 €  
RCS : 523 606 887 - N°TVA / VAT Number : 545 236 06 887

Membre du groupe SNC-Lavalin





**Madame Pascale DAVID**

**5 Rue du Béal // ZI sud**

**38400 SAINT MARTIN D'HERES**

Tours, le 9 Janvier 2014

Madame,

J'accuse réception de votre courrier reçu le 8 janvier dernier par lequel vous nous demandez de vous envoyer un avoir relatif à la facture FC2013-360.

En effet, il semblerait que vous constatiez une erreur quant à la prestation assistance, cependant et comme explicité dans le guide tarifaire relatif à l'Aéroport Tours Val de Loire, tout aéronef de moins de 6 tonnes non basé doit s'acquitter d'une assistance obligatoire incluse dans le forfait des redevances.

Il n'y a donc pas d'erreur sur la dite facture, c'est pourquoi je me permet de vous renvoyer votre courrier. Vous trouverez également joint pour rappel le guide tarifaire applicable sur le terrain de Tours et confère page 18 et 19, l'affaire dont nous parlons.

Pour votre information, Monsieur VICHARD n'a pas de parking privé alloué à son activité, tout emplacement est géré par la SETA.

Vous remerciant de votre compréhension, recevez, Madame, mes cordiales salutations.

Philippe THIBAUT

Directeur

## 6/ Revue De Presse 2014

37E 37T 37W  
8

22 janvier 2014.

indre-et-loire

transports

# L'aéroport Tours Val de Loire vise les 200.000 passagers

Avec 182.000 passagers en 2013 (+ 7,4 %), et malgré une baisse du trafic vers l'Angleterre, l'aéroport Tours Val de Loire poursuit sa belle progression.

La semaine dernière, l'aéroport de Tours Val de Loire publiait son bilan d'activité pour l'année 2013. Avec 181.769 passagers, l'aéroport a enregistré une croissance de 7,38 %, avec 12.428 passagers de plus que l'année précédente. Et ce, malgré la suppression de la ligne Tours - Southampton, ouverte en 2012 - de mai à septembre - qui n'a pas été poursuivie par la compagnie Flybe, suite à une restructuration de son réseau sur l'Europe.

## Le grand succès du vol Tours - Marrakech

Le trafic vers l'Angleterre a connu une baisse en 2013. Les vols assurés par la compagnie low-cost Ryanair ont chuté (pour la première fois), de 11,7 % sur la ligne Tours - Londres Stansted et de 32,5 % sur la liaison Tours - Manchester. « Cependant, la ligne vers Manchester est maintenue, la baisse s'explique par le fait que nous sommes passés de trois rotations par semaine à deux. La liaison pour Manchester reprendra en avril prochain », indique Philippe Thibaut, directeur général de l'aéroport de Tours Val de Loire. « On subit un recul inédit vers la destination Londres, il faut sans doute voir un effet de la crise », analyse le patron de l'aéroport.



Si les liaisons avec Londres-Stansted et Porto restent les destinations phares, la ligne Tours - Marrakech, ouverte en avril, a « boosté » le trafic en 2013.

(Photo archives NR)

En positif, il y a d'abord la ligne Tours - Marrakech ouverte en avril dernier, « le grand succès de l'année avec 22.000 passagers ; du coup, la liaison sera reconduite cet hiver sans coupure, à raison de deux rotations hebdomadaires les lundis et vendredis. »

### Porto et Marseille en hausse

Autres succès : les lignes Tours - Porto (52.418 passagers, + 11 %, 3 rotations/semaine) et Tours - Marseille (22.926 passagers, + 15,4 %, 2 rotations/semaine) qui, elles

aussi, sont maintenues cet hiver. Le trafic sur Dublin (Irlande), resté stable en 2013, reprendra au printemps.

Rappelons que l'an passé, l'aéroport avait enregistré 49.341 passagers de plus qu'en 2011, soit une hausse de son trafic de 39,94 %, la plus forte progression des aéroports nationaux en France.

Quant aux liaisons estivales pour la Corse - Ajaccio et Figari - qui ont subi une légère baisse de fréquentation en 2013, le tour-opérateur Corsicatures reconduira ses vols-vacances pour l'île de Beauté,

du 17 mai au 27 septembre, toujours le samedi.

Enfin, des vols charters ponctuels seront proposés, cet été pour Madère et Malte.

Côté travaux, l'année passée a été celle des grands chantiers à l'aéroport avec l'extension et la modernisation de l'aérogare, ainsi que des parkings. Pas de chantier prévu en 2014, indique le directeur : « 2014 sera une année de stabilisation du trafic, avec l'objectif de s'approcher au plus près des 200.000 passagers. »

Pascal Landré

La Nouvelle République  
Lundi 11 août 2014

Indre-et-Loire

03 - 37E 37E 37M

3

tourisme

# Jour de grand rush à l'aéroport...

A l'aéroport de Tours, on bat des records de fréquentation durant l'été. Comme en ce vendredi après-midi, où plus de mille passagers vont se croiser en quelques heures dans l'aérogare...

**V**endredi, 15 h, à l'aéroport de Tours. Dehors, la pluie battante trempe les voyageurs qui se garant dans une belle pagaille sur un parking auto qui se révèle bien trop petit en ce jour d'affluence. « C'est un parking de 400 places, mais aujourd'hui, on peut estimer qu'il y a au moins 750 véhicules », observe Philippe Thibault, directeur de l'aéroport Tours Val de Loire. Un projet d'extension est à l'étude.

**Dix vols et 2.000 personnes dans la journée**

« Nous étions à 106.500 passagers à fin juillet, contre 98.000 à la même période l'an passé, soit 9 % d'augmentation », se félicite le directeur. Qui ajoute : « Les trois vols supplémentaires pour Marrakech en ont fait la destination numéro un cet été, avec 3.500 pas-



Sous une pluie battante, le Porto-Tours vient de se poser sur la piste de l'aéroport. L'avion qui transportait 180 passagers redécollera dans une petite demi-heure. Deux rotations Tours-Londres et Tours-Marseille suivront dans l'après-midi...

sagers en juillet. Les avions sont pleins dans les deux sens à 80 % comme pour Londres, Porto, Dublin et Marseille. » Dans l'aérogare, c'est l'affluence. C'est ainsi tous les lundis et vendredis, avec dix vols (cinq arrivées, cinq dé-

parts) dans la journée et 180 passagers en moyenne pour chaque vol. « Sans compter les accompagnateurs qu'on appelle les attendants dans notre jargon », sourit Philippe Thibault. Au café-restaurant Le Vol-au-vent, en ce jour

quasi automnal, les cafés, thés et chocolats chauds se succèdent au comptoir.

Les passagers du Porto-Tours emplissent la salle des arrivées. Dans un quart d'heure, le Boeing 737 de la compagnie Ryanair repartira pour la cité

portugaise. Dans l'autre hall de l'aérogare, ce sont les voyageurs en partance pour Londres qui défilent pour l'embarquement. Leur avion décollera dans une heure.

Un couple de touristes anglais en vacances en Touraine est venu accueillir des parents. Deux jeunes Tourangeaux, Lorriss et Thomas passent la douane. Ils ont choisi d'aller passer un grand week-end à Londres.

« C'est pratique, le parking est gratuit, il y a une heure de vol et ça nous a coûté 80 euros l'aller et retour en réservant il y a trois semaines », note Lorriss. Un groupe de Français à l'accent chantant se présente. Phatôt en avance, pour l'avion de 18 h qui les ramènera chez eux à Marseille.

« Aujourd'hui, nous aurons accueilli près de 2.000 personnes, en comptant les deux rotations de ce matin pour Marrakech et Dublin. Mais nous sommes ronds, ça se fait sans souci... », sourit Philippe Thibault.

Pascal Landré



Deux jeunes Tourangeaux, Thomas et Lorris, qui ont choisi d'aller passer un grand week-end à Londres, attendent l'appel pour l'embarquement du vol FR8869 de 16 h 45...



C'est le chassé-croisé en cet après-midi du vendredi, entre 15 h et 18 h, avec trois arrivées et trois départs d'avions. Dans la salle des départs, on s'enregistre pour le Tours-Porto de 16 h 45...



... Alors que dans la salle des arrivées, les « attendants » accueillent les passagers en provenance du Porto-Tours de 15 h. 360 voyageurs se croisent à quelques mètres.

Extrait dans le Touraine Eco

La météo de l'éco

Septembre 2014

## Les bons résultats de l'aéroport de Tours

128 894

C'est le nombre de passagers transportés à fin août, soit une hausse du trafic de +4,3% par rapport à 2013.



## Evolution du trafic passagers par destination



## 7 / lettre d'accord relative à la procédure d'auto-information

**LETTRE D'ACCORD**

**ENTRE**

- **LA BASE AERIENNE 705**
- **LA SOCIETE D'EXPLOITATION DE TOURS  
AEROPORT**
- **LE TOURSAEROCUB**

**RELATIVE A LA PROCEDURE  
D'AUTO-INFORMATION  
APPLICABLE AUX AERONEFS LEGERS BASES**

Le commandant de la base Aérienne 705, directeur de l'aérodrome.

Et

La société d'exploitation de l'aéroport de Tours-Val de Loire

Et

Le Tours Aéroclub en la personne de son Président, représentant les aéronefs basés.

## **2 – OBJET DE LA LETTRE D'ACCORD**

La convention définissant les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Tours-Val de Loire par l'affectataire secondaire et la répartition des charges d'investissement et de fonctionnement des installations et services à usage commun entre les affectataires de l'aérodrome et l'exploitant de la zone civile de l'aérodrome a été signée le 15 mai 2013.

L'article 6 de cette convention prévoit qu'une procédure d'auto-information par certains organismes et sociétés basés sur l'aérodrome de Tours-Val de Loire puisse être mise en place sous réserve de l'établissement d'une lettre d'accord révisée annuellement entre le directeur de l'aérodrome (commandant de la base aérienne de Tours – BA 705) et l'exploitant de la zone civile.

La présente lettre d'accord définit les conditions d'exécution de cette procédure particulière :

- Pilotes et aéronefs concernés
- Horaires d'application
- Procédures

Son domaine d'action reste limité puisque aucun service spécifique n'est assuré au profit des aéronefs pendant cette procédure (service circulation aérienne, SSLIA, SPPA et service médical).

## **3 – PILOTES ET AERONEFS CONCERNES**

Conformément à l'article 21 de la convention définissant les conditions d'utilisation de l'aérodrome de Tours-Val de Loire précitée, l'exploitant de la zone civile doit transmettre au directeur de l'aérodrome la liste des aéronefs basés susceptibles de bénéficier de la convention d'occupation (COT) (Annexe 1).

Cette liste d'aéronefs, révisée au minimum annuellement, et actualisée au 1<sup>er</sup> MARS de chaque année, sert de base pour l'application de la présente lettre d'accord.

En complément de cette liste, le TOURS AEROCLUB en qualité de représentant des aéronefs basés, transmet au directeur de l'aérodrome la liste des pilotes autorisés à utiliser la procédure d'auto-information, liste répartie par organismes ou sociétés (Annexe 2)

L'émargement de cette liste par les pilotes concernés officialise leur acceptation des conditions d'utilisation de la procédure d'auto-information définie dans la présente lettre d'accord.

Dans le cadre de la procédure d'auto-information, les pilotes doivent respecter les procédures générales de circulation aérienne pour l'utilisation des aérodromes par les aéronefs, définies par l'arrêté du 17 juillet 1992 (circuits, circulation au sol, radiocommunications, ...).

Conformément aux dispositions du code des transports et du code de l'aviation civile, les pilotes doivent rendre compte sans délai de tout incident ou accident survenu au cours d'une période d'auto-information. Le TOURSAEROCLUB assure une permanence téléphonique au 02 47 51 25 68 durant la période d'auto information afin de relayer à l'officier de permanence ces informations.

### 5.3 – Procédure de sûreté

Tous les pilotes figurant sur la liste des pilotes autorisés à utiliser la procédure d'auto-information doivent être détenteurs d'une licence ou d'un titre aéronautique en cours de validité, et avoir contresigné la convention relative à la gestion de l'accès privatif de son organisme ou de sa société permettant l'accès au côté piste de la zone civile.

Conformément aux dispositions de l'arrêté relatif aux mesures de police et de sûreté applicables sur la zone civile de l'aérodrome de Tours-Val de Loire, les pilotes doivent accompagner en permanence leurs passagers lors des trajets du côté ville au poste de stationnement de leur aéronef, et inversement. Dans l'impossibilité de se soumettre à ces dispositions, l'officier de permanence de la base aérienne devra être immédiatement averti.

Ils sont tenus de maintenir fermé leur accès privatif après leur passage et de ne laisser pénétrer aucune autre personne au côté piste, en dehors des passagers de leur aéronef.

### – VALIDITE ET EXECUTION DE LA LETTRE D'ACCORD

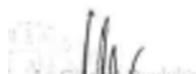
La présente lettre d'accord prend effet le 10 Avril 2014 pour une durée d'une année.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2015, un bilan est effectué entre les signataires en vue de sa révision éventuelle.

En l'absence de proposition de modification des procédures utilisées, la présente lettre d'accord est renouvelée dans les mêmes termes pour l'année suivante.

SIGNATURE BA705

Mr le Colonel DUVIVIER



SIGNATURE SETA

Mr Philippe THIBAUT



SIGNATURE TOURSAEROCLUB

Mr Eric CHOTEAU-LAURENT



## 8 / Document Unique (version papier)

9 / P.V du 5/03/2015 relatif à la :

COMMISSION DE SECURITE

du 10 décembre 2014

(version papier)